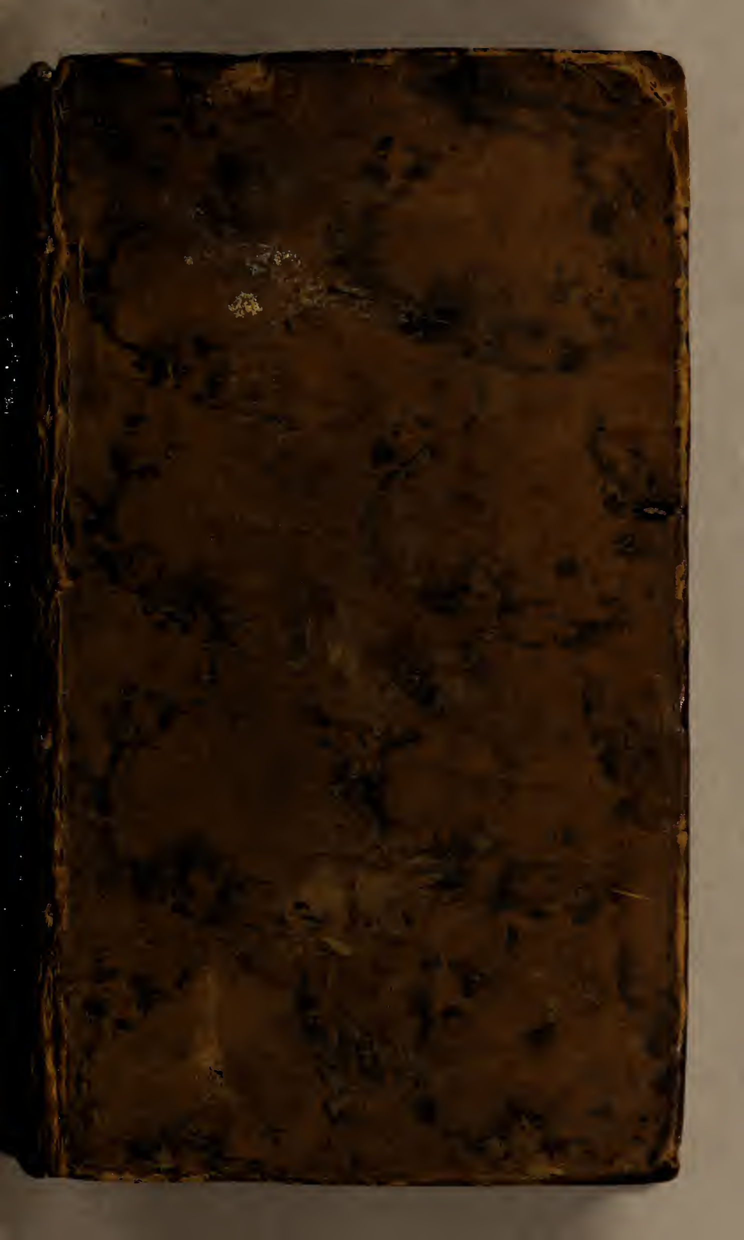
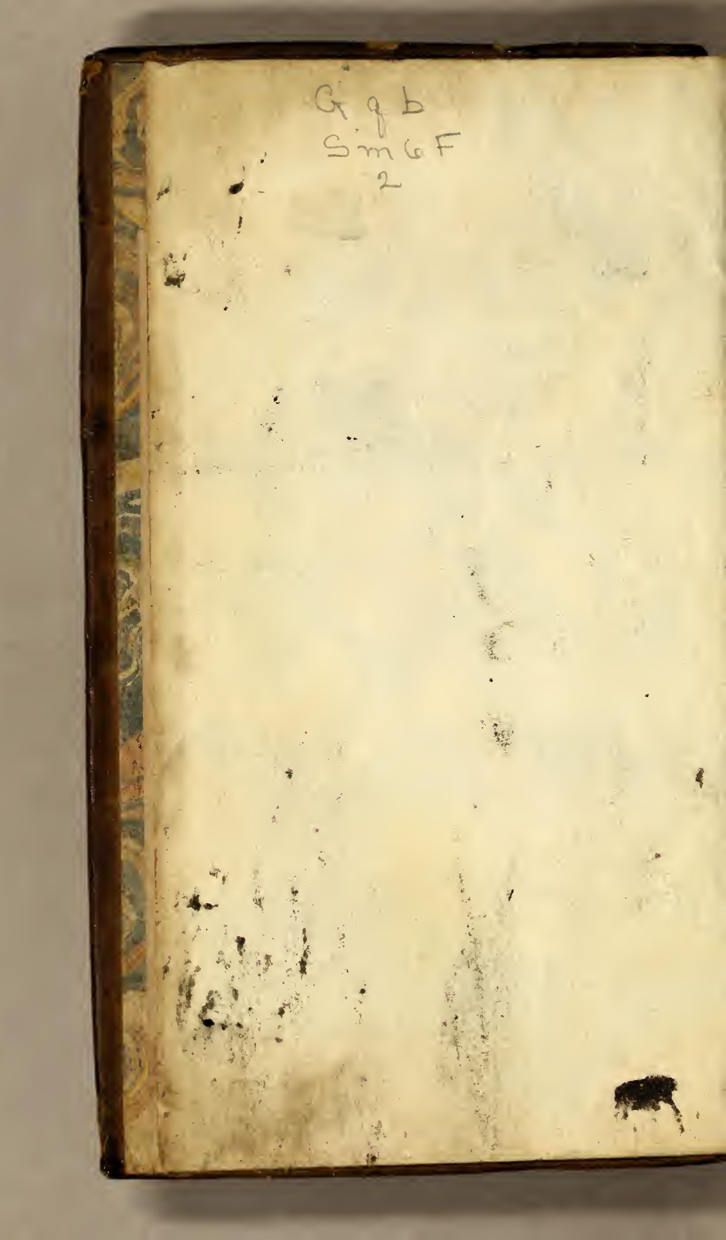
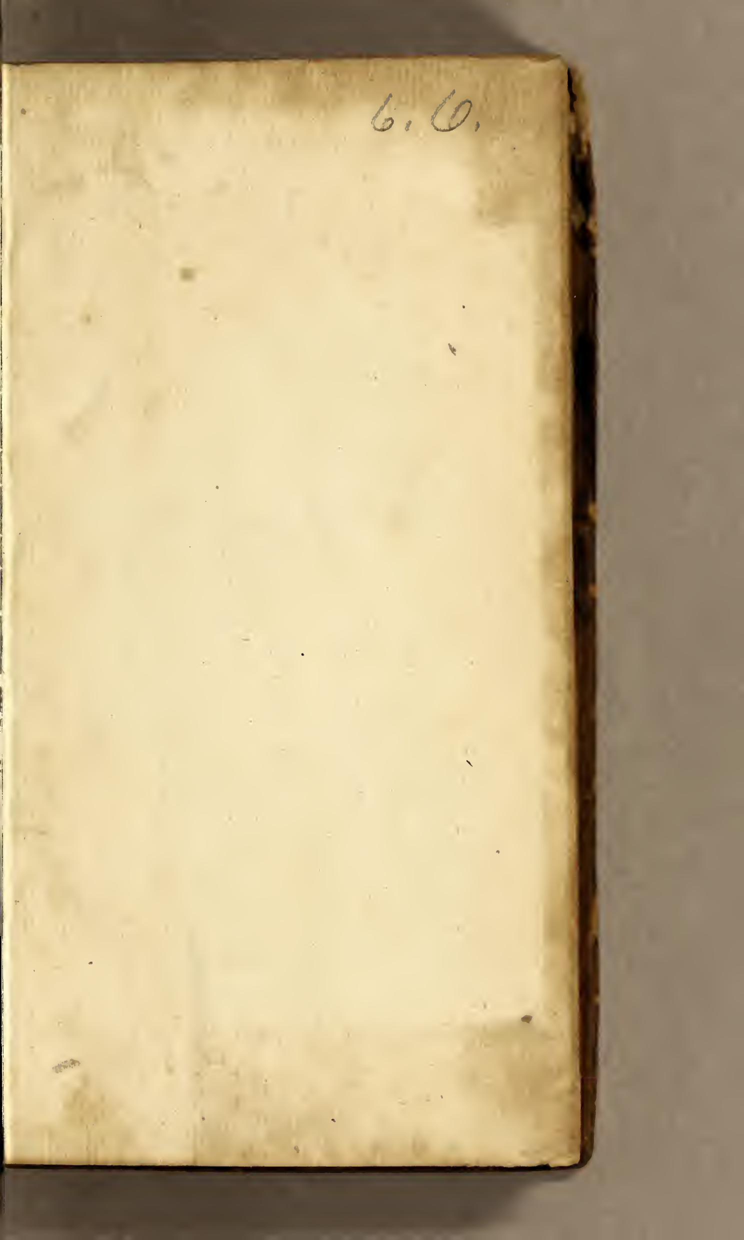



GAUDEO

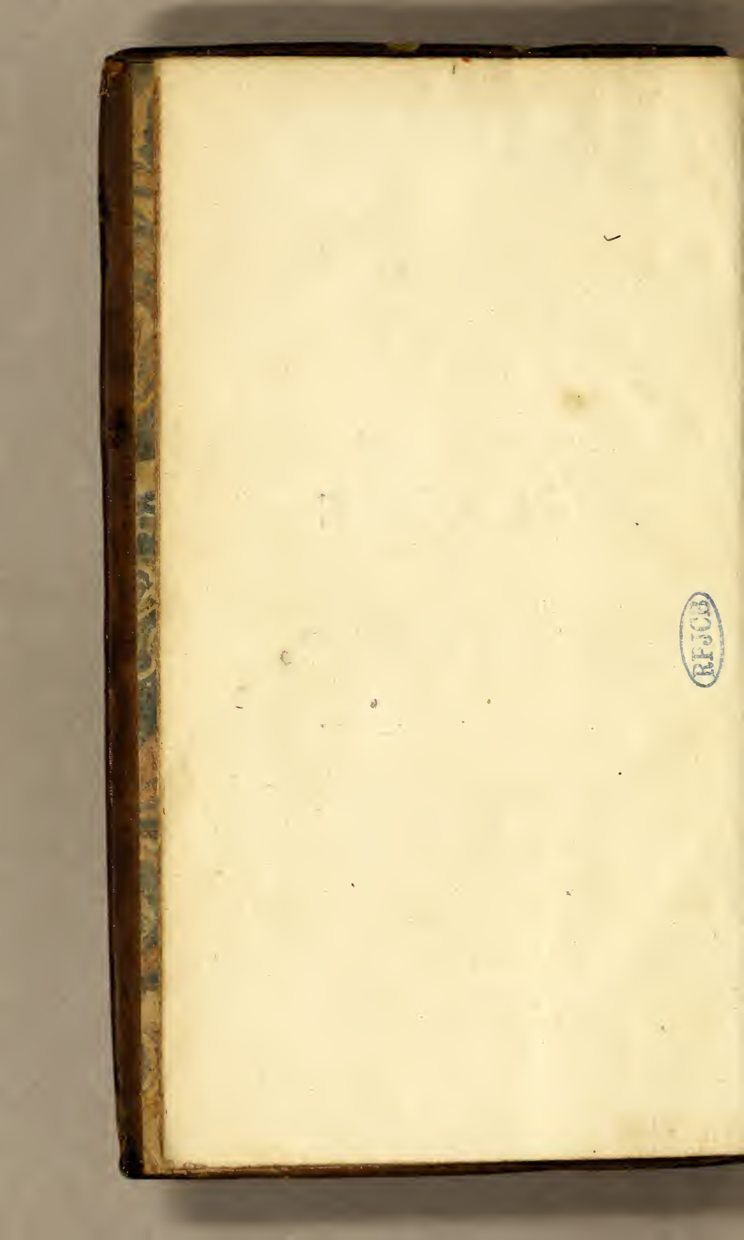



Gqb
Sm6F
2


6.0.

NOUVEAU VOYAGE DE GUINÉE,

SECONDE PARTIE.


RFJCB

NOUVEAU VOYAGE DE GUINÉE,

CONTENANT

Une Defcription exacte des Coûtumes, des manieres, du Terrain, du Climat, des Habillemens, des Bâtimens, de l'Education, des Arts manuels, de l'Agriculture, du Commerce, des Emplois, des Langages, des Rangs de diftinction, des Habitations, des Divertiffemens, des Mariages, & généralement de tout ce qu'il y a de remarquable parmi les Habitans, &c.

Traduit de l'Anglois de GUILLAUME SMITH, *Ecuyer.*

SECONDE PARTIE.

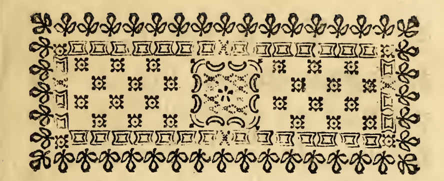


A PARIS,

Chez { DURAND, rue S. Jacques, au Griffon.
PISSOT, Quai des Auguftins, au coin de la rue Gift-le-Cœur.

M. DCCLI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



VOYAGE DE GUINÉE.

SECONDE PARTIE.

M. *Bosman* est très-concis dans sa description du *Cap-Coast*; mais tout ce qu'il en dit est très-vrai. Cependant, comme s'il avoit de la peine à dire du bien de tout ce qui regarde les *Anglois*, il quitte promptement son

ſujet,pour ennuier ſon Lecteur par un récit mal-aviſé des infirmités de cette Nation. Il nous dit entr'autres, que toute la Garniſon a un air affamé, & que les autres Coloniſtes reſſemblent à des Spectres ; ce qu'il attribue aux débauches qu'ils font avec un mélange mal-ſain de citrons, d'eau, d'eau-de-vie & de ſucre, qu'ils appellent *Pounch*. Il eſt vrai qu'on peut dire,à l'honneur des *Hollandois* demeurant en *Guinée*, qu'ils ont grand ſoin de ne pas altérer leurs eaux-de-vie par ces mêlanges mal-ſains, & qu'ils aiment mieux la boire pure, & cela en ſi grande quan-

tité qu'ils méritent mieux le nom de débauchés que les *Anglois;* mais, pour revenir à mon Hiſtoire, l'abordage eſt ſi dangereux dans cet endroit, qu'on n'oſe pas même envoyer des chaloupes à terre. On eſt obligé d'attendre des canots qui viennent chercher les Marchandiſes & les Paſſagers, & ces canots mêmes ſont ſouvent culbutés. Mais quand une fois on a atteint la Côte, on trouve un endroit fort ſain, & peut-être le plus convenable de tous en Guinée pour un *Européen.* Les remparts du Fort ſont montés de quarante piéces de gros canon, & il eſt le plus grand & le plus

ſort de tous ceux qui ſont en *Guinée*, à l'exception de celui de *S. George* d'*Elmine*, dont je joindrai ici une deſcription abbrégée.

Etant à Gambie nous y trouvâmes une Lettre, qui y avoit été laiſſée par un Vaiſſeau *Anglois* venant d'*Hollande*. Elle étoit adreſſée au Général *Hollandois* d'*Elmine*, & l'ayant apportée avec nous au *Cap-Coaſt* nous ſaiſîmes cette occaſion pour aller reconnoître ce Fort des *Hollandois*. Je m'embarquai pour cet effet avec le Capitaine *Livingſtone* dans un grand canot, & nous partimes de *Cap-Coaſt* pour *Elmine*, où il

remit la Lettre au Général, qui, je ne ſçais par quel hazard ſe douta de ma miſſion. Moi, d'un autre côté, me croyant abſolument inconnu, je me promenai nonchalament dans le Château. Mais le Général, qui me ſuivit de près, me prit par la manche, & me ramena bruſquement dans le grand Salon. Il m'appella par mon nom, & me dit que ſçachant que j'étois venu pour remporter toute la *Guinée* dans ma poche, il auroit ſoin que je n'y mis pas auſſi le Fort d'*Elmine*. Ce reproche, auquel je ne m'attendois point, m'étonna beaucoup; mais étant revenu de

ma ſurpriſe, je répliquai au Général, que je ne concevois point, comment il pouvoit s'imaginer que quelqu'un pût lever le plan & les dimenſions d'une Place, ſans avoir les inſtrumens néceſſaires, & que voyant que je n'en avois pas apporté avec moi il avoit tort de me ſoupçonner, en l'aſſurant que je n'étois pas venu à *Elmine* dans un pareil deſſein. Il me parut un peu interdit, & fâché du mauvais compliment qu'il venoit de me faire, & nous pria fort poliment de reſter à dîner avec lui ; ce que nous fîmes. Il nous montra enſuite quelques deſſeins & plans,

qui n'étoient pas achevés, & qui avoient été faits par des Ingénieurs *Hollandois*, envoyés exprès, pour cet effet, en *Guinée* par la Compagnie d'*Afrique*, comme je l'étois de la nôtre. L'ouvrage étoit en effet fort bien commencé ; mais, hélas ! ces habiles gens avoient perdu la vie avant d'avoir fait la moitié de leurs travaux, comme il étoit arrivé de même à plusieurs autres, envoyés pour la même expédition. Après le dîner, le Général nous donna le Capitaine de sa garde, pour nous montrer le Fort, qui est beaucoup plus grand & plus fort que celui de *Cap-Coast*,

quoiqu'il ne ſoit pas ſi aëré, ni ſi bien ſitué. On y aborde par un beau Quai, conſtruit à l'entrée d'une petite rivière proche le Fort, & l'on y arrive par un très-beau Pont-levis, fait à la façon *Hollandoiſe*. En faiſant le tour du Fort, je remarquai que la plûpart du canon étoit de cuivre, & la Garniſon me parut fort nombreuſe. Nous étions plus de trente à la table du Général, ſans compter les Facteurs, Ecrivains & Soldats, & je crois que le nombre des Blancs, réſidans dans le Fort, ſe montoit à cent cinquante. La Ville eſt auſſi fort grande & très-peuplée, & il y

a des Marchés conſidérables, où l'on vend tous les jours quantité de proviſions, ſur-tout en poiſſons. En un mot, tout m'a paru ici beaucoup ſurpaſſer le *Cap-Coaſt*, à la ſituation près. Nous y retournâmes le même ſoir, très-contens de notre voyage. Cependant je ne pus pas oublier pendant long-tems l'avanture que j'avois eue avec le Gouverneur, qui divertit beaucoup nos Meſſieurs du Fort.

Après avoir fini nos affaires au *Cap-Coaſt*, nous en partîmes *Jeudi*, 23 *Mars*. Comme nous étions ſur la fin de la ſaiſon ſéche, qui ne tombe pas au mê-

me-tems par toute la *Guinée*, la Garniſon étoit ſi peu pourvûe d'eau qu'elle ne put pas nous en céder pour notre uſage. Il n'y a point d'eau fraîche qu'à huit lieues du *Cap-Coaſt*, & il ne s'en trouve dans l'endroit que ce qu'on peut conſerver pendant les ſaiſons pluvieuſes, dans une grande cîterne ſoûterraine & voûtée, où toute l'eau qui tombe du Ciel eſt conduite du haut des bâtimens par des goutiéres de plomb. C'eſt ainſi que tous les Forts de la *côte d'Or* conſervent leur eau pour la ſaiſon ſéche.

Le lendemain à midi nous vinmes à l'ancre à *Tantumquery*

dans neuf brasses d'eau. J'allai à terre, & trouvant la cîterne de l'endroit bien basse, je n'en pus tirer que quatre tonneaux d'eau, que j'envoiai à bord de notre Vaisseau par la chaloupe. Le Fort est petit, assez joli & régulier, & il a quatre petits flancs, montés de douze piéces d'ordonnance. Il est dans une situation agréable proche la mer. L'abordage y est assez difficile, & de quinze canots qui étoient sortis pour la pêche, j'en ai vû huit de renversés, qui avoient perdu toute leur charge de poissons.

Comme nous n'avions pas beaucoup affaire en cet en-

droit, nous en partimes le 26, & le lendemain nous vinmes à l'ancre à *Winneba* dans cinq braſſes d'eau. Nous y fimes une bonne proviſion d'eau fraîche, qui étoit excellente, & après en avoir tiré pluſieurs tonneaux de la cîterne, nous trouvâmes qu'elle n'étoit pas baiſſée de plus de ſix pouces ; ce qui nous fit conclure qu'elle devoit avoir une ſource, d'autant plus que le fond étoit du pur rocher. Ce Fort eſt conſtruit ſur le même plan & les même dimenſions que celui de *Tantumquery*, & l'abordage n'y eſt pas moins dangereux. Il eſt ſitué ſur une élévation à envi-

ron quarante perches de la Mer, ayant une jolie avenue d'arbres, qui va jusqu'à la porte de dehors. Il y a aussi un grand ouvrage de dehors, qui contribue beaucoup à la force de l'endroit, & qui est d'une grande utilité au Fort, parce qu'on y garde le bétail pendant la nuit, pour le garantir des bêtes sauvages. Il y a aussi de bons jardins ; ce qui tout ensemble rend cet endroit agréable & fort divertissant.

Mardi, 28 *Mars*, vers minuit nous levâmes l'ancre, & le 30 nous arrivâmes à *Acere*, où nous mouillâmes dans six brasses d'eau sur un fond de roc.

Après avoir ſalué le Fort de ſept coups, comme il eſt d'uſage, nous allâmes à terre. Cet endroit eſt aiſé à aborder, par rapport à certains petits rochers ſitués devant la Côte, un peu avant dans la mer, qui rompent la violence des gros flots, avant qu'ils arrivent à la Côte. Le Fort eſt beau & très-conſidérable : il eſt placé ſur le ſommet d'un rocher fort eſcarpé, qui ſaillit ſur la mer ; & ſous le rempart du Fort on voit ſur le bord de la mer une batterie pour vingt piéces de gros canons. Le Fort même a quatre Flancs, montés de vingt-ſept piéces d'ordonnance. A la por-

tée d'un fusil de-là, il y a un petit Fort qui est aux *Hollandois*, & à deux petits milles un autre très-considérable, appartenant aux *Danois*. La campagne d'*Acere* est très-agréable: on n'y voit pas tant de bois que dans les autres endroits, & elle est sans contredit la plus belle de toute la *côte d'Or*. Il y a des sources de Sel, qui appartiennent au Fort, & qui fournissent des quantités considérables de Sel, non-seulement pour toute la *côte d'Or*, qui s'en fournit d'ici, mais encore pour le commerce de dehors. Il y a de grandes Villes de Négres, appartenans à leurs Forts respectifs. Les ha-

bitans ſont extrémement polis envers tous les Etrangers, & peut-être plus qu'en aucun autre endroit de cette côte, à l'exception de deux Villes qui ſe touchent preſque, & dont les habitans ſont abſolument décidés, les uns pour les *Hollandois*, & les autres pour les *Anglois*. Il ſe fait continuellement un grand commerce en cet endroit, principalement avec les Eſclaves, parmi leſquels il y en a qui arrivent des pays fort éloignés, & il n'eſt pas rare de trouver un ou deux *Malayens*, dans une partie d'autres Eſclaves. Ces *Malayens* viennent originairement de *Malaque*,

Malaque, qui eſt un Promontoire conſidérable en *Aſie*, ſitué entre les Iſles de *Sumatra* & *Borneo*. La principale Ville porte le nom du pays. Ce *Cap* fut découvert en premier lieu par les *Portugais*, qui conſtruiſirent la ville de *Malaque* & pluſieurs Forts, dont ils furent bien-tôt après chaſſés par les *Hollandois*, avec le ſecours des habitans. Les *Malayens* aimant à courir, ont fait des établiſſemens dans pluſieurs autres endroits, principalement à *Sumatra* & dans pluſieurs Iſles des Epiceries, qui ſont aujourd'hui toutes ſous la dominations des *Hollandois*. Ces ſévé-

res Monopoleurs puniſſent de mort tous ceux qui ſont trouvés commercer avec d'autre Nation que la leur ; & c'eſt pour ſe ſouſtraire à ces oppreſſions, que pluſieurs des Nationnaux ayant goûté les douceurs d'un commerce libre, quittent leur Patrie, & vont s'établir loin de-là, principalement du côté du Cap *Gardefuer* ſur la côte d'*Afrique*, à l'embouchure de la *Mer-Rouge*. Ils font de-là des voyages prodigieuſement longs en traverſant le vaſte continent de l'*Afrique*, juſqu'en *Guinée*, où ils achétent ou plutôt échangent des Eſclaves, en trafiquant

avec les *Caboceroas*. C'eſt ainſi qu'on trouve de tems en tems des *Malayens* expoſés en vente dans les Forts *Européens*. Ils différent beaucoup des Négres de *Guinée*, étant vrais *Indiens* Orientaux, tannés avec de longs cheveux noirs. Ils portent de longues chauſſes & des jaquettes : ils ſçavent lire & écrire & parlent la langue *Malayenne*.

Pendant mon ſéjour à *Acere* je me promenai un ſoir devant le Fort des *Hollandois* avec un de nos Facteurs, qui connoiſſant quelques-uns de ceux qui étoient à la porte les aborda, & nous cauſâmes pendant

quelque temps avec eux, ſans qu'aucun d'eux nous fît la politeſſe de nous inviter pour entrer. Je crois qu'ils ſçavoient qui j'étois, & ils avoient ſans contredit, ordre du Général d'*Elmine*, de ne me laiſſer entrer nulle-part, crainte que je ne rendis compte de l'état de leur Fort & garniſon. Ils ne firent même aucune viſite aux *Anglois*, ni n'en reçurent pendant tout le tems que je reſtai dans ce pays.

Nous nous rembarquâmes *Lundi* 3 *Avril*. En levant l'ancre nous eûmes un cable caſſé, & nous détachâmes nos Chaloupes, qui nous ramenerent

l'ancre en moins de deux heures. Nous mîmes à la voile pour *Juida*, dans le deſſein de quitter la *côte d'Or*, dont je donnerai ici en paſſant, une deſcription abbrégéé d'après mes propres obſervations.

Je dois dire d'abord, que je ne ſçai pas par quelle raiſon on appelle ce diſtrict la *côte d'Or*; puiſqu'il eſt certain que d'autres endroits de la *Guinée* rendent autant ou plus d'or, & de meilleur que celui-ci, principalement le diſtrict de *Gambie*. Il eſt certain que tous les pays intérieurs de la *Guinée* abondent en mines d'or, & quoique les gens du pays ne

ſoient pas aſſés habiles Mineurs pour ſçavoir où, & comment ſuivre la veine, ils ne laiſſent néanmoins pas de trouver des quantités conſidérables d'or dans pluſieurs de leurs mines, qu'ils regardent toutes comme ſacrées, au point de ne permettre à aucun mineur *Européen* de voir leur mines, ni d'en chercher d'autres. Cependant ils apportent des quantités conſidérables d'or ſur la Côte pour trafiquer contre d'autres marchandiſes. Ceux qui demeurent proche la mer ont une autre invention de chercher de l'or, que voici. Dans la ſaiſon pluvieuſe, après une nuit

où il a tombé beaucoup d'eau, on voit toute la Côte couverte de monde, & principalement de femmes, qui ont chacune une couple de jattes ou plats faits de calebaſſes. Elles en rempliſſent le plus grand, de terre ou ſable qui eſt entraîné du haut des montagnes par les torrens d'eau qui ſe déchargent dans les rivieres, marais ou lacs. Elles lavent ce ſable avec beaucoup d'eau, en tournant continuellement les jattes, & l'eau s'écoule par les bords : l'or, s'il y en a, tombe au fond par ſa peſanteur. Elles continuent de même, juſqu'à ce que tout ce qui ſurnage ſoit ſorti

du plat, à l'exception de deux ou trois cuillerées qui reſtent au fond, & qu'elles ont grand ſoin de tranſvuider dans la petite jatte. Elles rempliſſent le grand plat de nouveau, & continuent à laver de même juſques vers midi, que la petite jatte eſt ordinairement remplie de ce qui a reſté au fond de la grande. Elles la remportent chez elles, & relavent ces féces avec beaucoup de ſoin; elles y trouvent ſouvent de l'or, tantôt pour 20 ou 30 ſols, tantôt pour douze francs, tantôt pour deux liards, & fort ſouvent il n'y en a point du tout. Je ne connois pas d'autre moyen,

dont les *Guinéens* se servent pour trouver de l'or. Les *Portugais* sçavent mieux profiter des richesses du *Brézil* : ils sont bons mineurs & artistes, & de plus toutes les mines leur appartiennent en propre.

Nous lisons dans la description de la *côte d'Or* de *Bosman*, qu'elle n'a que soixante milles de long. J'avoue que plusieurs Lecteurs peuvent être instruits de la différence qu'il y a entre les milles de *Hollande* & ceux d'*Angleterre* ; mais d'un autre côté il y en a beaucoup qui ne le sont pas : par conséquent c'est nous jetter dans l'erreur que d'appeller mille

une diſtance qui tient un tiers plus qu'une lieue. On peut dire généralement que cet Auteur n'eſt gueres exact pour computer les diſtances. Ainſi pour donner au Lecteur une idée préciſe de ces meſures, il ſuffit de remarquer, que la *côte d'Or* commence à la riviere de *Mancha*, & s'étend au Sud-Eſt vingt lieues au Cap des *Trois Pointes*, delà à l'Eſt-Nord-Eſt quatrevingt dix lieues juſqu'à la riviere de *Volta*, faiſant en tout cent dix lieues ou trois cent trente milles en longueur. La largeur ne peut pas être bien conſidérable : car on n'appelle proprement côte que

le bord d'un Pays le long de la Mer. Il eſt vrai que ce Diſtrict eſt partagé en dix ou onze petits Royaumes ou Republiques, qui ont d'un côté le bord de la Mer pour limites, & dont il y en a qui s'étendent aſſez avant dans le pays intérieur; mais il me paroît inutile d'amuſer le Lecteur, comme fait le ſieur *Boſman*, par des deſcriptions vagues des limites de ces petits Pays, qui ſont ſi ſujettes à changer, par rapport aux guerres continuelles que ces petits Souverains ſe font ſur le moindre prétexte. Je crois encore qu'il ne convient pas à un Hiſtorien de rapporter

des faits dont il ne sçauroit être certain ni par lui-même, ni sur de bonnes autorités ; & il s'expose souvent à faire des faux pas, comme j'en ai découvert plusieurs dans cet Auteur *Hollandois*, comme quand il dit, par exemple, * en parlant de *Jean Visier*, autrefois Chef du Fort des *Prussiens*, qui est appellé aujourd'hui Fort de *Conny* : " Qu'il fut saisi par les Ne-
„ gres & amené dans les Pays
„ intérieurs, où ils lui casse-
„ rent cruellement les mem-
„ bres, & le noyerent dans la
„ mer après avoir chargé son
„ corps de quantité de pierres. „

* *Description de la Guinée*, page 9.

Mais que prétend-il dire, en parlant de la mer dans le Pays intérieur ? Je m'imagine lire dans les Avantures de *Robinson Crusoé*, qui nagea à bord du Vaiſſeau ſur lequel il venoit de faire naufrage, & remplit ſes poches de biſcuits, pendant qu'il étoit nud. Je reviens à ma deſcription, de la *côte d'Or*, & je parlerai en premier lieu du Pays qui eſt aux environs d'*Axim*. Il eſt extrèmement fertile, & produit différentes ſortes de grains, & principalement une quantité prodigieuſe de Ris, dont il fournit preſque toute la *côte d'Or*, en échange, contre l'huile de Palme, qui manque

presqu'entierement dans le pays d'*Axim*.

Les environs de *Dixcove*, *Secondec* & *Commenda*, que *Bosman* appelle *Commany*, ne donnent pas des récoltes si abondantes de Ris; cependant ils ont des vallées admirables & de belles collines couvertes de bois. Les districts d'*Elmine* & du *Cap-Coap* ne leur cedent rien en beauté & fertilité, & ils sont beaucoup mieux peuplés. Plus on descend vers la côte des Esclaves, plus les Pays sont charmans & abondans en toutes sortes d'arbres, de fruits, de racines & de plantes, qui viennent sous la *Zone Torride*,

& dont je donnerai la deſcription. Mais avant de parler des végétaux, je dois dire un mot des Animaux du Pays.

Je commence par les habitans qui ſont vigoureux & robuſtes, mais généralement lâches & pareſſeux, ſinon qu'ils vont de tems en tems à la pêche. Ils ſont tous *Payens*, cependant il y en a parmi eux quelqu'uns, qui ont une idée d'un Etre ſuprême, qui a fait & qui gouverne toutes choſes. Ils croyent auſſi à l'immortalité de l'ame, comme l'on doit le préſumer par les cérémonies uſitées dans leurs funérailles, principalement dans les endroits

les plus éloignés des Forts *Européens*, où ils tuent plusieurs des plus anciens Esclaves du défunt, pour aller le servir dans l'autre monde. A la mort d'un riche on tue aussi sa femme favorite, qui est censée consacrée à son faux Dieu, pour tenir compagnie au défunt. Cependant cette pratique horrible de sacrifier des hommes est défendue dans des endroits soûmis aux *Européens*, ou situés proche leurs Forts. Lorsqu'un riche *Caboceroe* meurt, sa charge passe à son fils, s'il en laisse, qui hérite aussi de lui toute son armure, & rien autre chose : tous les biens & effets de va-

leur passent aux enfans de la sœur du défunt, ou autres plus proches parentes, comme étant censés indubitablement de son sang; au lieu que les enfans qui passent pour les siens, peuvent venir d'autres hommes. Cependant cet usage est beaucoup dégénéré dans ces derniers tems sur la Côte, où les *Européens* ont séance parmi le *Caboceroe*, pour juger des causes, faire des loix, &c.

Le culte qu'ils rendent à leurs faux Dieux, se fait de différentes façons, & selon que chacun se conduit sur ses propres idées.

Lorsqu'un enfant vient au

monde, ils lui donnent un nom, qui eſt généralement pris du jour auquel il eſt né, juſqu'au ſeptieme enfant de la même mere, qui eſt appellé le Septieme; & s'il en vient davantage, on le nomme, le Huitieme, le Neuvieme, &c. Ils leur donnent, en outre, d'autres noms, par leſquels ils les diſtinguent d'entr'eux.

Leurs mariages ſe font ſans les moindres cérémonies. Lorſqu'un homme jette les yeux ſur une jeune fille, il parle à ſes parens, qui ne refuſent jamais le parti qui s'offre pour placer leur fille. Ils la conduiſent immédiatement à la maiſon du

prétendu, qui la prend, non en chemiſe ; mais ce qui eſt plus généreux, même ſans chemiſe, ni autre douaire que ſon corps. En effet, il n'a pas beſoin qu'elle lui apporte de l'argent, parce qu'elle ne lui cauſe jamais de dépenſe après le jour du mariage, qui parmi les gens du commun, paſſe rarement une once d'or, qui eſt diſtribuée parmi les parens, deux paires d'habillemens pour la mariée, une chévre graſſe, un peu de vin de Palme & d'eau-de-vie, pour la récréation de l'aſſemblée.

La plûpart d'entr'eux ont dix ou vingt femmes à la fois,

& plus ils en ont, plus ils ſe regardent riches, étant naturellement lâches & pareſſeux, travaillant rarement eux-mêmes, & faiſant faire tout l'ouvrage par leurs femmes, non-ſeulement dans la maiſon, mais même dans les champs. Cependant les riches exemptent toûjours deux de leurs femmes de toute ſorte de travail. La premiere eſt ordinairement la plus ancienne, ou celle qui a donné à ſon mari le plus d'enfans; l'autre eſt toûjours une des plus jeunes favorites, qu'il dédie à ſon faux Dieu. Toutes les autres ne ſont, pour ainſi dire, que les Eſclaves; néanmoins

elles vivent toutes en paix entr'elles, ſans que l'une envie le bonheur de l'autre ; & le mari tâche de ſon côté de partager ſes faveurs également entr'elles. Celles qui ſe croyent diſgraciées, trouvent le ſecret de ſe ſatisfaire ailleurs, ſans craindre de déplaire par-là à leurs maris, qui, au contraire, ſont ordinairement charmés de ces aventures, pourvû qu'ils retirent le ſalaire que leurs femmes gagnent, en ſe proſtituant aux Etrangers. Ceux qui ſont pauvres contraignent leurs femmes à faire ce métier, pour gagner de l'argent. Voilà tout ce que j'ai à dire de la Nation.

Je paſſe aux Quadrupedes, dont il y a différentes eſpeces dans ce Pays, comme des Vaches, des Moutons, des Chévres, des Cochons, des Verrats, des Cerfs & des Biches de la taille de nos bêtes fauves, des Dains & des Daines beaucoup plus petits que les nôtres & de couleur de Souris ; des Antelopes & des Liévres, qui ſont tous mangeables. Les autres ſont les Elephans, les Lions, les Tigres, les Léopards, les Panthéres, les *Jackals*, les Chiens, les Chats, les Civettes, les Rats, les Souris, les Singes, dont il y en a pour le moins cinquante eſpeces, &

qui au reſte ne ſont bons qu'à faire toute ſorte de malices. La plûpart de ces Animaux ſont ſi bien connus en *Europe*, qu'il eſt inutile d'en faire la deſcription. J'ai donné celle de quelques-uns moins connus, & j'ajoûterai ici ce qu'il me reſte à dire ſur les autres.

Les Moutons de *Guinée* reſſemblent ſi peu aux nôtres en *Europe*, qu'un Etranger dans ces climats chauds, auroit de la peine en les voyant de les reconnoître, à moins qu'il ne les entende bêler. Ils ſont couverts d'un poil d'un brun clair & noir comme nos Chiens, & il ſemble que l'ordre de la na-

ture eſt renverſé dans ce Pays. Le Mouton a du poil, & les cheveux de l'homme ſont de la laine.

L'*Antelope* eſt un petit Animal d'une beauté parfaite, qui eſt ſi agile ſur ſes jambes, qu'il ſemble voler plutôt que courir dans les bois. Cependant les Negres qui leur donnent la chaſſe en tuent ſouvent, & c'eſt un manger fort délicieux quand ils ſont jeunes. Un homme de bon appetit mangeroit, ſans ſe gêner, une couple de ces petits Daims, qui ne paſſent gueres la groſſeur d'un petit Lapin. Les *Européens* font ſouvent garnir leurs

pattes

pâttes en or, & les fumeurs de Tabac s'en ſervent en guiſe de fouloirs de leurs pipes. Ils ſont ſi délicats, qu'il eſt impoſſible de les tranſporter vivans en *Europe*. Nous l'eſſayâmes à notre retour avec une couple, que nous tinmes dans du coton, en y apportant tout le ſoin imaginable; mais nous y perdimes nos peines: ils moururent en chemin, & nous n'en pûmes remporter que les peaux rempaillées. Je ne ſçaurois donner une meilleure deſcription de cet Animal, qu'en renvoyant mon Lecteur à ſa figure, repréſentée dans le *Frontiſpice*.

La Civette eſt à peu-près de la groſſeur & de la couleur d'un Chat ordinaire, tacheté de noir. Elle eſt extrèmement ſauvage ; & la fiente du mâle eſt beaucoup meilleure que celle de la femelle. Cependant la Civette ne reſſemble pas tout-à-fait au Chat d'*Europe* ; c'eſt pourquoi j'en ai ajoûté ici la figure, tirée d'après nature.

Ayant donné la deſcription des Quadrupedes de ce Pays, je paſſe à celle des Oiſeaux. Ce ſont des Poules, des Canards, qu'on appelle en *Angleterre* Canards de *Moſcovie*, des Pigeons, des Tourterelles, & des

Perdrix. Ces eſpeces ſont mangeables ; les autres ſont des Perroquets, des Perruches, des Corneilles de *Royſton*, qui ne different des nôtres que par la couleur, qni eſt blanche ; au lieu que les autres ſont griſes, des Aigles, des Milans, des Oiſeaux verds, & deux eſpeces d'Oiſeaux à couronne. Le premier de ces derniers eſt verd, du côté de la tête & du col, d'un beau pourpre ſur le corps ; les ailes & la queue ſont de couleur d'écarlate, tachetées de blanc. Il eſt à peu-près de la groſſeur d'un Perroquet. L'autre eſt comme un Héron, ayant environ trois pieds de

haut ; & il eſt gourmand de Poiſſons. Il eſt tacheté de noir & de blanc, ſa couronne eſt comme des ſoyes de Cochon, reſſemblant beaucoup aux vergettes d'un Cheval de Caroſſe, & telles qu'on voit ſur le bonnet des Negres, dans le *Frontiſpice*.

On voit auſſi quantité d'Hirondelles & de Martinets, pendant tout le cours de l'année. Nous en trouvions ſouvent à vingt lieues de terre, & pendant la nuit nous en avions des troupes conſidérables à bord de nos Vaiſſeaux. Ils s'envoloient à la pointe du jour à la pourſuite de petits Inſectes, qui

leur ſervent de nourriture. Ces Oiſeaux ſuivent ſans doute le Soleil, en quittant l'Eté ces Climats chauds, pour s'en aller en *Europe*, & en s'en retournant vers l'Automne, comme font les Becaſſes, en venant des Climats froids.

Au reſte, tous ces Oiſeaux ſont ſi bien connus en *Europe*, que je puis me diſpenſer d'en donner ici la deſcription.

Je viens aux Reptiles de la *côte d'Or*, dont les principaux ſont les Fourmis, les Serpens, les Scorpions, les Millepieds, les Guanoes, les Lézards, les Cockroches, les Araignées, les Grenouilles & les Crapauds.

Ces derniers ſont en guerre perpétuelle avec les Serpens; de même que les Porc-épics, que je devois nommer auſſi; & qui leur dardent leurs fleches. Celles-ci ont huit ou dix pouces de long: elles ſont d'une ſubſtance cornée, & reſſemblent beaucoup à de l'écaille.

Les Fourmis, que *Salomon* appelle un Peuple ſage, méritent principalement notre attention. Il y en a en *Guinée* de trois differentes eſpeces, des rouges, des blanches & des noires. La premiere eſpece reſſemble exactement à celle de l'*Europe* : mais les deux dernieres ſont beaucoup plus groſ-

ſes, ayant plus d'un demi pouce de long. Il y en a qui demeurent dans des troncs d'Arbres, & d'autres creuſent la Terre & élevent ſouvent des petites Montagnes de ſept ou huit pieds de haut, ſi bien remplies de creux, qu'elles reſſemblent parfaitement à une ruche d'Abeilles. Ces petites Montagnes ont une très-petite circonférence, à proportion de leur élévation. Elles ſont pointues au ſommet, & on diroit en les voyant que le moindre coup de vent ſuffiroit pour les renverſer. Je m'aviſai un jour d'abbatre une pareille pointe avec ma canne, & j'en vis ſortis dans

un inſtant pluſieurs milliers de Fourmis, qui venoient à moi, comme pour m'en demander raiſon. Je pris le parti de m'enfuir promptement, ſçachant par l'expérience, que pluſieurs de nos Poules, & même des Moutons bleſſés ou eſtropiés, avoient été dévorés pendant la nuit par les Fourmis; ſi bien que le matin on n'en avoit trouvé que le Squélete, ſi parfaitement rongé & nettoyé, que le plus habile Anatomiſte du monde ne ſçauroit s'en acquitter plus promptement. Les Rats mêmes, d'ailleurs ſi agiles, échappent rarement à leur fureur, quand une fois ils ſe

trouvent

trouvent pris. Ce n'eſt pas que j'euſſe peur d'être Anatomiſé par ces Animaux : mais je craignois leurs morſures qui ſont extrèmement douloureuſes, quoiqu'elles ne ſoient pas dangereuſes. Je parle par expérience, ayant ſenti celle d'une Fourmi noire. Au reſte, j'ai été aſſez heureux de n'avoir été mordu ni piqué par aucun Animal venimeux, pendant tout le tems que j'ai paſſé en *Guinée*, juſqu'à mon arrivée aux *Indes Occidentales*, où je fus maltraité d'une maniere cruelle par les Couſins. Mais, pour revenir aux Fourmis, elles ont ordinairement trente ou qua-

rante Conducteurs hardis, qui marchent toûjours devant, & que les autres ſuivent par-tout où ils les veulent mener. Leurs marches ſe font ordinairement pendant la nuit, & elles venoient fort ſouvent nous viſiter dans nos lits, que nous étions obligés de quitter ſur le champ, crainte d'être dévorés ; ſans quoi elles ne manquoient point de ſe régaler à nos dépens, & nous avions le plaiſir, quand elles s'étoient raſſaſiées, ou qu'elles ne trouvoient plus rien à ronger, de les voir défiler dans le plus bel ordre, & chaque Fourmi emportoit quelque choſe de ce qu'elle avoit trou-

vé dans ſon chemin. Pendant mon ſéjour à *Cap-Coaſt*, il vint une république conſidérable de Fourmis viſiter le Château. Ce fut à la pointe du jour, avant que l'avant-garde eut gagné la Chapelle, où quelques Negres étoient couchés à terre : l'arriére-garde étoit peut-être encore à un quart de mille de l'endroit; mais les premieres entroient déja trente à quarante de front. J'avois coûtume de me lever à la pointe du jour, pour préparer mes travaux: mais je fus fort ſurpris ce matin de voir que les Fourmis noires avoient pris poſſeſſion de la Chapelle, & je mis l'a-

larme parmi les Negres, qui dormoient d'un profond sommeil. Un d'eux se saisit promptement d'un Cartouche, & fit une traînée de poudre le long de la route des Fourmis, qui ne s'écartent gueres de leur chemin. Il y mit le feu, & envoya en l'air plusieurs milliers, qui avoient déja gagné la Chapelle : les autres, qui conduisoient l'arriere-garde, ayant senti apparemment le malheur qui venoit d'arriver à l'avant-garde, s'en retournerent sur leurs pas, & reprirent la marche pour leur domicile. Si les Fourmis n'ont point de langage, comme plusieurs per-

ſonnes le prétendent, il eſt certain qu'elles ont une façon de s'entendre entr'elles, comme je l'ai expérimenté fort ſouvent de la maniere ſuivante. Voyant quelquefois deux ou trois Fourmis traînantes ou écartées de la grande troupe, je tuois quelqu'inſecte que je leur jettois. Elles ſe jettoient auſſi-tôt ſur lui, mais le trouvant trop gros pour pouvoir l'emporter, elles détachoient une d'entr'elles pour chercher du ſecours, & les autres reſtoient ſur la place à garder le corps mort, juſqu'à ce que le Meſſager revint à la tête d'une groſſe troupe. Quand il n'y en

avoit pas encore assez pour entraîner la proie, on envoyoit un second Messager pour chercher promptement du nouveau secours.

Les Serpens de *Guinée* sont de différentes formes & grosseurs : il y en a qui ne sont pas plus gros que ceux qu'on voit communément en *Europe* ; d'autres sont assez gros pour avaler un *Caberita* entier. Il y en a qui ne sont point du tout venimeux ; & ce sont ceux-là qu'on adore à *Whydah*, comme je le dirai plus amplement dans la suite. Il y a aussi des Serpens à sonnette, qui ont été si bien décrits par d'autres,

que je puis me diſpenſer d'en dire davantage.

Il y a des Scorpions en quantité, dont quelques-uns ſont très-petits & d'autres auſſi gros qu'une Ecreviſſe. Leurs piquûres ſont extrèmement dangereuſes, & ſouvent mortelles ; ils piquent avec un aiguillon qu'ils ont au bout de la queue & à côté duquel il y a un petit ſac blanc rempli de venin de la groſſeur d'un petit pois. Quand ils enfoncent l'aiguillon dans la chair, le ſac creve & le venin s'écoule dans la playe. Comme cet Animal n'eſt pas fort généralement connu, j'en ai donné la figure dans le *Frontiſpice.*

Les Mille-pieds, que les *Portugais* appellent *Cent-pieds*, & les *Anglois* *Quarante-pieds*, ont vingt pattes de chaque côté. Leur morſure eſt très-douloureuſe ſans être mortelle.

Le Ganoe ne fait aucun mal. Il eſt de la figure d'un Lezard, mais beaucoup plus gros. La Guinée produit en effet pluſieurs eſpeces de Lezards, dont chacune a ſon nom particulier, comme les *Salamandres*, les *Cameleons*, &c. On dit communément que les Salamandres vivent dans le feu : mais je ne ſçais pas d'où vient cette tradition, à moins

que ce ne ſoit de ce qu'ils ſont d'une nature extrèmement froide. J'en ai vû qui étoient couchés au grand Soleil ſur une pierre dont la main ne pouvoit pas ſupporter la chaleur ; pendant que l'Animal étoit à l'attouchement auſſi froid qu'une Grenouille.

Le Cameleon eſt une autre eſpece de Lezard, qui, à ce qu'on prétend, ne vit que de l'air. Il eſt très-certain que cet Animal peut ſubſiſter pendant pluſieurs mois ſans prendre aucune nourriture ; cependant on le voit ſouvent tirer la langue, qui eſt fort longue & pointue, & avec laquelle il a

l'adreſſe de prendre des mouches. Voyez le *Frontiſpice.*

On y voit auſſi un certain Animal connu ſous le nom de *Cockroch.* Sa couleur eſt d'un brun noirâtre, & il a à peu près la figure d'un Cerf volant. Les plus gros ont environ deux pouces de long. On prétend qu'ils ſont ennemis mortels des Punaiſes ; ce que je crois d'autant plus volontiers, que dans notre Vaiſſeau, qui étoit toûjours rempli de *Cockroch*, nous n'apperçûmes pas une ſeule Punaiſe pendant tout notre voyage ; au lieu que les autres Vaiſſeaux en étoient infectés.

La plûpart des endroits de la *Guinée* produisent des Araignées d'une grosseur monstrueuse. Leurs pattes sont environ de la longueur d'un doigt & épaisses à proportion. J'en vis une pour la premiere fois dans le Fort de *Gambie*. Ce fut en m'allant coucher que j'apperçus un gros Animal qui couroit par terre : je le pris d'abord pour un Crapeau ; mais l'Animal monta sur le mur, où il s'arrêta au moment que j'approchai la chandelle. Je le reconnus pour une Araignée, & c'étoit une femelle, car elle avoit sous le ventre une espece de poche remplie d'œufs,

qui avoit pour le moins quatre pouces de circonference. Le dos & les pattes étoient couverts d'un poil fin de couleur de souris, qui les faisoit paroître comme de velours. On prétend que ces énormes Animaux sont fort venimeux.

Voilà tout ce que j'avois à dire des Animaux de la *côte d'Or*, qui sont parvenus à ma connoissance. Quant aux Chevaux, il n'y en a point du tout, & les Blancs voyagent dans des Canots le long de la côte en allant d'un Fort à l'autre. Ils n'ont en effet rien à faire dans l'intérieur du Pays, à moins qu'ils n'y aillent de tems

en tems pour ſe divertir. Ils ſe font porter alors dans des Eſtrapontins faits de roſeau & attachés par chaque bout à un bâton de l'épaiſſeur d'une jambe: deux Negres forts ſont en état de porter ainſi un homme fort loin ſans beaucoup ſe fatiguer. A *Whydah* on eſt en uſage de mettre un oreiller dans l'Eſtrapontin & de s'y coucher tout du long. On voyage ainſi en liſant ou en dormant, & l'Eſtrapontin eſt couvert d'un grand morceau d'étoffe de ſoye ou de toile de cotton. Mais ſur la *côte d'Or*, quand on ſe promene pour prendre l'air, on eſt toûjours aſſis dans l'Eſtrapontin ayant

les jambes pendues par dessus un côté & la poitrine appuyée contre le roseau, pendant que les Esclaves courent à côté de cette voiture avec des Parasols, pour garantir le Voyageur contre l'ardeur des rayons du Soleil.

Je joindrai à tout ceci une description des Végétaux de la *côte d'Or*, dont j'ai déja nommé les principaux en parlant des Jardins du *Cap-Coast*, à l'exception de l'Arbre de bois rouge & de l'Arbre de cotton. Ce dernier croît à une hauteur si prodigieuse que *Bosman*, qui l'appelle *Arbre de Capot*, assûre qu'un fusil peut à peine chasser

la bale jusqu'au sommet. Je ne voudrois pas garantir la vérité du fait; mais je puis assûrer d'avoir vû moi-même sur l'Isle de *Tasso*, dans la riviere de *Sierra-leone* un Arbre de cotton, qui avoit treize brasses de circonférence proche la racine. L'écorce de cet arbre est fort coriace & garnie de très-fortes épines. L'Arbre porte des cosses qui sont comme celles des féves de *Windsor*, & dans lesquelles vient une espece fine de cotton court, qui ressemble à de la soye, mais qui n'est bon qu'à faire des matelas; & quand la cosse est mûre, elle tombe & laisse en

crevant le cotton à découvert. Les plus jeunes arbres & les plus petits portent toûjours le plus de cotton. Le bois de cet arbre étant d'une ſubſtance ſpongieuſe, n'eſt pas bon pour en faire des Canots, & les Negres creuſent pour cet effet des arbres beaucoup plus petits & d'un grain plus dur, dont ils fabriquent des Canots, qui ſont aſſez bons pour leur uſage : ils ont ordinairement quarante-cinq pieds de long ſur cinq de large, & il faut treize rames pour les gouverner.

Il eſt aiſé de comprendre par tout ceci, qu'il doit y avoir en *Afrique* des Arbres conſidérablement

rablement plus gros qu'en *Europe.*

L'Arbre de bois rouge, ainsi appellé par les *Européens*, est aussi fort gros. Le bois est très-dur, & c'est, à ce qu'il me paroît, une espece de *Mohogony*, qui ne cede en rien à celle qui vient des Plantations de l'*Amérique*. Je passe sous silence les Arbres connus en *Europe*, comme les Orangers, les Citroniers, les Limoniers, &c.

Je passe aux *Guavas*, qui viennent sur un petit buisson. Le fruit n'est pas plus gros qu'un Pepin d'or, & est d'un goût exquis. Le dedans est rougeâtre : il est rempli de petites

pierres, & ressemble beaucoup à une Grenade.

L'Arbre de *Papaw* a le tronc droit, de sept ou huit pieds de haut: son sommet est couronné de plusieurs branches vertes, qui portent des feuilles larges & formées comme celles de la Vigne, & le fruit vient à la racine des branches proche le tronc. Etant coupé & cuit, il se mange fort bien avec du salé; mais il faut y mettre du poivre & du beure: car il n'a presque point de goût par lui-même. Il se cuit plus aisément que les Navets, & les *Européens* y mettent souvent du jus de Limons & du sucre, & le font

cuire au four fur un plat entre deux bonnes croûtes:on le mangeroit alors pour une tourte de pommes, tant pour le goût que pour la couleur. On s'en fert auffi en guife de gelée de pommes, en y mêlant du jus de Limons & du fucre.

J'ai déjà décrit les Platanes & les Bonanes dans mon hiftoire de *Gambie*; c'eft pourquoi je paffe à l'Arbre de Coco ou Cocotier, qui reffemble beaucoup à une efpece de Palmier. Les feuilles, ou plutôt branches, ont environ dix-huit ou vingt pieds de long, & je ne fçaurois mieux comparer leur figure qu'avec celle d'une plume,

ayant un tronc droit au milieu, comme le tuyau de la plume, qui est garni également des deux côtés de feuilles longues & pointues comme les flâmmes de Vaisseaux. Les pointes extrèmes de ces branches sont fort bonnes pour couvrir les toits des maisons en guise de chaume. Le fruit vient au bas de ces branches proche le tronc de l'Arbre comme le Papaw, auquel il ressemble tant pour la grosseur que pour la figure, étant aussi gros que la tête d'un homme & d'une substance cordée, qu'il faut ôter comme l'écorce verte d'une noix, pour venir à la coque,

dont il y en a qui tiennent environ une pinte. On regarde ce fruit comme très-ſain.

Le Cinnamome reſſemble beaucoup au Laurier. Son écorce intérieure eſt la plus forte & la plus propre pour l'uſage. Je goûtai un jour au *Cap-Coaſt* l'écorce d'un de ces Arbres, qui me parut fade & preſque ſans goût. Je mis en même-tems quelques feuilles dans ma poche, & je les remportai par hazard avec moi en *Europe*. Etant ſeches elles avoient le goût & l'odorat de Cinnamome beaucoup plus fort que l'écorce étant verte.

L'Arbre de Tamarin eſt de

moyenne taille,ayant des feuilles très-petites, & reſſemble beaucoup au Jaſmin. Le fruit vient en coſſes longues & minces comme les féves.

Les Palmiers ſont de plusieurs eſpeces, qui different beaucoup par leur nature; quoique fort peu en apparence. Il y en a de quatre eſpeces qui donnent quatre différentes ſortes de vins. Une autre eſpece produit des noix, d'où l'on preſſe l'huile de Palme, dont les vertus ſurprenantes ſont même ſi bien connues en *Europe*, & n'ont certainement pas échapé à la connoiſſance des Negres, qui ſont les plus ha-

biles Botaniſtes du monde, ſçachant au juſte l'uſage de chaque plante, & qui ne manquent d'employer cette huile avec un ſuccès étonnant, au point que leurs cures paroiſſent ſouvent miraculeuſes. Ils diſent communément, que l'huile de Palme eſt bonne pour le dos & pour le ventre, comme ils l'éprouvent journellement ſur eux-mêmes : car non-ſeulement ils en mettent dans tout ce qu'ils mangent, mais ils s'en graiſſent encore le corps tous les jours ; ce qui leur renforce conſidérablement les nerfs, &c. La derniere eſpece de Palmier eſt

celle qui vient jusqu'à la hauteur d'environ soixante pieds, & dont le sommet forme une grosse tête qui a précisément le goût de Chou, mais auquel il ne ressemble en aucune façon : cependant on l'appelle communément l'arbre de chou.

Je ne dois pas oublier les Grains de la *Côte-d'Or*, dont il y a de trois especes. La premiere est le Ris. La seconde est le gros Millet, que quelques-uns appellent Froment des *Indes*, étant une graine large & platte, qui vient sur une tige d'environ dix pieds de haut. De chaque tige il en sort deux ou souvent trois autres tiges

tiges latérales, qui portent chacune trois ou quatre cent grains. On en fait deux moissons tous les ans, & le terrāin est si aisé à cultiver, que deux hommes font plus que la meilleure charrue en *Europe*. Cette espece de bled se vend par milliers d'épis, qui étant battus donnent environ cinq boisseaux, dont la valeur est à peu près une Couronne *sterling*, ou six francs.

L'autre sorte est du petit Millet, que les *Portugais* appellent *Maize*. La graine est comme celle de Coriandre. L'épi ressemble beaucoup à celui de l'orge, au lieu que l'épi du

gros Millet reſſemble à celui du Froment. L'un & l'autre étant bien nettoyés du ſon, donnent du bon pain.

Il y a une autre eſpece de grain qui eſt fort bon, & qu'on appelle *Callivances*. Il eſt de la même forme & groſſeur que les Haricots, & ſe mange fort bien avec toute ſorte de mets, tant verd que ſec. Ces Féves ont le goût des pois gris quand ils ſont ſecs. La *côte-d'Or* produit pluſieurs autres eſpeces de féves; mais il n'y en a point qui ſoient ſi bonnes que les *Callivances*.

Les principales Racines ſont les *Yams* & les Pommes de terre.

Le *Yam* eſt de la forme du Panais, ſinon qu'il eſt plus gros à proportion de ſa longueur, ayant communément environ douze pouces de long, & le double de circonférence par en haut. Etant rôti il a le goût d'une pomme de terre. Celles de *Guinée* ne reſſemblent aux nôtres que par la forme : elles ont un goût fade & doucereux, & ne ſont pas, à beaucoup près ſi délicieuſes que les *Yams*.

Je paſſe ſous ſilence tous les autres Animaux & Végétaux de la *côte d'Or* & des environs, dont j'ai parlé ci-deſſus, & qui ſont ſi connus en *Europe*, qu'il eſt inutile d'en donner la deſ-

cription, & nous continuerons notre route pour la *côte des Negres* ou *des Esclaves*, qui mérite surtout notre attention.

J'ai déja dit, que nous mîmes à la voile d'*Acera Lundy* 3 *Avril* 1727. Le 5 nous traversâmes l'embouchure de la grande riviere de *Volta*, ainsi appellée par les *Portugais*, vraisemblablement à cause de sa rapidité : car elle se précipite dans la mer avec tant de force qu'elle en brise les flots & change même la couleur de l'eau jusqu'à huit lieues de la côte. Ce fameux Fleuve sépare la *côte d'Or* de la *côte des Negres*.

Vendredy 7 *Avril*, nous arrivâmes à la rade de *Whydah*, où nous trouvâmes trois Vaisseaux *François* & deux *Portugais*. Nous mîmes à l'ancre à la pointe du jour dans sept brasses d'eau, & nous saluâmes le Fort, qui étoit à plus d'une lieue de la Côte. Cet endroit est le plus difficile de toute la *Guinée* pour aborder. Les flots se brisent jusques à une distance si considérable de la Côte, qu'aucune de nos Chaloupes *Européennes* ne sçauroit l'approcher de deux cent verges. Il faut au contraire rester à l'ancre loin de la Côte, & y attendre les Canots qui viennent cher-

cher les Paſſagers & les marchandiſes ; ce que les habitans de ces Côtes ſont avec une adreſſe infinie, quoiqu'il arrive aſſez ſouvent que les Canots verſent, auquel cas les hommes périſſent avec les marchandiſes. Auſſitôt qu'on ſçût notre arrivée, on vint au devant de nous avec des Eſtrapontins, & un grand Canot vint nous prendre pour nous conduire ſur la Côte. Nous y arrivâmes ſans autre inconvénient que d'avoir été un peu mouillés. En paſſant par les endroits où les flots ſe briſoient le plus, j'admirai la dextérité étonnante avec laquelle nos Conducteurs

nous menoient, en gagnant toûjours le ſommet d'une vague après l'autre, dont la derniere nous aſſit bien avant ſur la Côte. Nous ſortîmes promptement du Canot, & nous le trainâmes à pluſieurs verges de la mer, pour le garantir contre la force des flots, qui ſans cela l'auroient enlevé. Quelqu'un qui verſeroit ici avec ſon Canot, pourroit ſe ſauver en nageant: mais d'autre côté il eſt preſque moralement impoſſiqu'il arrive ſain & ſauf juſqu'à la Côte: car il y a une quantité ſi prodigieuſe de Goulus de mer, qu'ils ſuivent même les Canots juſqu'à terre, pour tâcher d'at-

traper quelque butin.

Les Vaiſſeaux qui commercent ſur cette Côte, ont toûjours proche la mer des Tentes, qui leurs ſervent de Magazins pour ſerrer les marchandiſes. J'allai viſiter une de ces Tentes, qui appartenoit aux *François*, & ſe trouvant par hazard, que celui qui gardoit les marchandiſes étoit *Irlandois* de nation, il me pria de boire un coup avec lui ; ce que j'acceptai d'autant plus volontiers, que j'avois été beaucoup mouillé dans le trajet. J'y vis des piles conſidérables de barils d'eau-de-vie, qui me paroiſſoient mouillés en dehors. Je

lui en demandai la cause, & il me conta qu'on venoit les convoyer à terre ce même matin de la Barque longue qui y étoit amarée, & qu'un de ceux qui y travailloient, s'étant risqué un peu trop avant dans la mer, pour courir après un Baril, avoit été saisi par un petit Goulu de mer, que l'ayant blessé avec son couteau, il s'en étoit heureusement débarassé, mais que la vague suivante lui avoit fait perdre terre, & avoit amené en même tems deux autres Goulus, qui l'avoient mis en piéces & devoré sur le champ à la vûe de ses Camarades. Ce récit me fit frémir, &

m'indiſpoſa beaucoup contre cette Côte ; cependant les Eſtrapontins étant prêts pour nous voiturer au Fort, nous y entrâmes, & l'on traverſa avec nous trois rivieres, ou plutôt trois branches de la même riviere. Quand nous fumes arrivés à l'autre côté, nous continuâmes notre route à pied, par la plus agréable campagne que j'aye jamais vûe dans le monde. Les *Anglois* & les *François* ont ici des Forts à la portée d'un Fuſil l'un de l'autre : ce ſont des murailles de terre fort épaiſſes entourées de profonds foſſés. Le Fort des *Anglois*, qui eſt très-grand, a

quatre batteries bien fortes montées de dix-ſept piéces de gros Canon.

Le Gouverneur de ce Fort a entr'autres, ſous ſa dépendance, la Factorerie de *Jacquin*, qui en eſt éloignée d'environ ſeize ou dix-huit milles à l'Eſt, & une autre à *Sabec*, ſituée à environ cinq milles au Nord de ce même Fort, qui eſt actuellement réduite en cendres par le grand & puiſſant Roi de *Dahomey*, qui a fait beaucoup de bruit de nos jours, même juſqu'en *Europe*. Sa premiere conquête fut celle qu'il fit en 1724 du grand *Ardah*, à environ cinquante milles au Nord-

Oueſt de *Sabec*. Le Roi d'*Ardah* ayant en ce tems quelques conteſtations avec *Baudouin*, Gouverneur de *Whydah*, & ne pouvant pas s'accorder enſemble, ſa Majeſté détint un nommé *Lamb*, Facteur *Anglois* à *Ardah*, eſpérant de finir par là plus promptement les débats qu'il y avoit entr'eux. Sur ces entrefaites la Ville d'*Ardah* fut aſſiégée par les Troupes dudit Roi *Dahomey* : elle tint bonne contenance pendant quelque tems, mais ſon Souverain ayant été défait dans une action qui ſe paſſa devant la Porte de ſon Palais, elle ſe rendit à la fin au Vainqueur, qui fit emmener les

Habitans prisonniers, parmi lesquels se trouva aussi le malheureux *Lamb*. Le Général du Roi de *Dahomey*, fort étonné de trouver un homme blanc dans cette Ville, lui fit un bon accueil & l'amena comme une rareté au Roi son Maître, qui étoit alors à deux cens milles plus avant dans le Pays, où l'on n'avoit jamais vu de Blancs. Pendant le tems que *Lamb* resta à cette Cour, il écrivit une Lettre fort longue au Gouverneur *Tinker*, qui succéda à *Baudouin* à *Whydah*, dans laquelle il fait un rapport exact de la nature du Pays, du Roi, de la prise d'*Ardah* & de tout

ce qu'il avoit souffert. Cette Lettre étant la meilleure relation qu'on puisse avoir de ces Pays si éloignés de la Côte, j'ai tâché d'en obtenir copie du Gouverneur, que voici.

*Du Palais d'*Abomey, du *Grand Roi* TRUDO AUDATI, *dans le Royaume de* Dahomey.

Le 27 Novembre 1724.

MONSIEUR,

„ Il y a environ cinq jours
„ que le Roi de ce Pays me re-
„ mit votre Lettre dattée du pre-
„ mier de ce mois, & m'ordon-
„ na d'y répondre sur le champ

„ devant lui. Je le fis quoique „ fort légerement : auſſi je ne „ me réfere pas à cette Lettre, „ & vous devez l'excuſer auſſi-„ bien que celle-ci.

„ J'eus à cette occaſion une „ converſation avec Sa Majeſté, „ & je m'imagine que ce Prince „ ne penſe gueres à faire prix „ pour ma liberté : car lorſque „ je le preſſai de me dire à „ quelles conditions il vou-„ droit bien me laiſſer partir, il „ ne me répondit autre choſe, „ ſinon qu'il ne déſiroit pas de „ me vendre, parce que je n'é-„ tois pas Negre. J'inſiſtai toû-„ jours, & il me répondit à la „ fin, en plaiſantant, que ma

„ rançon devoit pour le moins
„ valoir celle de ſept cens Eſ-
„ claves, qui feroit environ la
„ ſomme de dix mille livres
„ *Sterling*, en comptant qua-
„ torze livres par tête. Je lui
„ dis, que cette façon ironique
„ de me parler me glaçoit le
„ ſang dans les veines. M'étant
„ un peu remis, je lui demandai
„ dai ſi il me croioit Roi de
„ mon Pays, & je lui fis enten-
„ dre que vous, auſſi-bien que la
„ Compagnie, me regarderiez
„ comme un extravagant, ſi je
„ m'aviſois de vous faire une
„ pareille propoſition. Il ſe mit
„ à rire, & me défendit d'en
„ parler dans ma lettre, en
m'aſſûrant

„ m'aſſûrant en même tems „ qu'il donneroit ſes ordres à „ ſon Chef de Commerce pour „ qu'il traitât avec vous ſur ce „ ſujet, & que ſi vous n'aviez „ rien à *Whydah* de bien beau „ à lui préſenter, vous deviez „ en prevenir la Compagnie. „ Je lui dis que je prévoyois „ bien qu'il me falloit mourir „ dans ſon Pays, & qu'il devoit „ du moins me permettre d'en- „ voyer quelques-uns de ſes „ gens pour me chercher des „ habits & autres choſes dont „ je pourrois avoir beſoin. Il „ m'accorda ma demande, & „ je ne vois d'autre moyen de „ me racheter, ſinon que la

„ Compagnie lui envoye en „ préfent une Couronne & un „ Sceptre, dont elle pourroit „ prendre la valeur fur ce „ qui refte dû au dernier Roi „ d'*Ardah*. Je ne fçais quel „ autre préfent lui faire qu'il „ ne le dédaigne ; car il eft „ très-fourni de quantité de „ vaiffelle d'or en œuvre & de „ toute fortes de richeffes, „ auffi-bien que de beaux ha- „ billemens, chapeaux, bon- „ nets, &c. de toute efpece. „ Il abonde en outre, en mar- „ chandifes, dont il ne lui „ manque aucune : il donne les „ *Booges* Bujis comme de la „ pouffiere, & il diftribue les

„ Liqueurs comme de l'eau.
„ Il eſt extrêmement vain &
„ préſomptueux, & je crois en
„ effet, qu'il eſt le Roi le plus
„ riche & le plus grand guer-
„ rier dans cette partie du
„ monde : l'on doit s'attendre
„ que tôt ou tard il ſubjuguera
„ la plus grande partie des
„ Pays voiſins au ſien. Il a déja
„ pavé les environs de ſes deux
„ principaux Palais avec des
„ crânes de ceux qu'il a défaits
„ à la guerre : chacun de ces
„ Palais eſt plus grand en cir-
„ conférence que le Parc de
„ *S. James* à *Londres*, qui a un
„ mille & demi de tour.

„ Il parle beaucoup d'éta-

„ blir une correſpondance
„ avec la Compagnie, & de
„ faire venir des Blancs à ſa
„ Cour. Vous devriez l'entre-
„ tenir dans ce ſentiment, &
„ lui marquer qu'il n'y a pas
„ de meilleur moyen de les
„ exécuter que de me renvoyer.
„ Il me dit ſouvent, qu'il ſe-
„ roit charmé de voir venir
„ des Vaiſſeaux dans quelqu'uns
„ de ſes Ports, quand ce ne
„ ſeroit uniquement que pour
„ le Commerce des Eſcla-
„ ves, & qui lui apportaſſent
„ des choſes dignes d'un Roi,
„ tel que lui. J'écoute tous
„ ces diſcours: j'en profite, &
„ je ſuis perſuadé que pour

„ peu que vous vouliez flater
„ ce Prince, vous me facilite-
„ riez beaucoup les moyens de
„ me tirer de l'état déplorable
„ où je me trouve. J'eſpere
„ que mes Maîtres daigneront
„ faire attention à mon état,
„ & ſe ſouvenir des longues
„ & dures ſouffrances que j'ai
„ eſſuyées en leur ſervice, &
„ conſidérer la triſte ſituation
„ où je me trouve, de me voir
„ banni de tous les plaiſirs de
„ la vie, de ma femme, de
„ mes amis & généralement de
„ toute ſociété. Je ſuis en ef-
„ fet comme enterré tout vi-
„ vant, & je ne crois pas qu'il
„ y ait de malheurs pareils aux

„ miens. Je perds mon temps „ & ma jeuneſſe dans ce maudit Pays, ſans voir la moindre apparence de pouvoir en „ ſortir.

„ Le Gouverneur *Baudouin* „ m'a promis dans ſa derniere „ Lettre d'expoſer mes malheurs aux yeux de la Compagnie : je vous prie, quand „ vous lui écrirez, de l'en faire „ ſouvenir, & de lui marquer „ à peu-près le contenu de ma „ Lettre. Si vous recevez des „ Lettres d'*Angleterre* pour „ moi, ou autres choſes, vous „ pouvez me les envoyer en „ toute ſûreté par les gens du „ Roi. Ce Prince ſeroit bien-

„ aiſe qu'il me vînt des Let-
„ tres de mon Pays, & il n'eſt
„ pas capable de la baſſeſſe de
„ prendre la moindre choſe
„ qui m'appartînt : je ſuis mê-
„ me perſuadé qu'il ne vou-
„ droit retenir aucun Blanc
„ qui viendroit ici, & s'il ne
„ penſe pas de même à mon
„ égard, c'eſt qu'il me regarde
„ comme priſonnier de guerre.
„ Il m'eſtime beaucoup, & il
„ n'a jamais eu à ſa Cour d'au-
„ tre Blanc qu'un vieux mulâ-
„ tre *Portugais*, qu'il a acheté
„ des Peuples de *Papo*, ſi je ne
„ me trompe, pour la ſomme
„ de cinq cens livres *Sterling*.
„ Quoique cet homme ſoit ſon

„ Esclave, il le traite comme
„ un *Cabaschir* du premier
„ rang, il lui a donné deux
„ Maisons & quantité de Fem-
„ mes & de Domestiques. Il est
„ Tailleur de son métier, & il
„ n'a autre chose à faire que
„ de racommoder, tous les
„ deux ou trois mois, les ha-
„ bits de Sa Majesté. Ainsi il
„ est certain si quelque Tail-
„ leur, Charpentier, Serru-
„ rier ou autre Ouvrier Blanc
„ vouloit venir ici de bonne
„ volonté, qu'il feroit une for-
„ tune rapide, & qu'on lui pro-
„ cureroit tous les agrémens
„ de la vie. Le Roi paye exor-
„ bitamment tous ceux qui
travaillent

„ travailloient pour lui. Ce ſe-
„ roit là le vrai moyen de me
„ procurer ma liberté : car je ne
„ manquerai pas de lui promet-
„ tre de revenir, pour commer-
„ cer avec lui. Il me dit au-
„ jourd'hui pour ſes raiſons,
„ que s'il me laiſſoit aller, il
„ ne reverroit jamais de Blancs,
„ qui ſelon ſon idée augmen-
„ tent la grandeur de ſa Cour.
„ Ainſi ſi quelque Blanc vou-
„ loit faire ce voyage, ſauf à s'en
„ retourner inceſſamment, ce
„ Prince ſe flateroit d'en voir
„ bientôt venir d'autres, & il
„ me laiſſeroit aller pour lui
„ en envoyer. Si *Henri Tench*

„ mon petit valet, eſt à *Why-*
„ *dah*, & qu'il voulût me ve-
„ nir joindre ici, il y trouve-
„ roit ſûrement ſon avantage.
„ Il eſt jeune, & je ſuis perſua-
„ dé que le Roi le prendroit
„ en amitié : car quoique je ne
„ ſois d'aucune utilité à ce
„ Prince, il m'a néanmoins
„ donné une maiſon avec une
„ douzaine de domeſtiques de
„ l'un & de l'autre ſexe, & il
„ me fait une penſion pour no-
„ tre entretien. Si j'aimois les
„ liqueurs, je ſerois bientôt
„ mort : car on m'en donne
„ tant que je veux, & j'ai des
„ proviſions abondantes de ſu-

„ cre, de farine, & générale-
„ ment de tout ce qu'on pour-
„ roit désirer. Toutes les fois
„ que le Roi fait tuer un bœuf,
„ ce qui arrive souvent, je suis
„ sûr d'en avoir un quartier,
„ & il m'envoye quelquefois
„ un cochon en vie, un mou-
„ ton, une chevre, &c. en un
„ mot je ne crains rien moins
„ ici que de mourir de faim, &
„ il ne me manque que le con-
„ tentement de l'esprit. Quand
„ le Roi sort en public, nous
„ sommes, nommés le *Portu-*
„ *gais* & moi, pour l'accompa-
„ gner, & nous sommes obligés
„ de nous tenir assis auprès de

„ lui au grand ſoleil, avec la
„ permiſſion cependant de nous
„ faire tenir des paraſols ſur la
„ tête par nos eſclaves. D'un au-
„ tre côté il nous paye aſſez bien
„ cette cérémonie : il nous don-
„ ne deux, ſouvent trois ou qua-
„ tre grands *Cabeſs* * & un grand
„ flacon de liqueurs pour nous
„ rafraîchir, & nous en envoye
„ un ou deux dans nos maiſons.
„ C'eſt ainſi que nous faiſons
„ tout ce que nous pouvons, le
„ *Portugais* & moi, pour nous
„ rendre la vie agréable, &

* Quarante *Bujis* font un *Tokey*, cinq *Tokeys* un *Gallina*, vingt *Gallinas* un grand *Cabeſs*, qui vaut exactement une livre *ſterlings*.

„ nous tâchons ſurtout de ne
„ pas nous laiſſer abîmer par
„ le chagrin, qui ne ſerviroit
„ qu'à abréger nos jours. Cepen-
„ dant, comme je ne ſaurois
„ m'empêcher de m'inquiéter
„ de ma triſte ſituation, je ſup-
„ pliai ſa Majeſté il y a quelque
„ tems, de me mettre entre les
„ mains de ſon grand Capitai-
„ ne, de me faire donner un che-
„ val & de m'envoyer à la guer-
„ re. Le Roi ne voulut y con-
„ ſentir en aucune façon, di-
„ ſant, qu'il feroit fâché que
„ je fuſſe tué, & qu'il aimoit
„ mieux m'employer autre-
„ ment, qu'il vouloit que je

„ fusse de bonne humeur, & que
„ je vécusse avec lui pour être
„ témoin de ses actions. J'avoue
„ que jusqu'à présent je n'ai
„ rien compris dans ses inten-
„ tions. Le plan que je m'étois
„ formé d'aller à la guerre fut
„ aussi contrequarré par ledit
„ grand Capitaine, sous pré-
„ texte que si malheureusement
„ j'y perdois la vie, le Roi s'en
„ prendroit à lui-même, ayant
„ occasionné ma mort. Cepen-
„ dant sa Majesté a ordonné de
„ me donner un cheval, & elle
„ veut que j'aie l'honneur de
„ l'accompagner toutes les fois
„ qu'elle sort en public. Ce

„ Prince ſe promene ſouvent
„ dans un bel Eſtrapontin gar-
„ ni de piliers dorés & de ri-
„ deaux. Il fait ſouvent auſſi
„ des voyages pour certains
„ autres Palais éloignés de
„ quelques milles d'ici, & dont
„ on m'a dit qu'il y en a onze.
„ Je tâcherai de me déſen-
„ nuyer autant que je pourrai
„ dans ces caravanes : mais
„ comme il eſt fort fatiguant
„ de courir à cheval ſans ſelle,
„ je vous prie de m'en envoyer
„ une le plutôt qu'il vous ſera
„ poſſible, avec des éperons & un
„ fouet. Le Roi m'a auſſi ordon-
„ né, de vous demander pour lui
„ le plus beau harnois que vous

„ puiſſiez trouver à *Whydah* ;
„ qu'il vous payera auſſi cher
„ que vous voudrez. Il deman-
„ de outre cela un petit Do-
„ gue d'*Angleterre*, une paire
„ de boucles de ſouliers, &
„ ſelon que vous le jugerez à
„ propos, vous pourrez m'a-
„ dreſſer tout ce que je vous
„ demande, tant pour le Roi
„ que pour moi : car je ſuis
„ certain que le moindre pré-
„ ſent ſera bien reçû de ma
„ part, & qu'il me procurera
„ toujours beaucoup d'avanta-
„ ges, ſoit pour obtenir ma
„ liberté, ſoit pour vivre avec
„ diſtinction à cette Cour.
„ Ainſi je vous ſuplie en grace

„ de m'envoyer tout ce que „ vous pourrez. Vous rendrez „ non-ſeulement par-là mon „ état beaucoup plus heureux: „ mais le Roi croyant que „ vous ne penſez plus à „ me rançonner, pourra peut-„ être un jour me remettre „ en liberté dans un moment „ de caprice.

„ Si mes caiſſes que j'avois „ laiſſées à *Jacquin*, ſont arri-„ vées à *Whydah*, vous me fe-„ rez le plaiſir de me les en-„ voyer auſſi avec tout ce que „ vous trouverez dedans, ſoit „ bon ou mauvais, de même „ que les marchandiſes ſui-„ vantes &c. (*dont on a ſupri-*

„*mé ici le détail, pour ne pas*
„*ennuyer le Lecteur.*)

„Vous ne devez pas balancer, à ce que je crois, de m'envoyer ce que je vous demande, d'autant plus que je n'ai rien touché de mes gages, depuis que je ſuis en *Guinée*. Vous ne devez pas être étonné que je vous demande tant de choſes : car le Roi me fait bâtir une autre maiſon dans une Ville où il s'éjourne ordinairement pendant qu'il ſe prépare à la guerre, ce qui me remplit de beaucoup de triſteſſe, & me fait craindre qu'on ne ſoit bien éloigné de me rendre

„ si-tôt ma liberté.

„ Si vous souhaitez que je
„ traite avec le Roi pour un
„ certain nombre d'Esclaves,
„ vous devez conférer à ce su-
„ jet avec ses gens, & m'en-
„ voyer un Marc (trente-deux
„ livres sterling;) car je serois
„ charmé pendant mon séjour
„ à cette Cour de rendre quel-
„ ques services à la Compa-
„ gnie, dont l'intérêt me tient
„ fort au cœur: auquel cas
„ il faudroit m'envoyer des
„ essais de toutes vos marchan-
„ dises avec leurs marques &
„ prix, pour prevenir toute
„ erreur. J'ai usé presque toute
„ l'encre que vous m'avez en-

»voyée, & je vous prie de me
» faire tenir unc bonne por-
» tion de la poudre avec la-
» quelle on en fait. Sa Majeſté
» m'a pris auſſi tout mon pa-
» pier, dont elle va faire un
» cerf-volant. J'ai eu beau lui
» repréſenter que c'étoit un
» amuſement trop puérile &
» indigne d'un Roi; il me dit
» qu'il nous en falloit un ab-
» ſolument à nous deux, pour
» joüer enſemble. Ainſi je
» vous prie de ne pas manquer
» de m'envoyer deux mains de
» papier commun & un peu de
» gros fil propre à cet uſage.
» Joignez y une bonne provi-
» ſion de meches, car le Roi

„ me fait ſouvent tirer du
„ gros canon, & je crains à
„ la fin de perdre les yeux en y
„ mettant le feu de ſi près avec
„ nos allumettes ordinaires.
„ Ce Prince a vingt-cinq piéces de canon, dont il y en
„ a qui peſent plus de mille
„ livres. On croiroit que cette
„ artillerie y a été portée par
„ le diable ; car cet endroit
„ eſt à plus de deux cens milles de *Whydah* & pour le
„ moins à ſoixante d'*Ardah*.
„ Sa Majeſté prend un plaiſir
„ infini à faire deux fois une
„ décharge générale tous les
„ jours de marché, & travaille actuellement à mon-

„ter le canon ſur des affuts.
„ On peu dire en effet que ce
„ Prince a beaucoup de bon
„ ſens & même beaucoup plus
„ qu'aucun de ſa Nation ; ce-
„ pendant ſa paſſion dominan-
„ te eſt pour les amuſemens
„ & les bagatelles. Ainſi ſi
„ vous avez quelque choſe
„ dans ce goût, je vous prie
„ de me l'envoyer ; comme
„ des tãbleaux ou des eſtam-
„ pes, qui lui feroient certaine-
„ ment beaucoup de plaiſir.
„ Il aime beaucoup à regarder
„ dans un livre, & il porte or-
„ dinairement dans ſa poche
„ un livre latin de prieres,
„ qu'il a pris au Mulâtre *Por-*

„ *tugais*, & toutes les fois qu'il
„ veut refuſer quelque grace
„ qu'on lui demande, il feuil-
„ lette ce Livre avec beaucoup
„ d'attention, comme s'il y
„ entendoit quelque choſe. Il
„ ſe plaît auſſi beaucoup à
„ griffonner ſur le papier, &
„ il m'envoye ſouvent de ſes
„ Lettres, mais qui ſont toû-
„ jours acompagnées d'un In-
„ terprete avec un bon flacon
„ de liqueur & un grand *Ca-*
„ *beſs* ou deux. Si vous avez
„ chez vous quelque Femme
„ galante, ſoit blanche ou mu-
„ lâtre, qui pût ſe déterminer
„ à venir à la Cour, ſoit pour
„ devenir la Maîtreſſe du Roi,

„ ſoit pour exercer ſon ancien
„ commerce, vous me procu-
„ cureriez par-là une occaſion
„ de gagner entierement le
„ cœur du Roi, & il croiroit
„ tout ce que je lui dirois,
„ lorſqu'il s'agiroit d'aller &
„ de venir pour amener d'au-
„ tres Blancs à ſa Cour. Je
„ vous prie de me ſatisfaire
„ autant que vous pourrez ſur
„ cette Lettre, & d'être aſſûré
„ que vous me rendrez par-
„ là des ſervices très - impor-
„ tans. Si quelque Femme pou-
„ voit ſe réſoudre à venir ici,
„ elle n'auroit rien à craindre
„ du côté de la violence de
„ notre Roi : il a pour le moins
deux

„ deux mille femmes, qui ſont
„ entretenues ici avec beau-
„ coup plus de magnificence
„ que chez aucun autre Roi
„ Negre, & elles n'ont autre
„ choſe à faire que le ſervice
„ de la Maiſon ou plûtôt du
„ Palais du Roi qui eſt auſſi
„ grand qu'une petite Vil-
„ le. Elles vont par troupes
„ de cent ſoixante ou deux
„ cens avec de petits pots à
„ la main pour chercher de
„ l'eau, & elles ont tantôt de
„ riches corſets de ſoie, qu'on
„ appelle *Arſe-Clouts*, tantôt
„ de belles robbes d'écarlate,
„ avec de grands colliers de
„ corail de trois ou quatre

„ rangs autour du cou. Leurs
„ conducteurs ſont habillés en
„ velours tantôt cramoiſi, tan-
„ tôt bleu, verd, &c. & por-
„ tent des bâtons d'argent do-
„ rés qui reſſemblent à des
„ cannes d'or.

„ Lorſque j'arrivai à cette
„ Cour, le *Portugais* avoit une
„ fille mulâtre, que le Roi
„ traitoit avec beaucoup de
„ complaiſance, & qu'il com-
„ bloit de préſens. Il lui avoit
„ donné deux femmes & une
„ jeune fille pour la ſervir:
„ mais elle mourut de la pe-
„ tite verole, & depuis il dé-
„ ſire beaucoup d'en avoir
„ d'autres, diſant fort ſouvent,

„ qu'aucun Blanc ne manque-
„ ra jamais chez lui de tout
„ ce qui peut s'acheter au
„ prix de l'or. Il a auſſi beau-
„ coup d'égards pour tous les
„ Negres étrangers, & il a des
„ complaiſances infinies pour
„ certain *Mallayens*, qui ſont
„ actuellement à ſa Cour.

„ Au reſte, ce Pays eſt très-
„ ſain, étant fort élevé, & ra-
„ fraichi tous les jours par
„ des vents agréables. Sa ſi-
„ tuation eſt fort belle; il a
„ la vûe ſur le *grand Popo*,
„ quoique fort éloigné de-là,
„ & l'on n'y eſt point du
„ tout incommodé des cou-
„ ſins.

„ J'eſpere trouver une meil-
„ leure occaſion de vous faire
„ un détail plus circonſtancié
„ de la puiſſance & de la gran-
„ deur de ce Conquérant. Per-
„ ſonne n'a été plus étonné
„ que moi de trouver tant de
„ magnificence dans cette par-
„ tie du monde où je m'y étois
„ ſi peu attendu. Je finirai ma
„ Lettre par une relation ab-
„ bregée de cette guerre, dont
„ malheureuſement pour moi
„ je fus témoin oculaire, & de
„ laquelle je n'ai pu rien ſau-
„ ver que ce que je portois ſur
„ mon dos, après avoir man-
„ qué de périr dans les flam-
„ mes, qui ont conſumé plu-

„ sieurs centaines de person-
„ nes. J'en fus sauvé par un
„ homme qui me passa par-
„ dessus le mur de la maison
„ du *Vieux Blanco*, où l'on
„ m'avoit enfermé au premier
„ cri de la guerre. Sans cet-
„ te malheureuse circonstance
„ j'aurois peut-être trouvé le
„ moment de me sauver. Le
„ Roi d'*Adrah* & le *Vieux Blan-*
„ *co* craignoient peut-être ma
„ fuite, ce qui leur fit prendre
„ cette précaution pour s'assûrer
„ de moi. La maison où j'étois
„ fut la premiere brûlée, & j'en
„ sortis assez-tôt pour avoir le
„ triste spectacle de la désola-
„ tion entiere de l'endroit. Un

„ instant après que j'en fus sor-
„ tis, on m'amena au Palais
„ du Roi, où je trouvai le Gé-
„ néral du Roi de *Dahomay*,
„ qui nonobstant l'orgueil que
„ lui donnoit sa victoire, me
„ prit par la main, & me fit
„ boire un coup d'eau-de-vie
„ pour me rassûrer. Je ne sa-
„ vois pas d'abord qui il étoit,
„ & je le pris pour le frere du
„ Roi d'*Ardah* : mais comme
„ il avoit le visage coupé *
„ & qu'on mit devant nous le
„ feu au Palais, je le reconnus
„ bientôt pour notre Vain-

* Certains Peuples des Pays intérieurs ont coûtume de se couper & scarifier le visage en guise d'ornemens.

„ queur. Quand nous en ſor-
„ tîmes nous trouvames les
„ rues remplies de corps morts
„ ſans têtes, & le ſang couloit
„ auſſi abondamment que s'il
„ en avo itplû du Ciel. Vers
„ la nuit je ſuivis le Général
„ au Camp à travers une foule
„ de monde ; & après m'avoir
„ fait donner deux ou trois ver-
„ res d'eau de vie, il me mit
„ ſous la garde d'un de ſes
„ Capitaines, qui me traita
„ avec beaucoup de civilité.
„ Le lendemain on m'amena
„ un de mes Domeſtiques,
„ qui étoit le fils du Capitaine
„ *Blanco* ; mais il étoit mor-
„ tellement bleſſé à la tête, &

„ l'on voyoit ſa cervelle : c'eſt
„ pourquoi il me fut impoſſi-
„ ble de tirer la moindre inſ-
„ truction de lui. Deux jours
„ après le Général me fit ap-
„ peller & m'ordonna de m'aſ-
„ ſeoir auprès de lui parmi ſes
„ Capitaines, pendant qu'il
„ comptoit les Eſclaves priſon-
„ niers ; ce qu'il fit en leur
„ donnant à chacun un Bujis
„ *Booge*, dont le nombre ſe
„ monta à plus de deux *Grands-*
„ *Cabeſs* ; c'eſt-à-dire, qu'il y
„ avoit plus de huit mille Eſ-
„ claves. Je reconnus parmi
„ eux deux autres de mes Eſ-
„ claves, dont l'un étoit bleſſé
„ à la cuiſſe, & l'autre au genou.
Ce

„ Ce hasard me donna occa-
„ sion de m'entretenir un peu
„ avec le Général, & comme
„ il vouloit me voir de bonne
„ humeur, il fit apporter un
„ flacon d'eau-de-vie, dont il
„ but à ma santé & me donna
„ le reste. Il m'offrit en même
„ temps quelques morceaux
„ d'étoffe: mais comme je n'en
„ avois pas besoin je les refu-
„ sai, en lui disant, que si l'on
„ pouvoit trouver parmi le
„ pillage quelques chemises
„ ou habits, je lui en aurois
„ beaucoup plus d'obligation,
„ parce que ce que j'avois sur
„ moi étoit dans un état fort
„ delâbré, comme vous pou-

„ vez bien vous l'imaginer.
„ Ceux à qui mes Domesti-
„ ques étoient tombés en par-
„ tage ne voulurent jamais leur
„ permettre de me venir voir
„ sans qu'ils y fussent présens.
„ Le Général me dit à cet égard
„ de ne pas m'inquiéter, &
„ m'assûra qu'il ne m'arrive-
„ roit rien de fâcheux jusqu'à
„ ce qu'il m'eût presenté au
„ Roi son Maître, dont il étoit
„ sûr que je serois très-bien
„ reçû ; comme je le trouvai
„ en effet, lorsque je parus de-
„ vant lui. Le Général me fit
„ donner un Parassol & un Es-
„ trapontin, pour me faire por-
„ ter en route, ce que je reçus

„ avec beaucoup de recon-
„ noiſſance.

„ J'avois vû exercer des cruau-
„ tés horribles ſur des pauvres
„ priſonniers âgés, infirmes ou
„ bleſſés, des deux ſexes, qu'on
„ ne pouvoit pas emmener.
„ J'en avois le ſang glacé dans
„ les veines, & je craignois pour
„ moi-même, ſur-tout le pre-
„ mier matin quand nous nous
„ mîmes en route ; je croyois
„ qu'on alloit me ſacrifier. Les
„ tambours battoient devant
„ moi, & je m'imaginois enten-
„ dre une marche des morts.
„ J'étois entouré de pluſieurs
„ centaines de Negres qui dan-
„ ſoient autour de moi en pouſ-

„ ſant des cris terribles. Plu-
„ ſieurs d'entr'eux avoient des
„ épées & des couteaux nuds
„ qu'ils me paſſoient pardeſſus
„ la tête, comme s'ils euſſent
„ été prêts à m'immoler. Pen-
„ dant que j'implorois le ſe-
„ cours du Ciel, le Général
„ envoya ordre à ſon Capitaine
„ de m'amener à lui à deux
„ lieues hors du Camp, où il
„ s'étoit retiré. Ses ordres fu-
„ rent exécutés ſur le champ,
„ & je fus beaucoup raſſûré
„ par ſa préſence.

„ J'aurois ajoûté à ceci une
„ relation circonſtanciée de la
„ façon dont je fus introduit
„ chez le Roi, & de la récep-

„ tion qu'il me fit, ſi Sa Ma-
„ jeſté ne m'envoyoit pas de-
„ mander ma lettre dans cet
„ inſtant même; ce qui ne me
„ permet pas de la mettre au
„ net, ni même de la relire.
» Ainſi je vous prie d'excuſer
» les fautes, & ſuis, &c.

BULLFINCH LAMB.

L'Auteur de cette Lettre reſta environ deux ans à la Cour du Roi de *Dahomey*, qui ſe fiant ſur la promeſſe qu'il lui fit de revenir avec d'autres Blancs, le renvoya à la fin après l'avoir enrichi de la valeur d'environ cent Eſclaves.

Il ne s'arrêta pas longtems à *Whydah*, d'où il s'embarqua pour l'*Amérique*, & je le vis ensuite aux *Barbades*. Le Roi se voyant trompé par *Lamb*, & toûjours avide de sang & de conquêtes fit une descente à *Sabée* dans le Royaume de *Whydah* vers le commencement de *Février* 1726. & mit le siége devant cette grande Ville, qui étoit la Capitale du Pays & la résidence du Roi, & où les *Anglois*, les *François* & les *Portugais* avoient des Comptoirs. En peu d'heures il réduisit cette belle Ville au même état où il venoit de mettre *Ardah*, à cette différence près que le Roi de

Whydah, qui eſt l'homme le plus gros & le plus gras que j'aye jamais vû, ne trouvant pas à propos d'expoſer ſa corpulence au combat, ſe fit emporter à petit bruit dans un Eſtrapontin par deux Negres forts & fideles, & ſauva ainſi ſa vie. Les Comptoirs furent pillés, & tous les Blancs furent pris priſonniers & conduits au Camp à *Ardah*, où le Roi de *Dahomey* étoit alors. Le Gouverneur *Tinker* ayant été préſenté au Roi, dit à S. M. que cette façon d'inquiéter les Blancs ne pouvoit être que très-préjudiciable aux Pays qu'Elle venoit de conquérir, qu'aucun des

Vaiſſeaux *Européens* n'oſeroit plus y aborder, & alors, ajoûta-t-il, „ que deviendra la Gran-„ deur de Votre Majeſté. Le Roi répondit, que ſes réflé-xions étoient très-juſtes, & qu'il les avoit faites avant lui. Il l'aſſûra en-même temps, que ſon Général avoit paſſé ſes ordres, en ajoûtant que lui & tous les autres Blancs étoient les maîtres de s'en retourner à leurs Forts quand ils voudroient. Quelques jours après les Gouverneurs des *Anglois* & des *François* étant en route, paſſerent par *Sabée* pour s'en retourner à *Whydah*. Le Général les ayant apperçus, ſans

égard pour les ordres de ſon Roi, mit, devant eux, le feu à leurs Comptoirs qui avoient échappé aux flâmmes pendant le ſiége. Ce triſte ſpectacle les toucha au vif, & principalement le Gouverneur *François*, qui ne comptoit pas s'en retourner en *Europe* ſi-tôt que le Gouverneur *Tinker*, & qui avoit eſpéré que *Sabée*, ou du moins une partie de cette Ville, ſeroit rebâtie promptement, qu'on y feroit revivre le commerce, & que par ce moyen ſon Comptoir ſerviroit comme auparavant. Mais la cruauté de ce Général le trompa de toutes ces eſperances, & obligea

les Gouverneurs d'aller chercher un aſyle dans leurs Forts. Il fit plus, pour apprendre à la jeuneſſe de ſon armée à ne pas épargner le ſang dans le pillage, il ordonna à tous les Garçons de ſon Camp, dont quelques-uns n'avoient pas plus de ſept ou huit ans, de couper la tête à tous les priſonniers âgés ou bleſſés, qui n'étoient pas commerçables.

La Ville de *Sabée* avoit plus de quatre milles de circonférence. Les maiſons étoient proprement bâties; mais les murs n'étoient que de terre & couverts de chaume: car dans tout le Pays il n'y a pas de pierres,

ni même un caillou de la grosseur d'une noix. Les Factoreries ou Comptoirs étoient néanmoins construits à la façon *Européenne*, fort spacieux & aérés ; & les premiers étages étoient distribués en plusieurs jolis appartemens ; ayant en outre une belle & vaste Gallerie à découvert avec des balcons, &c. Le Rez-de-chaussée étoit destiné pour les Magasins. Ces belles habitations contribuoient beaucoup au contentement & même à la santé des *Européens* ; la Ville étoit si bien peuplée, qu'on avoit de la peine à passer dans les rues nonobstant qu'elles fus-

ſent fort larges. Il y avoit tous les jours des Marchés, dans leſquels on vendoit en public toute ſorte de marchandiſes, tant d'*Europe* que d'*Afrique*, de même que des quantités conſidérables de proviſions de tout genre. Il y avoit proche des Comptoirs *Européens* une Place fort vaſte, garnie de beaux Arbres de haute futaye, à l'ombre deſquels les Gouverneurs, Facteurs & Capitaines de Vaiſſeaux des *Anglois*, *François* & *Portugais*, ſe promenoient tous les jours & traitoient de leurs affaires, comme à la Bourſe d'une Ville commerçante.

Tous ces beaux endroits avoient été réduits en cendres peu de jours avant mon arrivée ; ainſi j'ai donné la deſcription de la Ville de *Sabée* d'après le rapport que nos *Anglois*, demeurant à *Quida* m'en ont, fait : Je joindrai ici mes remarques quant au reſte du pays en général.

Ce pays, que les *François* nomment JUIDA, eſt appellé par les *Hollandois* FIDA, & par les *Anglois*, les *Portugais* & les Habitans mêmes *Whydah*. Tous ceux qui y ont été conviennent unanimement que c'eſt un des plus agréables Pays du monde. La quantité prodigieuſe & la

variété infinie de beaux arbres de haute futaye, qui ſemblent être plantés exprès pour ſervir d'ornement ; de beaux foſſés qui entrecoupent le Pays, & ne ſont entremêlés d'aucunes brouſſailles ni mauvaiſes herbes, comme dans d'autres Parties de la *Guinée ;* des Champs du plus beau verd du monde cultivés par-tout, & qui n'ont d'autre ſéparation que des foſſés, & dans d'autres endroits un petit ſentier ; des Campagnes ornées d'une quantité prodigieuſe de petits & jolis Villages, entourés chacun d'un mur bas de terre, & bâtis regulierement en face de

tout le diſtrict qui les environne ; toutes ces circonſtances concourent à former la plus belle vûe qu'on puiſſe imaginer, & il n'y a ni montagne ni colline qui l'arrête. Le Pays s'éleve par une pente douce & preſque imperceptible, juſqu'à quarante ou cinquante milles de la Mer. Il n'y a pas d'endroit dans le Royaume, d'où l'on ne voye en plein l'Océan, & plus on s'en éloigne, plus le Pays paroît beau & peuplé. En un mot, la plume ne ſauroit exprimer les charmes de cet admirableRoyaume;c'eſt pourquoi je n'en dirai pas davantage, & je me contente d'aſſûrer

mon Lecteur, que les beautés imaginaires des Champs *Elysées* n'approchent pas les beautés réelles de ce pays. Cependant il ne fournit point d'or, & tout ce qu'on y trouve de ce métal y est apporté du *Brésil* par les *Portugais*, pour le commerce des Negres.

Les habitans de ce pays paroissent les Negres les plus policés de toute la *Guinée*, & ils ont des façons assez maniérées entr'eux. Les inférieurs ont une déférence & un respect infini pour leurs Supérieurs, comme les femmes pour leurs maris, les enfans pour leurs parens. Tout le monde est fort indus-

induſtrieux, & ſait s'occuper utilement. Les hommes travaillent à l'Agriculture, & les femmes filent du coton, dont on fait de la toile. L'œconomie en général eſt le principal talent des hommes. Ils ne connoiſſent point l'uſage des armes, & ne ſont rien moins que bons guerriers : car pour peu qu'ils l'euſſent été, vû la ſupériorité de leur nombre, ils auroient tenu tête au Roi de *Dahomey*, à qui il n'a pas beaucoup coûté de ſubjuguer cette nation, qu'il a chargée depuis de très-fortes impoſitions. Toute la nation eſt payenne & reconnoît trois ſortes de Divinités. La

premiere eſt une groſſe & très-belle eſpece de Serpens, qui ne fait aucun mal. On en entretient pluſieurs dans les maiſons de *Fittish*, ou Temples bâtis exprès pour cet uſage dans les foſſés, & on vient tous les jours leur immoler quantité de Porcs, de Moutons, d'Oiſeaux, de Chevres, &c. Si ces Animaux ne ſont pas dévorés par les Serpens, ils ne manquent pas d'être pris par les Prêtres, qui ſont les plus grands impoſteurs du monde; les Laïques marchent la nuit en grandes bandes, battant le Tambour & ſonnant des Trompettes faites de dents d'Elé-

phant, pour faire leurs dévotions, pour demander une heureuse journée, un beau temps, une bonne récolte ou autre besoin. Pour être exaucés du Serpent, ils lui font leurs offrandes & s'en retournent chez eux. Toute cette nation est si bigotte, & a un respect si décidé pour cet Animal, que si quelque Negre en touchoit un avec un bâton, ou lui faisoit le moindre mal, il seroit sur le champ condamné au feu. En me promenant un jour avec le Gouverneur *Anglois*, j'apperçus un Serpent de cette espece, qui étoit couché devant nous au milieu du chemin, & je

l'aurois certainement tué, si le Gouverneur ne m'en eût empêché. Il l'attrappa & l'ayant pris sur ses bras, il me dit que cette espece de Serpens étoit la principale Divinité des Habitans, & que si malheureusement je l'avois tué, toutes les marchandises du Fort & même notre vaisseau n'auroient pas suffi pour me racheter la vie, d'autant plus que je n'aurois pû désavoüer le fait ; ce pays étant si peuplé qu'on ne sauroit faire un pas sans être découvert par quelqu'un des Habitans. Il y en avoit en effet qui nous regardoient en ce moment: c'étoient des gens qui

revenoient de leur captivité d'*Adrah*. Ils vinrent à nous & nous prierent de leur rendre leur Dieu. Le Gouverneur le remit entre leurs mains : ils le reçûrent avec de grands remercimens, & l'emporterent dans le Temple avec beaucoup de marques de joie.

Leurs Divinités du second ordre sont les Arbres de haute futaie, pour lesquels ils ont une grande vénération. Leur dernier Dieu est la Mer : mais ils sont persuadés, comme de raison, qu'elle peut leur faire autant de bien que les Serpens ou les Arbres. Cependant, comme il n'en reviendroit rien aux

Prêtres des offrandes qu'ils feroient jetter dans la Mer, ils ordonnent au Peuple de lui rendre une eſpece de culte de loin. J'ai déja dit qu'on voit l'Océan de tous les endroits du Royaume ; par conſéquent ce culte léger peut ſe rendre partout : les offrandes ne ſont que pour les Serpens & les Arbres.

La Prêtriſe n'eſt pas confinée dans les bornes du ſexe maſculin ; aucontraire il y a plus de Prêtreſſes que de Prêtres. Les uns & les autres ſont reſpectés au point qu'ils ne ſont ſujets à aucune punition pour quelque crime que ce ſoit. Les Prêtreſſes ne ſont reſponſables

à leurs maris d'aucune de leurs actions, soit de désobéissance ou d'infidélité : elles sont au dessus de tout reproche, & les maris sont obligés de les servir à genou & avec le même respect que les autres femmes marquent à leurs maris. Si une famille est à plaindre d'être tyrannisée par un Prêtre, combien doit l'être plus un pauvre mari subjugué par une Prêtresse qui est sa propre femme !

Quant au Pays même, j'avoue volontiers n'en avoir jamais vû de si beau, cependant je ne le choisirois jamais pour mon séjour : il est extrèmement mal sain, &, selon les dernieres

nouvelles, qui m'en ſont venues, il l'eſt actuellement encore plus que dans le tems que j'y étois : car par la déſolation que le Roi de *Dahomey* y a portée, il eſt à préſent inculte & couvert de mauvaiſes herbes, qui, ſe pourriſſent, & dont les exhalaiſons infectent l'air. J'ai sû par ces mêmes nouvelles, que peu de tems après mon départ le feu prit au Fort des *François*, & que toutes les maiſons furent réduites en cendres, & même les gros Canon démontées. Le Roi de *Dahomey* ayant appris cet accident, détacha une partie de ſon Armée, qui campoit alors

alors à *Sabée*, & fit mettre le Siége devant ce Fort, comptant profiter de la consternation des *François*. Mais les *Anglois*, sachant que leurs voisins étoient hors d'état de défense, & craignant les mauvaises suites si les *Dahomejeses* s'étoient une fois emparés de ce Fort, firent feu sur les Assiégeans. Le premier coup tua ce cruel Général, dont j'ai tant parlé ci-dessus, & son fils; le second emporta deux de ses Capitaines & d'autres Negres; le troisieme ne fit pas moins son effet, & les *Dahomejeses*, sentant par leurs pertes que les *Anglois* y alloient de bon jeu, leverent

le Siége & se sauverent avec précipitation.

Avant que le Roi de *Dahomey* fit la conquête de cette Place, il n'y avoit pas d'endroit aux environs propre à produire quelque chose qui ne fût bien cultivé par le soin des Habitans, jusqu'en dedans des enclos de leurs Villages & Habitations. Ils étoient si ponctuels à ces égards qu'ils resemoient le lendemain de la recolte, sans donner à la terre le tems de se reposer.

Dans ce pays-ci tout homme peut avoir quarante à cinquante femmes. Un Capitaine peut en prendre trois ou quatre cens,

quelqu'uns en prennent mille, & le Roi en a quatre ou cinq mille. La plus grande partie des femmes d'un particulier cultivent la terre pour lui : mais les plus belles restent dans la maison, pour faire le ménage & pour servir leur mari. Les riches ne souffrent pas qu'aucun homme approche l'endroit ou sont leurs femmes. Ils en sont si jaloux, que sur le moindre soupçon d'infidélité ils les vendent aux *Européens*. Si quelqu'un est soupçonné d'avoir débauché la femme d'un autre homme, & que celui-ci soit riche, le premier sera sûrement mis à mort & sa famille sera

vendue pour esclaves. Si quelqu'un touche une des femmes du Roi, quoique sans le vouloir, il risque de perdre la tête, ou pour le moins il est condamné à un esclavage perpetuel. C'est pour cette raison que toutes les fois qu'un homme est obligé d'approcher le Palais du Roi, on annonce son arrivée, afin que les femmes se retirent dans un endroit écarté du passage. Lorsque les femmes du Roi vont dans les champs pour y travailler, comme elles vont en effet par troupes, tous les jours; aussi-tôt qu'elles voyent un homme, elles se mettent à crier : *Range-toi !*

L'homme ſe proſterne par terre, & y reſte juſqu'à ce qu'elles ſoient paſsées.

Le Roi eſt ſi abſolu, que toutes les filles de ſon Royaume ſont regardées comme lui appartenant en propre, & toutes les fois que les Capitaines de de ſon Serrail voyent une beauté ou en entendent parler, ils la ſaiſiſſent pour l'uſage de ſa Majeſté, ſans qu'aucune oſe s'en défendre. Quand une jeune Demoiſelle eſt préſentée au Roi, il couche avec elle deux ou trois fois, après quoi elle eſt obligée de vivre comme une eſpece de Nonne; auſſi les femmes ſont-elles ſi éloignées de déſirer

cet honneur, qu'elles lui préferent ſouvent la mort. On m'a aſſûré, qu'une jeune beauté ayant été ſaiſie, il y a quelques années, par ces mêmes Capitaines, trouva le moyen de s'échapper de leurs mains, & que, plutôt que de vivre comme une Nonne, elle ſe tua, en ſe jettant dans un précipice.

Cette multitude de femmes fait, qu'il n'eſt pas rare dans ce Pays de voir des Peres qui ayent juſqu'à deux cens enfans vivans. Il arrive fort ſouvent à un homme de ſe voir devenir Pere d'une demi-douzaine d'enfans dans un même jour: car ils n'habitent jamais avec

leurs femmes, quand elles ſont enceintes ou incommodées de leurs regles: circonſtances qui ſelon eux, rendent la Polygamie abſolument néceſſaire. Ils ont d'autres raiſons, qui la rendent preſque indiſpenſable par rapport à leur commerce. La richeſſe d'un homme conſiſte dans le nombre de ſes enfans: il peut en diſpoſer comme bon lui ſemble, à l'exception de ſon fils aîné, & les mâles ſont fort ſouvent vendus pour eſclaves. En effet ce petit terrein fournit tous les mois mille eſclaves au marché: par conſequent il faut qu'il y ait quantité de femmes & que chaque homme en prenne le

nombre qu'il peut faire valoir. Aprés la mort du Pere, le Fils aîné hérite de tous ſes biens, de ſon bétail, & de ſes femmes à l'exception de ſa mere. La Circonciſion eſt un uſage parmi eux : mais il y en a qui ne l'adminiſtrent à leurs enfans que quand ils ont quatre, cinq ou huit ans.

Ce peuple porte des habits ; mais ceux des femmes ſont ſi dégagés, que le moindre vent découvre ce qu'en effet elles n'ont pas envie de cacher ; c'eſt pourquoi les hommes diſent que les femmes ont inventé cette mode, parce qu'elles y trouvoient leur compte. L'un

& l'autre ſexe ont la tête raſée, & la portent à découvert malgré les rayons ardens du Soleil. Ils craignent extrèmement la mort, & quand ils ſont malades, ils n'épargnent pas les medecines. Perſonne n'oſe parler de la mort devant le Roi ſous peine d'y être mis ſur le champ. Quant au temps, ils ne vivent que ſelon l'eſtimation : ils ne connoiſſent aucune diviſion par heures, jours, ſemaines, mois, ni années, & ne comptent uniquement que par Lunes, ſur leſquelles ils reglent le temps de ſemer. Ils ſont néanmoins fort exacts dans leurs comptes, & calculent aiſément ſans plu-

me ni encre, quand même la ſomme ſe monteroit à pluſieurs mille ; ce qui facilite beaucoup le commerce avec eux. Au reſte ils ſont grands joüeurs, & ils perdent ſouvent au jeu leurs femmes, enfans, terres, & même leur liberté.

Le gouvernement eſt entre les mains du Roi, aſſiſté des Principaux de ſon Pays : mais dans les affaires criminelles il aſſemble ſon Conſeil, où il propoſe lui-même le cas, & ſomme chacun de donner ſa voix pour la punition que le Criminel mérite : la Sentence étant arrêtée & prononcée, l'exécution ſe fait ſur le champ,

Il n'y a que deux crimes capitaux : le meurtre & l'adultere commis avec les femmes du Roi ou des Grands du Royaume. On en a vû très-peu d'exemples, & les annales, autant qu'elles ont été conservées, ne font mention que de deux meurtres. Le Criminel étant convaincu, est ouvert tout vivant, on brûle ses entrailles, & le corps est suspendu d'une perche dans le Marché. Un jour un jeune homme habillé en femme, se laissa enfermer parmi les femmes du Roi, & pendant le temps qu'il y fut il joüit des faveurs de plusieurs. Il fut à la fin découvert :

on l'amena avec la Dame chez laquelle on le trouva, & on les condamna à être brûlés. Le jeune homme voyant, au moment de l'exécution, quelques-unes des Dames avec lesquelles il avoit passé bien des nuits, s'empresser à porter du bois pour son supplice, fit un grand éclat de rire, & dit qu'il voyoit bien d'autres Dames qui étoient aussi coupables que celle qu'on vouloit faire mourir avec lui; mais il eut la discrétion de ne jamais vouloir les nommer. Ainsi il n'y eut de brûlés que lui & la Dame avec laquelle on l'avoit trouvé sur le fait. La plûpart des autres

crimes ſont jugés par les Vice-Rois, qui impoſent quelques punitions légeres ou pécuniaires ſelon l'exigence des cas.

La Cour du Roi n'eſt compoſée que de ſes femmes, & quand il fait un voyage, ce qui arrive une ou deux fois par an, il eſt accompagné par un millier des plus belles. Les Grands de la Cour ne le ſuivent jamais: ils le devancent, & viennent au devant de lui à l'endroit où il va pour ſe divertir. Il ſe ſert d'une taſſe, dans laquelle perſonne ne boit que lui. Il a ſous lui pluſieurs Vice-Rois, qu'il nomme comme bon lui ſemble: ils agiſſent deſpotique-

ment en ſon abſence, & ils ont chacun leurs Vice-Royautés. Il a en outre ſes Grands Capitaines, qui ſont auſſi Vice-Rois chacun dans ſon diſtrict. Il y a une autre eſpece de Capitaines qui ſont autoriſés pour les Marchés, les Eſclaves, les Priſons, la Côte, &c. Outre cela il y a un grand nombre de Capitaines honoraires. Le revenu du Roi eſt très-conſidérable: car il n'y a pas de marchandiſe, qui ne paye un certain droit, & les Receveurs, dont il y en a mille, ſont répandus par tout le Pays, pour y veiller.

A la mort du Roi ils ont une

coûtume qui eſt auſſi vilaine qu'elle eſt ſinguliere ; c'eſt qu'ils ſe volent ouvertement ſans être ſujets à aucune punition. Ces violences & vols publics, continuent juſqu'à ce que le nouveau Roi ſoit inſtallé. Il les défend auſſitôt ; & il eſt obéi dans l'inſtant même. Lorſque les Grands ne peuvent pas s'accorder ſur la ſucceſſion, comme il arrive ſouvent quand le Roi meurt ſans laiſſer des héritiers mâles, ou quand ils ſont portés pour un Cadet plûtôt que pour l'Aîné : ils publient alors leur élection, & ſignifient au Peuple qu'ils viennent de lui donner un nou-

veau Roi. Mais c'eſt ordinairement le Fils aîné qui ſuccede à ſon Pere: il entre dans le Palais à l'inſtant même de la mort, & prend poſſeſſion de ſes Femmes & de tout le reſte. Les Femmes du Roi ſont exécutrices nées de ſes Sentences, & il eſt aſſez plaiſant d'en voir marcher trois ou quatre cens à la maiſon d'un Seigneur diſgracié : elles la démoliſſent de fond en comble, & elle eſt raſée dans l'inſtant.

Ils ſont fort ſuperſtitieux dans leur Religion. On m'a aſſûré qu'un Religieux de l'Ordre de S. *Auguſtin* y vint il y a quelques années, pour les convertir

vertir au *Christianisme*. Mais la Polygamie sera toûjours un violent obstacle à leur conversion, & l'on peut dire, que si le *Christianisme* pouvoit passer cet Article, il ne resteroit guéres de difficultés pour les autres. Le Roi assistoit lui-même à la Messe de cet *Augustin*, & paroissoit en être fort édifié.

Le Royaume de *Juida* ou *Fida* est environné de plusieurs autres petites Villes comme, *Coto*, le *Petit* & le *grand Popo*, *Quahoe*, & *Adrah*, tous situés sur la côte des Esclaves. Ils sont gouvernés par leurs Rois respectifs, & l'on y observe à peu près les mêmes usages qu'à *Juida*, à l'ex-

ception que ces Peuples ne vivent preſque que de pillage &du commerce qu'ils font avec leurs Eſclaves. Ils ont aſſez la coûtume de ſurprendre les Marchands étrangers : ils commencent par les aſſûrer qu'ils ont quantité d'Eſclaves à trafiquer avec eux , pour les attirer ſur la Côte , & quand ils les tiennent ils les dépouillent & les gardent priſonniers pendant pluſieurs mois. Ils ont joüé un pareil tour , il y a quelques années à un Vaiſſeau *Anglois*, & non contens d'avoir trompé le Capitaine dans le marché , ils lui prirent le reſte de ſes marchandiſes ; mais y étant re-

venu quelque tems après, il trouva le ſecret de ſe dedommager de la maniere ſuivante. Auſſi-tôt qu'il eut mouillé l'ancre devant *Popo*, il reçut à ſon bord la viſite de pluſieurs grands du Royaume, parmi leſquels étoit le Fils du Roi. Sur un ſignal donné on les arrêta tous, & il les condamna à une rude punition marine, dont il ne voulut par démordre, qu'il ne fût rembourſé de ce qu'on lui avoit volé dans ſon premier voyage, & il en tira en outre une bonne ſomme pour les intérêts.

Avant de quitter ce Pays, je donnerai un détail précis des plus remarquables uſages &

mœurs & des Habitans de *Guinée*, comptant faire plaisir à mon Lecteur que de le mettre au fait de la façon de vivre de ces singuliers Peuples.

Dans le Royaume d'*Agonna*, situé sur la *Côte d'Or*, il est d'usage que les Femmes gouvernent, & elles s'acquitent de cette eminente dignité avec autant de sagesse & de courage que les Rois dans les autres Pays. Je ne connois pas d'autre Royaume dans toute la *Guinée*, dont le Gouvernement puisse tomber entre les mains des Femmes. La Reine d'*Agonna* se conduit avec tant de sagesse, que, pour ne pas partager le

Gouvernement de ſon Pays avec un homme, elle regne ſeule ſans ſe marier. Cependant, pour ne pas s'abſtenir entierement des plaiſirs de la vie, elle achete de tems en tems un jeune & joli Eſclave pour ſe divertir avec lui, & il eſt défendu à celui-ci ſous peine de mort d'avoir la moindre intrigue avec une autre femme. Lorſque les charmes de la jeuneſſe l'ont quitté, ou que la paſſion de la Reine s'eſt rallentie à ſon égard, elle le change contre un autre, & ainſi du reſte. Telle eſt la conduite de cette Princeſſe, qui, à ce qu'il paroît, ne ſe pique guere de vertu ni

de chaſteté : auſſi n'y eſt-t'elle pas engagée par aucun lien, ni de religion ni de loi ; elle eſt maitreſſe abſolue de ſes faveurs, que ſelon ſon idée elle peut accorder librement à qui elle veut, ſans craindre de donner du ſcandale. Sa Fille aînée eſt la plus proche héritiere de la Couronne, & elle vend tous ſes Fils pour être Eſclaves, ou en diſpoſe autrement, pour ne pas interrompre la ſucceſſion dans la ligne femelle. La mere a ſoin d'inſtruire ſa Fille ſur les principes politiques de ſon Gouvernement : la jeune Princeſſe ſe forme de bonne heure ſur le meme modéle, & auſſi-

tôt que la nature le demande, on lui achete un Efclave à fa fantaifie pour fes amoureux amufemens. Ce Pays eft beau & très-fertile; les Sujets vivent en bonne intelligence entr'eux, & dans une paix continuelle avec leurs voifins. Les *Anglois* y ont eu pendant quelque tems un petit Fort.

Les Negres de la *Côte-d'Or*, étant à la guerre, fe réjoüiffent également, foit qu'ils battent leurs Ennemis, ou qu'ils en foient battus. Ils font généralement affez indifférens pour tous les évenemens; & les plus grands malheurs ne paroiffent gueres les toucher.

Quant à leur habillement, celui des hommes eſt ordinairement fort ſimple & très-médiocre ; mais il ſemble que la Lune s'eſt emparé de l'eſprit des femmes dans ce pays, auſſi bien qu'en *Europe*. Elles portent un voile de ſoie, en guiſe de chemiſe, & par-deſſus une robe rouge : elles ont quantité d'anneaux d'or, d'argent & d'Ivoire ; en un mot, elles entendent l'Art de plaire, & ſavent ſi bien s'ajuſter, que les *Européens* en deviennent ſouvent amoureux, ſur-tout dans des tems que les femmes blanches manquent ſur la Côte.

Les meres donnent à téter

à

à leurs enfans pendant deux ou trois ans: mais auſſi-tôt qu'ils peuvent marcher ſeuls, ils ſont abandonnés à eux-mêmes. Quand l'enfant a faim, la mere lui donne un morceau de pain ſec, & l'envoie dehors: il va ſeul courir les rues, ou dans le marché, ou ſur le bord de la Mer, & s'apprend à nager, & perſonne n'a ſoin, ni de ſon corps, ni de ſon éducation. La mere porte l'enfant pendant ſa groſſeſſe, & le met au monde ſans uſer de la moindre précaution, ſans cérémonie, ni dépenſe, ni réjoüiſſance, &c. Les Négreſſes ſont ordinairement délivrées en moins

d'un quart d'heure ; elles ne crient jamais dans leurs plus fortes douleurs, & un inſtant après leur délivrance elles vont ſe baigner dans la mer, loin de penſer à ſe mettre au lit. On ne connoît ni layette ni enveloppe pour l'enfant nouveau-né : ſes membres ſe forment droits & deviennent vigoureux par le ſoin de la nature ; & je ne ſçaurois m'empêcher de croire, que les attentions ridicules qu'on a en *Europe* pour les enfans nouveaux-nés, ſont cauſe qu'on y voit tant de corps malfaits. Les enfans ſuivent ordinairement la maniere de vivre de leurs Parens, & ils ſont

maîtres de leurs actions dès leur plus tendre jeunesse. Cependant ils ne sont ni gourmands, ni friands pour le manger : ils menent une vie dure, & cela par choix, dans le tems même qu'ils ne manquent ni de provisions ni d'argent : mais ils ne sont pas si sobres pour la boisson : ils ont toûjours soif, & ils boivent de l'eau de vie & du vin de Palme jusqu'à l'excès. Les femmes sont aussi fort sujettes au même défaut. Ces Negres vivent d'une maniere fort polie, & se respectent beaucoup entre-eux. Lorsqu'ils se rencontrent, ils se saluent en ôtant le bonnet & s'informent réciproque-

ment de l'état de leur ſanté ; en ſe demandant : *Comment avez vous dormi ?* & l'autre répond : *fort bien* : car ils croient, qu'un bon & profond ſommeil eſt la marque la plus ſûre d'une parfaite ſanté. Ils ſe font des viſites fort polies, & les Grands font les leurs avec beaucoup de cérémonies, de formalités & de pompe. Le langage des Habitans des différens Royaumes de la *Côte d'or* eſt ſi diverſifié, que les uns n'entendent pas les autres. Ils ne ſçavent ni lire, ni écrire, & c'eſt par cette raiſon que nous ne connoiſſons rien des antiquités de ces Peuples, ni de leurs hiſtoires, & le

peu qu'on en ſçait dans le pays, ne ſe perpétue que par tradition & eſt très-incertain. Ce que j'ai trouvé de plus loüable parmi eux, c'eſt qu'on n'y voit aucun pauvre qui demande ſa vie. Lorſqu'un Negre voit qu'il ne peut pas ſubſiſter, il ſe loue à un autre pour une certaine ſomme d'argent ; & auſſi-tôt ſon Maître eſt obligé de lui fournir le néceſſaire.

Sur cette même Côte il y a une Nation connue ſous le nom de *Mulâtres* : elle provient des *Européens*, qui ont habité avec des Négreſſes. Cette race bâtarde eſt un amas des plus grands ſcélérats : ils ne ſont fideles ni

aux *Negres*, ni à aucune autre nation. Ils portent le nom de *Chrétiens* : mais ils ſont *Payens* & plus Idolatres que les *Negres* mêmes. La plûpart de leurs femmes ſe proſtituent publiquement aux *Européens*, & d'autres ſe vendent en particulier aux *Negres*. En un mot, toutes les mauvaiſes qualités des *Européens* & des *Negres* ſe trouvent réunies dans les *Mulâtres*, qu'on doit regarder comme l'égoût des uns & des autres. Quand ils ſont vieux, ils deviennent laids à faire horreur, ſurtout les femmes.

Tous les Habitans de cette Côte croyent qu'il y a un Dieu,

auteur d'eux & de tout ce qui existe. Leur sentiment est, qu'au commencement Dieu créa les *Negres* aussi bien que les *Blancs*, & qu'ayant fait ces deux différentes especes d'hommes, il leur offrit deux sortes de dons, sçavoir, d'un côté de l'or, & de l'autre, la connoissance des Arts, la lecture, l'écriture, &c. Que Dieu ayant donné la préférence du choix aux Negres, ils choisirent l'or, & que par conséquent lesBlancs furent obligés de se contenter de la connoissance des Lettres; que Dieu accorda aux Negres leur demande, mais qu'en même tems irrité de leur avarice,

il réſolut, que les Blancs ſeroient à jamais les Maîtres des Negres, & ceux-ci les Eſclaves des Blancs.

D'autres prétendent que l'homme n'avoit pas été créé comme il eſt à préſent, & qu'au commencement les parties de la génération avoient été placées dans un endroit plus viſible & plus convenable à leur uſage ; mais que Dieu en a depuis changé la place pour nous inſpirer de la modeſtie. Il n'y a gueres de Village, qui n'ait un Boſquet ou autre endroit public pour le culte Divin, où les Principaux habitans vont dans des jours nommés, pour faire

ſeurs offrandes, &c. Ils ont quelque notion d'une vie future, & ils croient qu'après la mort ils paſſeront dans un autre monde, où ils vivront dans le même état qu'ici bas; que ceux qui ont mené une vie réguliere, & qui n'ont pas violé leurs ſermens, paſſeront avec agrémens une Riviere & aborderont à un Pays, où ils joüiront de toute ſorte de plaiſirs; que d'un autre côté ceux qui ont eu une mauvaiſe conduite, ſeront noyés en paſſant la Riviere. D'autres s'imaginent, que leurs ames paſſeront dans les corps des Blancs, pour acquérir plus de connoiſ-

ſance. Ils ont foi aux Sorciers & aux faiſeurs de miracles, & ils croient fermement les apparitions des Eſprits, dont ils ont des peurs épouvantables. Ils ont une coûtume ſinguliere, qui eſt de bannir le Diable: elle ſe pratique tous les ans au tems marqué pour cet effet, & eſt accompagnée de pluſieurs cérémonies. Il y a des réjoüiſſances publiques pendant huit jours, & le haut des maiſons eſt illuminé avec des lampions. Le dernier jour on donne la chaſſe au Diable, en pouſſant des cris horribles: tout le monde ſe met à courir de côté & d'autre, & jette des pierres,

des morceaux de bois, des excrémens, &c. au derriere du Diable. Cela fait, chacun retourne à sa maison, où les femmes lavent & récurent leur vaisselle de bois & de terre, pour la nettoyer de toute pollution, dont elle pourroit avoir été infectée de la part de ce mauvais esprit. Ils n'ont qu'une grande Fête, qui tombe dans leur Automne, & que les *Chrêtiens* appellent leur *Foire*. Il leur est défendu de pêcher le jour de leur Sabbat: mais tous les autres ouvrages sont permis & laissés à leur discrétion.

La plûpart de ces Gouvernemens sont Monarchiques, &

je n'y connois que deux Républiques : au reste les usages se ressemblent assez, & ces Nations ne different en effet que par la forme du Gouvernement.

Axim est gouverné par un Corps de *Caboceroes*, qui sont les principaux Habitans, & par les *Manceroes*, où jeunes gens, élûs exprès pour cet effet. Les affaires publiques sont particulierement du district des premiers, mais ce qui concerne le Pays en général, comme la guerre & la paix, ou la levée des taxes, qui se fait rarement, est porté devant les deux assemblées. Les *Caboceroes* sont les Juges de toutes les Causes

tant Civiles que Criminelles : ils ſe laiſſent ſouvent corrompre par des préſens & renverſent la Juſtice. Ils n'ont point d'Avocats ; cependant ils tiennent Cour, ils interrogent les témoins, & obſervent d'autres formalités. Le Meurtre & l'Adultere ſont punis fort ſévérement, lorſque celui qui a commis le crime eſt pauvre : mais s'il eſt riche, il en eſt quitte pour une amende. Les voleurs ſont condamnés à reſtituer le vol & à payer une amende proportionnée à leurs facultés. En cas de dettes il eſt permis au Créancier de ſaiſir les biens du Débiteur, quand même ils vau-

droient le double de ce qui lui est dû : mais cette Coûtume est regardée comme odieuse, & les Juges accordent au débiteur des reprises considérables sur le Créancier en conformité d'une ancienne Loi *Romaine*, qui ordonne qu'au cas qu'une personne offensée ait été blessée en son honneur & sa réputation, elle soit pleinement dédommagée par celui qui l'a offensée.

Quand les *Aximiens* vont à la guerre, qui est toûjours arrêtée & publiée par le Conseil général, on ne prend personne de force. Les *Manceroes*, étant tous jeunes, y courent avec ar-

deur, pour faire du butin, & le gros de la Nation s'y livre par le même motif. Ces Peuples se font souvent la Guerre, sans avoir d'autre raison que la jalousie de voir, que leurs voisins deviennent plus riches, ou font meilleure figure qu'eux. Ils font la Guerre à bon marché; à moins de deux mille livres *Sterling*, ils louent des Nations entieres pour combattre avec eux comme troupes auxiliaires, & cette somme est partagée entre les *Caboceroes* & les *Manceroes* de la Nation combattante. Le butin doit servir pour payer les frais de la Guerre: mais les Soldats en gardent la meilleure

part pour eux. Dans l'action chaque Commandant tient son monde serré autour de lui : il est au milieu de sa troupe, & l'attaque se fait homme contre homme ou troupe contre troupe. Un de la troupe étant blessé, les autres s'enfuient tous. Ces Negres sont les plus grands poltrons du monde, & ne se battent gueres jusqu'à l'extrémité, à moins qu'ils ne se trouvent enveloppés & au milieu des ennemis. Ils ne se tiennent pas droits en combattant ; mais ils se baissent & se replient de mille façons différentes, pour éviter les bales ; d'autres se glissent adroitement tout contre l'ennemi,

mi, font leur décharge, & s'enfuient de l'autre côté. La guerre étant une fois bien allumée entre deux Rois defpotiques & Maîtres abfolus de leurs Sujets, dure fort longtems, & ne finit ordinairement que par la deftruction entiere d'une des deux Nations. Leurs armes font des Moufquets ou Carabines, des Fufils & des Sabres qui font faits comme des Couperets. Ils portent des bonnets faits de peau de Crocodile, & ferrés au tour de la tête avec une groffe chaîne de fer. Ils fe fervent auffi d'Arcs, de Fleches, de Boucliers & d'un inftrument appellé *Affagay*. Quelques-uns

ont même du gros Canon.

Les Rois ne ſe diſtinguent pas par des trains nombreux : ils n'ont point de Gardes aux portes de leurs Palais ; ils ne ſe font accompagner par perſonne, & lorſqu'ils ſortent en Ville, ils ne ſont ſuivis que de deux garçons, dont l'un porte le ſabre, & l'autre une eſpece de ſiége. Mais lorſqu'ils vont rendre viſite à quelqu'homme de conſidération, on porte devant eux pluſieurs boucliers & un paraſſol par-deſſus la tête, & ils ſont ſuivis par leurs plus belles femmes, habillées en étoffes d'or avec d'autres beaux ornemens. Les richeſſes de ces

Rois consistent en Esclaves, & plus ils en ont, plus ils sont censés être Riches & Puissans. Je compte leur faire beaucoup d'honneur en les comparant tout au plus au Baillif ou Maire d'une Ville Municipale de la *Cornouaille*. Les Grands Officiers de l'Etat sont les *Brasses* ou Porte-Enseignes, les *Tie-Ties* ou Crieurs & Officiers des Femmes du Roi, les Trompettes & les Tambours. La Charge de *Brasse* est de faire les Messages du Roi pour les Cours voisines; celle du *Tie-Tie* est de crier *Ecoutez*, dans les Conseils publics, lorsque les voix montent trop haut, & de crier les

choſes perdues ou volées. Les Officiers des Femmes du Roi ont l'inſpection des Vergers de leur Maître & la garde de ſon Thréſor, dont ils portent les clés. Hors ces Officiers, il n'y en a pas d'autres dans ces Cours.

J'ai déja parlé des mariages des Habitans de la *Guinée*. Il y en a qui gagnent beaucoup d'argent par le moyen de leurs femmes ; & c'eſt dans cette vûe qu'ils en prennent pluſieurs. Ces bonnes femmes ſont ſi fideles à cet égard, que toutes les fois que leurs faveurs leur ont rapporté de l'argent elles en avertiſſent leurs maris, qui s'en

emparent comme de leurs droits. Il y en a qui disent qu'elles ne sont pas mariées, & trompent ainsi l'Etranger, qui est fort étonné de voir tout d'un coup paroître le mari, qui reclame sa femme dans le même goût que font les Bretteurs en *Europe*. La somme ordinaire qu'il en coûte pour avoir couché avec la femme d'un autre, se monte à quatre, cinq ou six livres *sterling*: mais quand la personne offensée est de qualité, cette somme va souvent à cent livres. Si l'offenseur nie le fait, la Cause est portée devant la Cour. L'aveu de la femme suffit ordinairement, &

elle raconte l'action avec toutes les circonstances & dans les termes les plus naturels. Si cependant l'accusé persiste à nier le fait, la Cour, qui est l'assemblée des *Caboceroes*, défere le serment à l'homme, & s'il le refuse, il est condamné dans l'instant. Quelques-uns ont outre leurs femmes plusieurs concubines, dont les enfans sont censés être légitimés. Quand un homme a un enfant avec une Esclave, il est le maître de le légitimer : mais s'il ne le fait pas avant sa mort, son hétitier le regarde & traite comme un autre Esclave.

Dans les Pays intérieurs, l'A-

dultere eſt puni ſur les femmes auſſi bien que ſur les hommes: mais cela ne les empêche pas d'en commettre tant qu'elles peuvent. Elles n'en manquent aucune occaſion, & inventent tous les jours de nouveaux ſtratagèmes pour ſe donner des Amans. Quand elles rencontrent un homme, elles ſe jettent ſur lui, le ſerrent entre leurs bras, & le menaçent, s'il ne ſatisfait pas ſur le champ à leur paſſion, de le dénoncer à leur mari, comme la femme de *Putiphar* fit à *Joſeph*. En effet il n'y a rien de ſi dangereux dans ce Pays qu'une femme irritée par un pareil refus. Ce

ſont autant de *Samſons*, qui ſi elles pouvoient feroient tomber tous les malheurs du monde ſur la tête de l'Offenſeur, au riſque d'y perir elles-mêmes. Lorſqu'une femme peut ſe gliſſer dans un endroit où un homme eſt couché, elle ſe mettra à côté de lui, & l'ayant éveillé elle ſe ſervira de tout ſon art pour en joüir; & ſi l'homme refuſe de la ſatisfaire, elle le menacera de faire du bruit & de ſe laiſſer prendre avec lui ſur le fait, dont la ſuite certaine eſt la punition de mort. L'homme eſt forcé d'y conſentir, & l'un & l'autre ſe laiſſant aller aux amoureux plaiſirs, ils ſont ſouvent

vent découverts par le retard ; & la punition s'en ſuit de même. En effet le cas eſt fort grave quand quelqu'un eſt pris ſur le fait avec une femme mariée ; ſurtout quand c'eſt une des femmes du Roi. Ces dernieres couchent rarement plus de trois fois avec leur Souverain ; après quoi tout commerce avec les hommes leur eſt défendu fort ſéverement. Cette Loi me paroît la plus inhumaine du monde, & il eſt preſque impoſſible que ces Dames puiſſent la ſuivre à la rigueur. On leur donne le goût du plaiſir, on éveille leur paſſion, & au moment qu'elle agit le plus,

on leur en défend la joüiſſance, ſous peine de mort. J'ai ſouvent plaint ces malheureuſes Dames, en comparant leur triſte état avec les prérogatives du beau ſexe de la Chrétienté. Il eſt vrai que dans certains Pays de l'*Europe* l'Adultere eſt puni par la bourſe : mais la femme, loin de porter ſa part de la punition, eſt excuſée par rapport à la foibleſſe de ſon ſexe. L'indulgence que nous avons pour ſa paſſion l'autoriſe à continuer ſes intrigues avec l'objet qu'elle aime, ſans craindre la mort, & quand à la fin, nous croyons la punir par le

divorce, nous ne faiſons que lui donner les moyens d'aimer plus librement, & ſon bonheur n'en eſt que plus parfait. Cependant les Femmes des Rois *Negres* ne manquent aucune occaſion de ſatisfaire leur paſſion. Elles ſe mettent ſouvent une vingtaine enſemble, & ſaiſiſſent un jeune homme à leur gré, qu'elles tiennent enfermé avec elles pendant quelque tems: Elles le renvoient enſuite & lui font promettre de revenir à un tems nommé: mais le jeune homme a grand ſoin de manquer à ſa parole, car il ſeroit certain de tomber dans un eſclavage perpétuel s'il s'aviſoit d'y retourner.

Dans le Pays d'*Ante*, quand une femme a mis dix enfans au monde, elle eſt ſéparée pour un an de ſon mari & même du genre humain, après quoi elle reparoit dans le monde. Je n'ai jamais pû apprendre la raiſon de cette bizarre coûtume. Il eſt d'uſage parmi les Habitans de ce Royaume de regarder les femmes comme impures & de circoncire les enfans ; ce qu'ils ont vraiſemblablement appris des *Juifs* & des *Mahometans*. Les Mariages ſe font ici ſouvent par les Parens au moment que les enfans viennent au monde, pour conſerver d'autant mieux les alliances des familles reſ-

pectives. Les filles reftent long-tems fans fe marier, parce qu'elles joüiffent d'une entiere liberté tant qu'elles font feules ; & elles font les maîtreffes de prodiguer leurs faveurs à autant d'hommes qu'elles veulent. Le nombre des femmes furpaffe de beaucoup celui des hommes, ce qui fait auffi que les filles reftent fouvent longtems fans être demandées en mariage : mais, comme je l'ai dit, elles ne perdent pas leur tems : elles fatisfont leur paffion, fans que perfonne en foit fcandalifé; & loin de les traiter de libertines, on les regarde fur le même pié que les femmes mariées.

Dans les Pays d'*Eguira*, *Abocroe*, *Ancober*, *Axim*, *Ante* & *Adom*, il y a quantité de femmes, qu'on achete pour le service du Public, & la plûpart des Villes en ont une, deux, ou davantage, selon l'importance de l'endroit. C'est un privilége que les *Caboceroes* accordent aux *Manceroes* en faveur de ceux qui n'étant pas mariés, ne peuvent se passer de femmes, pour les garantir du danger qu'il y a de coucher avec la femme d'un autre; ensorte que ces femmes publiques sont regardées dans cet Etat comme un remede nécessaire contre l'Adultere & la punition de mort. Elles habi-

tent des maiſons, qui leur ſont données par les Magiſtrats, auxquels elles ſont redevables du tribut de leurs plaiſirs.

Dans les Pays de *Commanie*, *Elmine*, *Fetu*, *Sabée*, & *Tantyn*, on ne connoît pas ces femmes publiques, qui même n'y feroient pas fortune. Les filles y ſont fort galantes avant le mariage : mais perſonne ne les oblige d'accorder leurs faveurs à d'autres qu'à ceux qu'elles choiſiſſent elles-mêmes, & elles le font rarement ſans être bien payées. Il y a outre cela de veilles Matrones, qui élevent une pépiniere de jeunes & jolies filles pour l'uſage des paſſans.

J'ai déja remarqué que les *Guinéens* tombant malades font tout ce qu'ils peuvent pour recouvrer promptement la santé. Ils ont des Medecins ; mais qui pour la plus grande partie ne sont que des imposteurs. Il faut avoüer, que les médicamens, & principalement les Plantes, ont des vertus si efficaces, qu'on y voit faire des cures tout-à-fait surprenantes. Quand malgré tous les soins & les remedes le malade meurt, la Justice envoie faire une information touchant la cause de la mort, pour voir si le malade a été empoisonné, ou s'il a péri faute de soins de la part de ses fem-

mes, enfans ou autres person-
nes qui lui devoient des atten-
tions. Si l'on ne trouve rien qui
puisse charger les assistans, le
Prêtre prononce que le malade
est mort pour avoir manqué au
Culte de sa Religion; sur cela
tout le monde se met à crier
& à lamenter; on court les
rues, & l'on n'entend que des
cris lugubres dans tous les
coins de la Ville. Les jeunes
gens de la connoissance du Dé-
funt lui rendent ordinaire-
ment les derniers honneurs,
en tirant des coups de fusil à
différentes reprises, pour an-
noncer sa mort aux Habitans,
comme nous faisons avec nos

ſonneries. Les femmes du défunt courent auſſi les rues pendant pluſieurs jours, avec des lamentations terribles, juſqu'à ce qu'il ſoit enterré. Pendant que celles-ci courent dans la Ville, les plus proches Parens aſſiſtent auprès du corps mort, en faiſant des hûrlemens affreux. On le met à la fin dans un cercueil avec pluſieurs choſes de prix, ſelon l'état du défunt; & lorſqu'on le porte au tombeau, le convoi eſt précédé de pluſieurs jeunes Soldats, qui chargent & déchargent leurs fuſils, en courant continuellement, juſqu'à ce que le corps ſoit en terre. Pluſieurs

personnes de l'un & de l'autre sexe suivent le convoi ; & la cérémonie étant finie, le monde s'en retourne à la maison du défunt, où l'on donne des Fêtes pendant huit jours.

Lorsque le Roi vient à mourir, on publie sa mort non-seulement à tous ses Sujets, mais aussi à ceux des Princes voisins ; ce qui attire ordinairement une affluence prodigieuse de monde à la Cour du Roi défunt. C'est en effet une solemnité qui mérite d'être vûe ; car elle se fait avec une pompe extraordinaire ; & tous ceux qui y assistent sont très-richement vêtus. Dans ces Funérailles on sacri-

fie ordinairement quelques-uns des Esclaves du Défunt, pour le servir dans l'autre monde, de même qu'une de ses principales Femmes, & un de ses premiers Domestiques. Cependant cette Coûtume barbare a été abolie en plusieurs endroits depuis l'arrivée des *Européens* dans ce Pays. Les *Guinéens* sont extrêmement jaloux d'être enterrés dans leur Patrie, au point que si quelqu'un meurt dehors, ses Parens font chercher le cadavre, s'il est possible, pour l'enterrer dans son endroit natal.

Le plus grand Royaume de la *Guinée* est celui de *Benin*,

que quelques-uns appellent *Grand-Benin*. C'eſt-là qu'eſt la fameuſe Riviere de *Formoſe*, qui ſe partage en une infinité de Branches, dont quelques-unes ſont ſi larges, qu'elles méritent elles-mêmes le nom de Riviere. Les Rivages de chacune ſont habités par des Nations particulieres, gouvernées chacune par leurs Rois, qui tous, à l'exception du Roi d'*Awerri*, ſont Eſclaves du Roi de *Grand-Benin*. L'embouchure de la Riviere de *Formoſe* eſt bordée par certains Pirates, qui ne vivent uniquement que de leur bri-

gandage. Tout ce qu'ils peuvent attraper, hommes, bétail ou marchandises est vendu au premier Vaisseau qui y arrive, pour des vivres, qui leur manquent entierement. Cette Riviere est fort belle, mais en même tems très-malsaine, & infectée de Cousins ; plusieurs *Européens* y gagnent des maladies, & d'autres la mort.

Les gens du Pays sont tous nés libres, quoiqu'ils soient traités comme Esclaves par leur Roi. On ne peut vendre ni acheter ici que des Etrangers. Les Vice-Rois des Villes ont le pouvoir de décider des Causes Civiles & de lever les Impôts

publics : mais quant aux Causes Criminelles ils sont obligés de les renvoyer à la Cour, qui est dans la Ville de *Grand-Benin*, & d'en attendre la décision. Les habitans sont généralement d'un très-bon caractére, fort affables & extrêmement polis.

Lorsque les *Européens* leur font des présens, comme il est d'usage d'en faire en arrivant dans leur Pays pour commercer avec eux, ils cherchent toûjours à leur en rendre le double. Au reste ils sont très-difficiles dans leur Commerce : mais ils savent s'y prendre avec tant de politesse, qu'on ne s'ennuie jamais

avec eux. Les *Mercadores*, *Fiadores*, ou Marchands, qui ſont les Facteurs ou Courtiers des gens du Pays pour le Commerce qu'ils font avec les *Européens*, ſont appointés par le Gouvernement, & nous y payons un petit droit qui ne vaut pas la peine d'être nommé.

Après le Roi, il y a trois Perſonnes principales dans le Royaume. Ils portent le titre de *Seigneurs*, & ſont toûjours auprès de la Perſonne du Roi. C'eſt à eux qu'il faut s'adreſſer pour toutes les graces qu'on demande à la Cour pour les affaires du Royaume, &c. & l'on peut les regarder comme les

les trois Premiers Miniſtres de Sa Majeſté. Les Vice-Rois ou Gouverneurs des Pays, dépendans de la Couronne ſont ſubordonnés à ces trois Seigneurs ; & c'eſt par leur recommandation qu'ils parviennent aux Poſtes qu'ils occupent. Ce ſont ces Seigneurs qui les préſentent au Roi, & Sa Majeſté en les inſtallant, leur donne un Collier de Corail, qui eſt la marque diſtinctive de leur pouvoir. Ils la portent toûjours au col, de la maniere que certains Chevaliers portent la chaîne d'or, celui d'entre eux qui a le malheur de perdre ſon Collier, eſt ſûr d'être condamné à

mourir. Si quelqu'un ose contrefaire ces Colliers, il est puni de mort. Ceux qui suivent après les Gouverneurs sont les Communes, du nombre desquels les premiers sont tirés. Ceux-ci ne sont gueres laborieux ni industrieux, à moins que la pauvreté ne les y oblige. Leur femmes portent ordinairement tout le fardeau du travail; cependant quelques-uns d'entre eux se jettent dans le commerce, & pour peu qu'ils puissent se faire un petit fonds, ils s'en acquittent assez bien.

Quant à leur maniere de vivre & de se nourir, elle s'accorde beaucoup avec celle des

Européens. Ils ſe regalent fort ſouvent entre eux, & ils donnent volontiers ce qu'ils ont de ſuperflu à ceux qui en ont beſoin : ils ſont très-charitables, & l'on ne voit point de Mandians parmi eux. Leur habillement eſt fort propre & plus galant que celui des Habitans de la *Côte d'Or*. Le haut du corps eſt nud, & ils ſont plus ou moins couverts ſelon les circonſtances, où ils ſe trouvent. Les femmes ſont toutes habillées, & elles portent des Colliers de Corail au col.

Preſque tous les enfans ſont nuds ; les Garçons juſqu'à l'âge de dix ou douze ans, & les

filles juſqu'à leur maturité. Les hommes prennent ici, comme par tout ailleurs en *Guinée*, autant de Femmes qu'ils en peuvent entretenir. Lorſqu'un homme a envie d'une fille, il va trouver ſes Parens & ſi elle n'eſt pas promiſe à un autre, il eſt rarement refuſé. Ils ſont jaloux de leurs Femmes avec les gens du Pays : mais ils ne le ſont point du tout avec les *Européens*. Lorſqu'ils reçoivent des viſites de leurs Compatriotes, ils font toûjours ſortir les Femmes ; mais quand ce ſont des *Européens*, elles reſtent & ſe mêlent de la converſation. Ils

punissent l'Adultere ; & si les Parties sont prises sur le fait, tous les biens de l'offenseur sont confisqués au profit de l'offensé : la femme est mise à la porte, & elle se retire dans un endroit, où étant inconnue elle passe pour veuve, ou vit du produit de ses faveurs. L'Argent guérit la plaie parmi les riches : l'affaire s'accommode, & la Dame qui a fait une infidélité à son mari, est regardée comme auparavant. Si cependant les Gouverneurs surprennent des Adulteres sur le fait, ils les font mourir, & leurs corps sont jettés aux Bêtes sauvages. Ils se tiennent si rigoureux

dans la punition de ce crime ; qu'on n'en voit gueres d'exemples, ou du moins, s'il s'en commet par-ci par-là, il eſt ſi bien caché, qu'il eſt impoſſible de le découvrir. D'ailleurs il faut remarquer, que, pour conſtater l'Adultere, il eſt abſolument néceſſaire, que les deux coupables ſoient ſurpris ſur le fait, & cela par le Mari même : Les ſimples ſoupçons, quand même ils ſeroient appuyés par des circonſtances, ne ſont pas écoutés, & n'ont aucun poids en Juſtice. Au ſurplus, l'amour ne ſe fait pas avec tant de délicateſſe ici qu'en *Europe*. La moindre occaſion

ſuffit en *Guinée* , pour arriver au but ; au lieu que chez nous il faut des tems infinis pour mériter une premiere faveur ; & des délais ſi longs ne manquent jamais de découvrir le myſtere. Chez nous ce ſont les préſens , les galanteries , les attentions, les cadeaux, les bals *&c.* qui préparent la route du plaiſir ; en *Guinée* c'eſt la nature même , c'eſt un coup d'œil , un déſir mutuel des deux ſexes qui décide ſur le champ : l'homme n'a pas beſoin de perdre une parole ; car la femme n'a pas le tems de l'écouter , & il n'y a pas de Pays dans le monde où l'on connoiſſe moins l'homme

coquet & la femme prude. Ils ne se servent jamais de termes obscenes en parlant sur ces matieres : ils rafinent sur les expressions, & celui qui trouve la plus honnête en pareil cas est censé avoir le plus d'esprit. Ils ne touchent jamais aux femmes enceintes ni à celles qui ont leurs mois : ils administrent la Circoncision aux femelles aussi-bien qu'aux mâles, & font de petites incisions aux corps de leurs enfans. La naissance de gémeaux est regardée comme un bon augure dans tout ce Pays, excepté à *Prebo*, où en pareil cas on tue la mere aussi bien que les enfans.

Les

Les Habitans ne payent aucun droit, ni d'entrée ni de ſortie pour leurs marchandiſes: mais chacun donne tous les ans une certaine ſomme pour la permiſſion de commercer. Les Vice-Rois de chaque diſtrict ont ſoin de cette recette, qui ſe fait ſans beaucoup de peine, & dont ils envoyent une bonne partie au Roi. Les Artiſans ſont attachés uniquement à leur métier, ſans ſe mêler, ni de la Cour ni du Commerce. Les femmes ont ſoin du ménage, & ſont pour le moins auſſi induſtrieuſes que les *Hollandoiſes*; à cette différence près, qu'elles ſont beaucoup plus po-

lies. Le Fils ſuccede au Pere dans ſon commerce, & dans tout ce qu'il poſſede.

Comme ce Royaume eſt le plus puiſſant de toute la *Guinée*, & qu'il reſſemble mieux que tous les autres à une Monarchie *Européenne*, je donnerai à mon Lecteur une deſcription abrégée de la reſidence de ce Prince, de ſa Cour, & de ſa Grandeur.

La Ville de *Benin* ſituée à environ ſoixante milles d'*Agatton* ſur le bord de la mer, à l'embouchure de la riviere de *Formoſe*, eſt le lieu de la réſidence du Roi, & donne ſon nom à tout le Royaume. Elle eſt au milieu

d'une belle plaine, & ſes rues ſont d'une longueur prodigieuſe & larges à proportion. On y tient continuellement des marchés de bétail, de toile de cotton, de dents d'Elephant, & de toutes ſortes de marchandiſes d'*Europe*, ce qui n'empêche pas que les rues ne ſoient d'une propreté admirable. Les maiſons ſont vaſtes & joliment bâties, avec des murs de terre glaiſe, couvertes de canne, de pailles, ou de feuilles. La Ville eſt dans une ſituation fort agréable, & s'étend le long de la Riviere, qui porte ſon nom. Mais elle ne l'eſt plus gueres aujourd'hui par un trait d'avarice du Roi,

que voici : Deux Magiſtrats de la Ville, portant le titre de *Rois de Rues* (*Street-Kings*), qui ſont comme nos *Aldermans* ou Echevins, avoient amaſſé des biens immenſes. Le Roi, ne ſachant ſous quel prétexte s'en emparer, les accuſa d'avoir conſpiré contre lui, les fit mourir, nonobſtant le témoignage unanime de tous les Citoyens, qui prouverent évidemment leur innocence. Le Roi ébloüi par des richeſſes, qui lui avoient coûté ſi peu à acquérir, & avide d'en avoir d'autres au même prix, jetta les yeux ſur un troiſieme Echevin, & conçut le deſſein

de le traiter de même. Mais celui-ci ayant été averti à tems des mauvaiſes intentions de ſon Prince, ſe ſauva promptement, & fut bien-tôt ſuivi par les trois quarts des habitans de la Ville. Le Roi irrité le fit pourſuivre par la milice du pays, & donna ordre de le ramener mort ou vivant. L'Echevin fit réſiſtance : les Troupes du Roi furent battus à deux différentes repriſes ; & le vainqueur enflé du ſuccès de ſes armes marcha droit à la Ville, & en pilla toutes les maiſons, à l'exception du Palais du Roi. Il ſe retira delà en bon ordre, & continua pendant dix ans de

faire de tems en tems du nouveau butin ſur les habitans de *Benin*, juſqu'à ce qu'à la fin il fit ſa paix avec ſon Souverain, par la médiation de quelques *Européens.* Le Roi fit publier une amniſtie générale, & invita l'Echevin de venir reprendre ſon poſte & ſa maiſon dans la Ville : mais celui-ci ne voulut jamais s'y fier, & il tient encore ſa réſidence à environ trois journées de *Benin*, où il a une Cour auſſi nombreuſe & auſſi brillante que celle du Roi même. Cependant pluſieurs Citoyens, qui prirent le parti de retourner dans la Ville, furent bien reçûs du Roi, qui en

éleva plusieurs par préférence à des Charges fort honorables, pour attirer par-là les autres. Mais le plus grand nombre resta attaché aux intérêts de l'Echevin, & la Ville étoit encore fort dépeuplée quand nous y arrivâmes.

Le Palais du Roi est situé dans une belle & grande Plaine. La premiere place, par laquelle on y entre, est une galerie fort longue, & soûtenue par cinquante grosses poutres. Elle conduit à un mur de terre, dans lequel il y a trois portes; une au milieu, & les autres aux deux coins. Le tout est surmonté d'un gros Serpent

de cuivre de fonte, & très-bien travaillé. En paſſant par une de ces portes on arrive à une place d'environ un quart de lieue en quarré, & entourée d'un mur de terre fort bas;de-là on entre dans une ſeconde Gallerie,qui conduit par une porte à une troiſieme;& cette derniere eſt ſupportée par des figures humaines. En paſſant encore par une autre porte on arrive à une quatrieme Gallerie, au bout de laquelle eſt le logement du Roi; & l'on y voit un autre gros Serpent, pareil au premier. Dans l'anti-chambre du Roi on trouve toûjours les trois Seigneurs dont j'ai

parlé : ils lui préſentent les requêtes de ſes ſujets, & rendent à ceux-ci la réponſe du Prince. Ce Roi ne paroît en public qu'une ſeule fois par an ; & c'eſt à l'occaſion du *Feſtin du Corail*, comme ils l'appellent dans ce pays-ci. Il arrive alors ſur la place, très-magnifiquement vêtu, & accompagné de ſes Femmes, ſes Premiers Miniſtres d'Etat, & tous les Vice-Rois. Il ouvre la Fête par un ſacrifice qu'il fait à ſes Dieux en plein air : toute la Cour ſuit ſon exemple ; l'on boit beaucoup pendant toute la journée, & elle finit par des réjoüiſſances publi-

ques. Ce jour porte le nom de *Feſtin du Corail*, parce que le Roi diſtribue alors les Colliers de Corail, parmi ceux à qui il vient de conférer quelque Charge ou Poſte d'honneur; ce qu'il ne fait jamais que dans ce jour ſolemnel, à moins qu'il n'y ait quelque raiſon d'Etat ou cauſe preſſante, qui demande une exception.

Quant à la Religion des habitans de *Benin*, ils croient en Dieu, comme la cauſe efficiente de toutes choſes: au reſte ils ne ſont pas moins ſuperſtitieux & idolatres que les autres Peuples de la *Guinée*.

Le *Jeudi* 20 *Avril*, 1727, nous

profitâmes de l'avantage d'un jour calme, & nous nous rembarquâmes à *Juida* de la maniere ſuivante. Notre Chaloupe étoit arrêtée ſur le ſable de la Côte, ayant ſon devant tourné vers la Mer. Les Paſſagers y entrerent, & s'aſſirent ſur le devant bien ſerrés les uns contre les autres, laiſſant le derriere libre pour les Rameurs, qui étoient au nombre de treize.

Quand nous eumes pris nos places, les Negres étant encore à terre dégagerent la Chaloupe, ſans cependant la lâcher, & tout d'un coup ſaiſiſſant le moment précis ils ſe jetterent dedans & la lancerent en

mer par le reflux d'une grosse vague : ils manœuvrerent si promptement & avec tant d'adresse, qu'avant l'arrivée de la vague suivante nous avions déja passé les Bas-fonds, qui joignoient la côte. Mais nous n'étions pas encore hors de tout danger : car à environ trente verges de là il y avoit une barre, sur laquelle les flots se brisoient avec beaucoup plus de violence que sur la côte même. Nos Negres nous y firent passer avec la même dextérité, & il ne nous restoit plus que la derniere barre à franchir : elle étoit à environ 40 verges plus avant dans la Mer ;

mais c'étoit la plus dangereuſe de toutes. Les flots confinés entre ces deux rangées de bancs de ſable faiſoient un bruit égal à celui du tonnerre. Nous y reſtâmes près d'un quart d'heure, & tout d'un coup nos Negres voyant venir une vague énorme y pouſſerent la Chaloupe ſi à propos, qu'à ſon retour elle nous emporta par deſſus le Banc & à travers la vague ſuivante, qui étoit fort petite, comme le ſont ordinairement celles qui ſuccedent aux groſſes. Nous en fûmes quittes pour être un peu mouillés,& nous échappâmes heureuſement à la voracité des Gou-

fus de Mer, qui nous environnoient de tous côtés & qui sembloient déja attendre avec impatience la culbute de notre Chaloupe. Ces terribles animaux suivent souvent les Canots jusqu'à la Côte, étant accoûtumés de se regaler de tems en tems aux dépens des pauvres marins, qui périssent sur ces Bas-fonds. D'ailleurs, comme cette Rade est fréquentée par quantité de vaisseaux de toutes Nations, il ne se passe presque pas de jour qu'on ne mette un mort à la mer, qui ne touche pas si-tot l'eau qu'il est déchiré & devoré.

Nous arrivâmes heureuse-

ment à bord de notre Vaisseau, & le lendemain à la pointe du jour nous levâmes l'ancre, pour pousser jusqu'à l'Isle *Princesse*, où nous avions résolu de faire provision de bois, d'eau & de vivres pour notre retour en *Angleterre*. Malgré le vent contraire & le mauvais tems, que nous eumes dans ce trajet, nous y arrivâmes le *Lundi* 8 *Mai*.

L'Isle *Princesse*, située à 1 dégré, 30 minutes de latitude Boréale, appartient au Roi de *Portugal*. Elle est petite, fort montagneuse & couverte de bois, excepté l'endroit où sont les Plantations des *Portugais*.

Elle eſt habitée par pluſieurs eſpeces de Singes, & un des Facteurs de l'Iſle, qui étoit *Anglois* de nation, m'a aſſûré, qu'un de leurs Eſclaves avoit été dévoré par ces malins Animaux. Ils l'attaquerent en troupe, & l'ayant renverſé par terre, ils le mirent en piece pour s'en régaler. Mais un homme de la Ville revenant par ce chemin avec un fuſil, fit feu ſur la troupe, & la diſperſa. On trouva les membres du Negre diſperſés ſur la place, & à moitié mangés.

L'eau de cette Iſle eſt excellente, & nous en fîmes bonne proviſion, de même que de bois

bois pour la coupe. Les provisions fraîches y étoient fort cheres. Nous n'ignorions pas que nous en trouverions à meilleur compte dans l'Isle de *St. Thomas*, qui est une autre Isle *Portugaise*, située directement sous la Ligne : mais nous savions d'un autre côté que l'eau n'y étoit pas bonne. Il n'y a dans toute l'Isle qu'une seule source, dans laquelle les Negres se lavent continuellement avec du savon. Ses eaux s'écoulent souvent du haut de la montagne dans la Mer, & ce n'est qu'une vraie lessive propre à empoisonner ceux qui en boiroient : c'est pour cette

raiſon que nous réſolûmes de ne pas aborder à cette Iſle.

Les maiſons de l'Iſle *Princeſſe* ont deux étages : elles ſont proprement bâties & entourées de balcons à la maniere des *Portugais*. Il y a auſſi un Couvent où l'on voit plus de Moines & de Religieuſes Negres que de Blancs.

Pendant notre ſéjour en cette Iſle nous achetâmes tout ce que nous pûmes trouver de proviſions fraîches, quoiqu'à un prix exorbitant. Notre Vaiſſeau ayant beſoin d'être calfaté, nous le fîmes avec diligence, après quoi nous nous mîmes en Mer le *Mardi* 16 *Mai*, pour re-

prendre la route de *Londres*. Le 20 nous paſſâmes la Ligne, & en payâmes le droit à la maniere accoûtumée : le 23 vers ſept heures du matin nous vîmes loin de nous le Cap *Lopez*, ſitué à 1 degré de Latitude Méridionale, & ce fut la derniere vûe que nous eumes de la Côté d'*Afrique*.

Ce fut à la hauteur de ce Cap, qu'arriva le combat entre le Sr. *Chaloner Ogle* & le fameux Pirate *Roberts*. Celui-ci fut pris, & le premier fut fait Chevalier en récompenſe d'une ſi belle action. Les Vaiſſeaux de guerre nommés le *Weymouth* & l'*Hirondelle* con-

duiſirent les Pirates au *Cap Coaſt* où ils furent jugés, & j'en ai vû moi-même pluſieurs qui étoient pendus avec des chaînes de fer. D'autres, qui avoient été trouvés moins coupables, eurent leur grace moyennant dix ans de ſervitude ſous les Agens de la Compagnie. J'ai connu un de ces derniers à *Commenda*, & l'on m'a aſſûré qu'il ſe comportoit fort bien.

Nous étions déja en pleine mer, & nous avions une longue & ennuyeuſe route à faire, pour nous en revenir en *Europe*, ſans eſpérance de voir la terre d'aucun côté avant trois ou quatre mois, &

nous n'avions aucun vaiſſeau avec nous pour nous tenir compagnie. Nous réſolûmes donc de nous amuſer entre nous autant que nous pourrions, & en particulier j'avoue que je me deſennuyai beaucoup par la converſation très inſtructive pour moi, que j'eus fort ſouvent avec le Sr. *Charles Wheeler*. Il avoit été pendant dix ans facteur de la Compagnie Royale d'*Afrique* en *Guinée*, & il s'en retournoit à *Londres* dans notre Vaiſſeau.

Un ſéjour auſſi long, & des courſes fréquentes qu'il avoit faites d'une Cour à l'autre, l'avoient mis au fait des uſages

de ces Peuples : de leurs mœurs, paſſions, façons de penſer, &c. & il n'y avoit rien de ſi amuſant ni de ſi intéreſſant que ce qu'il nous contoit ſouvent à ce ſujets. Je crois faire plaiſir à mon Lecteur en lui communiquant le precis de ces relations.

„ J'ai vécu pendant dix ans „ en *Guinée*, nous dit-il, & ſi „ un certain déſir que tout „ homme a naturellement de „ revoir ſa Patrie, ne me rap- „ pelloit pas en *Angleterre* & „ principalement à *Londres*, „ où je ſuis né, je reſterois vo- „ lontiers ici, & finirois mes „ jours dans un pays que je „ quitte à regret. Lorſque j'ar-

„ rivai ici : j'ignorois tout-à-
„ fait, comme tous les autres
„ qui y viennent, la façon de
„ penser des habitans, & je fus
„ choqué de plusieurs de leurs
„ usages, dont je ne compre-
„ nois pas d'abord la raison :
„ mais le tems & la réflexion
„ m'ont mis au fait de l'un &
„ de l'autre, & je sais mainte-
„ nant à quoi m'en tenir. Je
„ regardai en arrivant la Poly-
„ gamie comme un usage des
„ plus abominables : mais je
„ m'apperçus bien-tôt que cette
„ aversion décidée ne venoit
„ que du préjugé d'une édu-
„ cation toute différente de
„ celle qu'on donne aux en-

„ ſans dans ce pays-ci : car m'é-
„ tant peu à peu familiariſé
„ avec cet uſage, je ne l'envi-
„ ſageai plus que comme une
„ imitation, peut-être néceſſaire
„ ici, de ce que les Patriarches
„ avoient pratiqué ancienne-
„ ment. J'obſerve ici en paſ-
„ ſant, que perſonne n'eſt forcé
„ de prendre plus de femmes
„ qu'il ne veut; & l'on voit ordi-
„ nairement que les *Guinéens*
„ les plus ſenſés, particuliere-
„ ment ceux qui ſe mêlent
„ du Commerce, n'en ont que
„ deux ou tout au plus quatre
„ à la fois. Les raiſons, qu'ils
„ rendent pour juſtifier la Poly-
„ gamie ſont les ſuivantes. 1.
parce

„ que cet uſage leur vient de
„ leurs Peres ; 2. parce qu'ils
„ n'habitent jamais avec leurs
„ femmes quand elles ſont en-
„ ceintes ou qu'elles ont leurs
„ regles ; 3. parce que deux
„ ou pluſieurs femmes étant
„ naturellement rivales entre
„ elles,& jalouſes des faveurs de
„ leur époux cherchent plus à
„ lui plaire que ſi chacune étoit
„ ſeule; & enfin, 4. parce qu'un
„homme ayant dequoi changer
„ chez lui, ne cherche pas à ſe
„ débaucher ailleurs. J'ai con-
„ nu des *Guinéens*, qui vivoient
„ à leur façon fort chaſtement
„ & avec beaucoup de retenue,
„ & ſelon moi, il y a beau-

„ à critiquer dans la conduite
„ de tant d'*Europeens*,qui à côté
„ d'une femme qu'ils appellent
„ leur épouſe en entretiennent
„ deux ou trois ſous le nom de
„ maîtreſſes. Ils croient qu'en
„ les épouſant toutes ils bleſſe-
„ roient leur Religion, & ſe
„ damneroient immanquable-
„ ment. Les *Negres* au contrai-
„ re ſont fort éloignés de pen-
„ ſer de même : ils ne ſau-
„ roient ſe croire en faute en
„ ſuivant l'exemple de leurs
„ ancêtres, & nous ne pou-
„ vons pas les blâmer, puiſ-
„ qu'ils ont pour eux celui
„ d'*Abraham*, qui certaine-
„ ment n'eſt pas condamnable.

„ Les différentes Nations
„ ont des uſages différens, &
„ par conſéquent auſſi des idées
„ différentes d'un même objet.
„ En *Guinée*, par exemple, on
„ regarde comme chaſteté de
„ n'avoir aucun commerce
„ avec une femme pendant ſa
„ groſſeſſe. Quel eſt l'*Européen*
„ qui raiſonne ſur ce même
„ principe? Quand même une
„ pareille abſtinence contri-
„ bueroit à la vigueur, à la ſanté
„ & à la longue vie de nos en-
„ fans, & que tous les *Chrétiens*
„ en ſeroient convaincus, n'im-
„ porte: le leur Religion le leur
„ permet, & en leur défendant
„ de prendre plus d'une fem-

„ me,elle les autorise,pour ainsi „ dire, à agir contre le bien-être „ de leur postérité. Tant il est „ vrai que nous ne pouvons pas „ toûjours faire ce que nous „ voudrions;& que l'éducation, „ les usages,les erreurs populai- „ res nous font souvent agir „ contre nos propres sentimens. „ Au reste la Nature est la „ meilleure école : ses leçons „ sont sûres, & elles devroient „ être universellement suivies.

„ On n'entend jamais parler „ en *Guinée* de Rapt ; & la „ raison en est évidente. Les „ filles de ces pays ne sont „ pas retenues par leurs Prê- „ tres, & on ne leur prêche

„ pas qu'en ſatisfaiſant leur
„ paſſion elles commettent des
„ crimes qui les font damner.
„ Ces menaces, par leſquelles
„ on contient la jeuneſſe chez
„ nous, font que nombre de
„ filles qui ont de la Religion
„ & une conſcience délicate,
„ ne ſe livrent point aux ſolli-
„ citations de leurs amans,
„ qui ſe ſervent ſouvent de
„ ruſe & de violence pour par-
„ venir à leur but.

„ La jeuneſſe de *Guinée* agit
„ par des principes différens
„ des nôtres, & les motifs de
„ leurs amours réciproques
„ partent de la nature même;
„ au lieu que nos paſſions

„ amoureuſes, loin d'être pu-
„ res , ſont preſque toûjours
„ mêlées avec d'autres, telles
„ que l'ambition, le capri-
„ ce , l'avarice , le dépit ,
„ la vengeance, la haine, la
„ jalouſie, &c. Ne voyons-nous
„ pas tous les jours des *Euro-*
„ *péens* ſe laiſſer charmer d'une
„ femme par ſon air & ſa mar-
„ che affectée, par ſa façon de
„ ſoûrire, par les graces de ſes
„ mouches, de ſes fontanges,
„ de ſon panier & autres ajuſ-
„ temens ? ou devenir amou-
„ reux de ſa voix, de ſon graſ-
„ ſeyement , de ſa façon de
„ chanter, de danſer, de geſti-
„ culer, de conter, &c. ou du

„ moins faire ſemblant de l'ê-
„ tre, à cauſe des richeſſes ou
„ des honneurs, qu'ils eſperent
„ épouſer plutôt que la per-
„ ſonne ?

„ D'un autre côté la jeuneſſe
„ de *Guinée* étant parvenue à
„ l'age de maturité, n'eſt nul-
„ lement ſujette aux incon-
„ véniens ordinaires du céli-
„ bat. Leurs Magiſtrats ont
„ ſoin d'entretenir des femmes
„ publiques dans chaque vil-
„ le, & outre cela chaque
„ jeune homme eſt le maître
„ d'acheter au marché public
„ une Négreſſe Eſclave, de
„ vivre avec elle auſſi long-
„ temps qu'il veut & de la re-

„ vendre enſuite. Ainſi le rapt
„ eſt un crime que ſelon tou-
„ tes les apparences, & la
„ conſtitution du Gouverne-
„ ment, perſonne n'eſt tenté de
„ le commttre, d'autant plus
„ qu'il n'y a pas de femme dans
„ ce pays qui ſe faſſe un ſcru-
„ pule de ſe jetter entre les bras
„ d'un homme, pour peu qu'elle
„ en trouve l'occaſion. D'un
„ autre, côté l'homme trou-
„ vant quelque réſiſtance dans
„ une femme, la laiſſe &
„ va en trouver une autre; par-
„ ce qu'il lui importe fort peu,
„ que ce ſoit l'une où l'autre,
„ pourvû que ſes déſirs
„ ſoient ſatisfaits. En *Europe* au

„ contraire nous avons la com-
„ plaiſance de nous promener,
„ de chanter, de danſer pendant
„ des mois, des années entieres,
„ de perdre notre jeuneſſe ;
„ notre bien & notre ſanté ;
„ pour courir aprés une femme,
„ ſouvent encore nous la man-
„ quons ; & ſi à la fin nous par-
„ venons à la poſſéder, il arrive
„ ſouvent que l'amour ſe chan-
„ ge en haine, & au lieu du bon-
„ heur ſuprème que nous atten-
„ dions nous trouvons toute
„ ſorte de malheurs & de malé-
„ dictions. Suppoſons pour un
„ inſtant, qu'en *Europe* un jeune
„ homme entrant dans le mon-
„ de pût acheter une Maîtreſſe,

„ & qu'après avoir vécu avec
„ elle pendant quelque tems il
„ la revendît, ou lui donnâ ſa
„ liberté : je demande s'il ne
„ feroit pas moins de mal,
„ que de débaucher, comme
„ il fait aujourd'hui, la fem-
„ me, la fille, la ſervante de
„ ſon voiſin, ou ſes propres
„ domeſtiques ; ce qui cauſe
„ ſouvent la ruine de toute une
„ famille.

„ Dans tout le tems que j'ai
„ vécu en *Guinée*, je n'ai ja-
„ mais entendu parler du dé-
„ teſtable crime de ſodomie
„ & de beſtialité ſi commun
„ parmi les Chrétiens. En effet
„ ſi l'on me demandoit, laquel-

„ le des deux Nations prati-
„ que mieux la morale, je ne
„ pourrois m'empêcher de don-
„ ner la préférence au *Negre* ſur
„ l'*Européen*. Le premier ſuivant
„ en tout les traces de ſes an-
„ cêtres, qui ſont naturelles
„ & convenables à l'homme,
„ eſt ſûr d'être dans la vraie
„ route pour devenir honnête
„ homme & homme heureux.
„ L'*Européen* au contraire à
„ cherché tant d'inventions,
„ & a borné la nature par tant
„ de reſtrictions, que c'eſt au-
„ jourd'hui preſqu'un miracle
„ qu'il puiſſe être en même tems
„ heureux & honnête homme.
„ Parlez à un *Guinéen* de la

„ chaſteté & du célibat, il en-
„ rira & traitera l'un & l'autre
„ de chimere : il vous dira que
„ ce n'eſt ni chaſteté ni mo-
„ deſtie que de vivre comme
„ un Moine ou une Nonne,
„ & qu'une Religion qui veut
„ contredire la nature juſ-
„ qu'à ce point, ne ſauroit
„ être raiſonnable. La vraie
„ chaſteté & la bonne modeſ-
„ tie, vous dira-t-il, eſt de
„ s'abſtenir de la femme pen-
„ dant le tems qu'elle eſt en-
„ ceinte & réglée, de ne pas
„ coucher avec une femme
„ dans les rues ou devant un
„ autre homme. C'eſt pour cet-
„ te raiſon, qu'un *Guinéen* al-

„ lant voir une femme publi-
„ que laiſſe ſa canne à la porte
„ pour marquer que la femme
„ eſt en compagnie; & ſi un autre
„ ſurvient, il n'entre pas que
„ le premier ne ſoit ſorti. Il
„ s'en faut beaucoup que les
„ *Européens* ſoient ſi retenus:
„ ils n'ont pas honte de careſ-
„ ſer une femme publique en
„ préſence de leurs camara-
„ des, & la femme même, loin
„ d'en être ſcandaliſée, paſſe
„ de l'un à l'autre. Telle eſt la
„ différence de la façon de pen-
„ ſer des femmes publiques
„ même de cette nation, que
„ nous traitons de brutale, d'a-
„ vec celle de nos *Européennes*,

„ qui ſe proſtituent publique-
„ ment aux hommes dans les
„ rues , les champs &c. & qui
„ ne rougiroient pas d'appeller
„ tout le monde pour être té-
„ moin de leurs indignes ac-
„ tions , ſi la crainte des Ma-
„ giſtrats ne les rendoit pas
„ néceſſairement circonſpec-
„ tes. Les *Guinéens* ont un au-
„ tre uſage , qui eſt une nou-
„ velle preuve de leur chaſteté
„ & de leur modeſtie; c'eſt que
„ les femmes publiques ne pa-
„ roiſſent pas chez eux dans les
„ rues, comme elles font dans
„ les grandes villes en *Europe*.
„ Avoüons une bonne fois ,
„ qu'il eſt bien indécent , &

„ j'ose dire, déhonorant pour
„ la Chrétienté de voir des
„ femmes s'étudier tous les
„ jours à débaucher la jeunes-
„ se, & courir les rues com-
„ me autant d'émissaires de
„ Satan pour nous dévorer.

„ J'avoue que les *Guinéens*
„ ont certains usages, qui pa-
„ roissent fort extraordinaires
„ au premier abord. Un Sei-
„ gneur, par exemple, a outre ses
„ deux femmes trente, quarante
„ concubines ou davantage :
„ Il vit avec elles à peu près
„ de la même façon qu'*Abra-*
„ *ham* & les autres Patriarches
„ vivoient avec les leurs. Lors-
„ qu'un Seigneur vient de loin

„ faire viſite à un autre Sei-
„ gneur, & qu'il eſt réſolu de
„ paſſer quelque tems chez lui,
„ le maître de la maiſon lui
„ donne à choiſir une de ſes
„ concubines pour lui tenir
„ compagnie & pour coucher
„ avec lui pendant ſon ſéjour.
„ On m'a ſouvent fait de pareil-
„ les offres, principalement
„ quand j'allois ſéjourner pen-
„ dant un certain tems à quel-
„ que Cour; & c'eſt le compli-
„ ment ordinaire que ces Prin-
„ ces font à un *Européen* qui
„ vient les voir. La premiere
„ fois que pareille choſe m'arri-
„ va je demandai la raiſon d'un
„ ſi ſingulier uſage, on me répon-
dit

„ dit, que c'étoit pour que je
„ fusse sage & chaste. Comment,
„ m'écriai-je, vous voulez que je
„ sois sage pendant que vous
„ m'excitez à la débauche? Est-
„ ce un peché, me demanda le
„ Roi, de coucher avec une
„ femme? Oui certes, repliquai-
„ je, à moins qu'on ne soit marié
„ avec elle. Vous ne l'avez
„ donc jamais fait dans votre
„ pays? insista le Roi. A cette
„ question je restai interdit, &
„ je priai Sa Majesté de vouloir
„ bien me dispenser d'y répon-
„ dre. Prenez-la, prenez-la;
„ me dit alors ce Prince, il me
„ paroît que vous savez l'usa-
„ ge qu'on en fait. Un instant

„ après un des Capitaines du „ férail vint me préfenter une „ jeune beauté, dont la pre- „ miere vûe ne laiffa pas d'ex- „ citer en moi quelque émo- „ tion. Le Roi me demanda, fi „ je la trouvois à mon goût? „ Je répondis qu'oui. Là-deffus „ il nous fit donner une maifon „ à côté de fon palais, & nous „ envoya plufieurs efclaves, „ pour nous fervir pendant le „ tems que je devois refter à fa „ Cour.

„ J'avois affez appris la „ langue du pays, pour pou- „ voir me faire entendre. Le „ foir quand nous fûmes retirés „ dans notre apartement, je

„ demandai à ma belle Né-
„ greſſe la raiſon de cet uſage,
„ Elle me répondit, que c'étoit
„ pour empêcher l'adultere :
„ Les deux Dames, continua-
„ t-elle que vous avez vûes
„ à côté de la perſonne du
„ Roi, ſont ſes deux femmes
„ & Reines, que qui que ce
„ ſoit n'oſe toucher ſous peine
„ de mort ; &, afin que ceux
„ qui viennent ici ne ſoient
„ pas tentés de commettre un
„ ſi horrible crime, il eſt d'u-
„ ſage de préſenter aux étran-
„ gers quelqu'une de nous au-
„ tres, pour les amuſer pen-
„ dant le ſéjour qu'ils font ici,
„ & ſouvent ils nous achetent

„ ou nous demandent à notre
„ maître. C'eſt delà, pourſui-
„ vit-elle, que l'on ne voit
„ jamais parmi nous, com-
„ me parmi vous autres *Euro-*
„ *péens*, que celui que vous
„ recevez dans votre maiſon,
„ vous déshonore, & qu'il dé-
„ bauche votre femme, vos
„ filles ou vos domeſtiques. Pen-
„ dant ces diſcours, & au ſou-
„ per, je ne pus m'empêcher de
„ regarder ma belle maîtreſſe
„ d'un œil amoureux. Ses che-
„ veux étoient retrouſſés &
„ arrêtés avec un cordon gar-
„ ni de pierres précieuſes : plu-
„ ſieurs boucles parſemées de
„ diamans tomboient par der-

» riere & joüoient ſur ſes épau-
» les & ſur ſon ſein. Le col
» étoit orné d'un collier de
» corail garni de rubis. Ses
„ bras étoient nuds, à l'excep-
„ tion des poignets qui étoient
„ couverts de deux rangs de
„ pierres fort brillantes. Le ſein
„ & tout le reſte du corps étoit
„ nud juſqu'à la ceinture. Une
„ chaîne d'or deſcendoit du
„ haut de ſon collier par de-
„ vant & par derriere, & elle
„ étoit arrêtée à la ceinture
„ à laquelle tenoit une eſpece
„ de petit jupon court, qui
„ étoit travaillé de la plus
„ fine ſoie, & deſcendoit un
„ peu au deſſous des genoux.

„ Ses jambes étoient nues :
„ mais elle avoit des ſandales
„ doublées de ſoie. Plus je la
„ regardois, plus je la trou-
„ vois aimable. & la couleur
„ noire de ſa peau me paroiſ-
„ ſoit ſuffiſamment recompen-
„ ſée par la douceur extrème
„ que je ſentois en la touchant,
„ par la proportion admirable
„ de ſon corps, & ſur tout par
„ ſon air naïf & enjoüé, que
„ je ne pouvois me laſſer
„ d'admirer. Elle n'étoit ni trop
„ libre, ni trop réſervée: quand
„ je lui ſerrois le ſein, elle
„ careſſoit ma main; elle rece-
„ voit mes baiſers en ſoûriant
„ & me les rendoit avec une

„ ardeur pareille à la mienne.
„ Je dois obſerver ici, que les
„ femmes de ce pays ne ſe font
„ point un crime d'être libres
„ avec les hommes & de leur
„ marquer de l'amour. Elles
„ ſont perſuadées, que la femme
„ n'eſt faite que pour le diver-
„ tiſſement & l'uſage de l'hom-
„ me, & par conſéquent, di-
„ ſent-elles, il faut l'exciter au
„ plaiſir, le rendre amoureux,
„ & bien ſatisfaire ſa paſſion.
„ Ce fut apparemment en con-
„ ſéquence de ce principe,
„ que mon aimable maîtreſſe
„ me pria de me deshabiller
„ & même d'ôter ma chemiſe.
„ J'obéis ſur le champ & elle

„ m'embrassa à plusieurs repri-
„ ses, en me passant ses mains
„ devant & derriere depuis les
„ épaules jusqu'à la ceinture.
„ Nous nous couchâmes à mi-
„ nuit, & je me laissai aller aux
„ doux mouvemens de la natu-
„ re, que les charmes inexpri-
„ mables de ma belle Négresse
„ savoient renouveller à cha-
„ que instant.

„ Le lendemain matin nous
„ reprîmes notre conversation
„ de la veille, & elle me dit,
„ que si je restois long-tems à
„ cette Cour, la chasteté l'o-
„ bligeroit de s'abstenir de ma
„ compagnie. Quoi! m'écriai-
„ je, & par quelle raison? Par-
ce

„ ce que, me répondit-elle, „ vous ne pourriez pas habiter „ avec moi, ſi je devenois ré- „ glée ou enceinte. Eh! pour- „ quoi non, inſiſtai-je; nous „ n'avons pas cette délicateſſe „ en *Europe*. La Nature nous „ le défend, me répliqua-t-elle. „ Vous me ſurprenez, lui dis- „ je, il n'y a rien de ſi faux. Je „ vais vous expliquer notre fa- „ çon de penſer à cet égard, „ me répondit-elle. Si une fem- „ me conçoit pendant qu'elle „ eſt réglée, l'enfant qu'elle „ mettra au monde ſera rem- „ pli d'infirmité, & ne vivra „ pas long-tems. Si vous au- „ tres Peuples Blancs n'ob-

„ ſervez pas cette précaution, „ vous ne devez pas être étonnés d'avoir parmi vous des „ lépreux, des cachectiques, „ des paralytiques, apoplectiques, epileptiques, &c. & je „ ſuis certaine, ſi l'on pouvoit „ ſuivre ces cas au juſte, que la „ moitié de ces enfans ne vivent pas juſqu'à l'âge de maturité.

» Je fus extrèmement ſurpris „ d'entendre un raiſonnement „ rempli de tant de bon ſens „ ſortir de la bouche d'une „ jeune Beauté, & je la priai „ très-inſtamment de me dire „ par quel hazard elle connoiſſoit toutes ces maladies, qu'-

„ elle donnoit à nous autres
„ *Européens*. Elle me répondit,
„ qu'elle avoit appris ces rai-
„ ſonnemens d'un certain Mé-
„ decin *François*, qui étoit
„ tombé il y avoit quelque
„ tems entre les mains de ſon
„ Maître, & par des Livres de
„ Medecine qu'il lui avoit laiſ-
„ ſés, & qu'elle me montra. Je
„ vous crois, lui dis-je, mais
„ pourquoi vous abſtenir d'un
„ homme, quand vous êtes en-
„ ceinte ? La chaſteté me ré-
„ pondit-elle, & la prudence
„ nous l'ordonnent de même.
„ J'avoue que cette morale me
„ parut du premier abord un
„ peu trop raffinée, & je crus

„ en effet, qu'elle tenoit de la
„ ſuperſtition : mais la ſage Né-
„ greſſe me convainquit bien-
„ tôt du contraire, & me fit
„ voir que cette abſtinence
„ étoit néceſſaire pour le bien
„ & l'accroiſſement du fruit.
„ Je ne pûs néanmoins m'em-
„ pêcher de lui demander,
„ comment elle pouvoit ſe re-
„ tenir pendant tout le tems
„ de ſa groſſeſſe. Elle me ré-
„ pondit, que lorſqu'une fem-
„ me étoit enceinte, la nature
„ étoit entierement & agréa-
„ blement occupée, que tout
„ ſon ſoin étoit employé en fa-
„ veur de l'enfant, que pen-
„ dant tout ce tems elle n'avoit

„ ni déſir ni beſoin d'habiter
„ avec l'homme, & que cet
„ uſage étant généralement
„ pratiqué dans tout le pays;
„ aucune des parties ne cher-
„ choit à contrevenir aux in-
„ tentions ſalutaires de la Na-
„ ture. C'eſt pour cette raiſon,
„ ajouta-t-elle, que le Roi vous
„ a dit, que vous auriez une au-
„ tre Maîtreſſe au cas que vous
„ reſtaſſiez long-tems ici. Elle
„ me dit enſuite, que la vraie
„ chaſteté & modeſtie ne ſe
„ trouvoit que parmi les Ne-
„ gres, & que les Blancs ne
„ connoiſſoient ni l'une ni l'au-
„ tre. Elle offrit de me prou-
„ ver, qu'une pratique très

„ ſcrupuleuſe de ces deux ré-
„ gles étoit la cauſe que les ha-
„ bitans de ces pays étoient ſi
„ robuſtes, qu'ils ſe portoient
„ ſi bien & vivoient ſi long-
„ tems. En effet elle m'aſſûra
„ que la vie de ceux qui de-
„ meuroient ſur la Côte étoit
„ déja abrégée de ſix vingt ans
„ à cent, par l'uſage immodé-
„ ré des liqueurs que les *Eu-*
„ *ropéens* y avoient apportées.
» Cette femme me parut
„ avoir beaucoup de bon ſens;
„ je pris beaucoup de plaiſir à
„ ſa converſation, & ſi elle
„ avoit été blanche, je l'aurois
„ demandée au Roi. Un jour
„ elle me fit un détail de la

„ juſtice de ce Prince ; il n'y
„ a que quelques années, me
„ dit-elle, que le Roi notre
„ maître avoit une ville de
„ plus. Elle étoit ſituée ſur un
„ Iſtme à l'extrèmité de ſes
„ états. Les habitans ayant été
„ débauchés par des *Européens*
„ de toute ſorte de Nations
„ qui y abondoient par rapport
„ au Commerce, avoient appris
„ leurs vices, & entr'autres le
„ crime horrible de Sodomie.
„ La Ville étoit grande, belle
„ & fort peuplée, & ſon com-
„ merce étoit très-avantageux
„ pour tous les Sujets du
„ Royaume : mais le Roi crai-
„ gnant que ces vices infâmes

» n'infectaſſent les autres en-
» droits de ſes Etats, ordonna à
» ſesGénéraux de conduire ſon
» armée devant cette malheu-
» reuſe Ville, de l'entourer de
» tous côtés, & d'en exterminer
» tous les Habitans, hommes,
» femmes & enfans. Je lui dis,
» que je ne trouvois pas beau-
» coup de juſtice dans cette
» action; parce que, ſelon ce
» qu'elle venoit de me dire,
» l'innocent y avoit ſouffert
» avec le coupable. Cela eſt
» vrai, me répliqua-t-elle, & je
» m'attendois à cette objection:
» mais ſi le Roi s'étoit amuſé à
» prendre des inſtructions pour
» ſéparer le plus coupables de

„ ceux qui l'étoient moins, &
„ ceux-ci des autres, qui ne
„ l'étoient peut-être point du
„ tout, il n'auroit pas pû par-
„ venir au but, qu'il se propo-
„ soit. Il n'auroit pû en ce cas
„ punir que les Chefs du crime,
„ & il auroit fallu des preuves
„ & de la conviction. D'ailleurs
„ nous n'avons ici ni prisons,
„ ni Géoliers, ni Juges, ni
„ Avocats, comme vous en
„ avez en *Europe*. Ainsi il val-
„ loit mieux dans un cas aussi
„ pressant détruire les innocens
„ qui se trouvoient malheu-
„ reusement pour eux enve-
„ loppés dans une bande de
„ criminels, que de faire en

„ leur faveur des innovations
„ dans l'Etat, qui par l'abus
„ qu'on en auroit fait dans la
„ ſuite, n'auroient produit que
„ l'oppreſſion & la ruine totale
„ des Sujets. Ce Prince, conti-
„ nua-t'elle ne dit pas aux ha-
„ bitans leur crime, ni la rai-
„ ſon pour laquelle il les dé-
„ truiſoit : mais comme un ha-
„ bile Medecin il fit couper la
„ partie infectée en entier,
„ pour ſauver le reſte. Lorſ-
„ qu'il s'agit, ajoûta-t'elle de
„ détruire un crime auſſi é-
„ norme, la Juſtice & la Pru-
„ dence ordonnent de perdre
„ dans l'incertitude pluſieurs
„ innocens, plûtôt que de

„ laiſſer échaper un ſeul cou-
„ pable : car ſi un ſeul des cri-
„ minels s'étoit ſauvé de ce
„ malheureux endroit, il n'en
„ auroit pas fallu davantage
„ pour corrompre tout le pays ;
„ & vous conviendrez avec
„ moi ; que cela n'auroit pas
„ manqué d'arriver, ſi l'on sé-
„ toit amuſé à éclaircir le fait,
„ pour épargner les innocens.

» Un autre jour ma Né-
„ greſſe, ſachant que je ve-
„ nois d'une Nation des plus
„ policées de l'*Europe*, voulut
„ me queſtionner ſur nos ma-
„ riages & nos façons de faire
„ l'amour. Je lui dis, qu'ayant
„ quitté mon pays fort jeune,

„ je n'étois gueres en état de
„ la satisfaire sur cet article.
„ Je cherchai exprès cette ex-
„ cuse, pour m'épargner de
„ sa part des réfléxions criti-
„ ques, ausquelles je devois
„ sûrement m'attendre. Mais
„ elle insista de nouveau, &
„ me dit: Je vous en prie,
„ mon cher Blanc, dites-moi
„ ce que vous en sçavez; les
„ mensonges, les complimens,
„ les flateries ne servent de rien
„ ici, dites-moi la vérité. Il
„ fallut obéir, & je lui dis,
„ ce qui suit.

» En *Europe* l'homme choi-
„ sit une femme, qui fasse sa
„ fortune. Fortune, interrom-

„ pit-elle, qu'entendez-vous
„ par-là ? C'eſt de l'argent,
„ lui dis-je, ce ſont des mai-
„ ſons, des terres, que les
„ parens donnent avec la fille
„ à celui qui l'épouſe. C'eſt
„ donc l'intérêt, me repliqua-
„ t'elle, & non la nature qui
„ fait vos mariages, & l'homme
„ & la femme s'uniſſent enſem-
„ ble, ſans, pour ainſi dire,
„ y conſentir l'un & l'autre ?
„ Une femme peut avoir ainſi
„ pluſieurs galans, qui la de-
„ mandent en mariage, &
„ après qu'elle en aura épouſé
„ un, elle peut entretenir la
„ connoiſſance avec les autres !
„ Outre cela il doit arriver

„ fort ſouvent, que l'une ou
„ l'autre partie ne trouve pas à
„ ſe marier convenablement à
„ ſon intérêt; le meilleur tems
„ de la vie ſe paſſe ainſi, l'on
„ ſe marie à la fin quand on eſt
„ vieux, & l'on ne produit
„ plus qu'une chetive race.
„ Mais, continua-t'elle, com-
„ ment ſe fait-on l'amour en
„ *Europe*? D'une façon aſſez
„ ſinguliere, lui répondis-je,
„ & l'on y perd quelquefois
„ pluſieurs années. On fait la
„ cour à la perſonne en
„ queſtion, on écrit des billets
„ doux à une autre, & l'on
„ entretient une converſation
„ criminelle avec une troiſié-

„ me. Que nos uſages ſont
„ différens des vôtres, s'écria-
„ t'elle ! Un jeune homme,
„ qui veut ſe marier chez
„ nous, ne parle pas à la fille :
„ il s'adreſſe à ſes parens, &
„ à moins qu'elle ne ſoit déjà
„ promiſe à un autre, on la lui
„ accorde ordinairement. Il
„ me paroît, ajouta-t'elle, que
„ vous devez dépenſer tout
„ l'amour que vous pouvez
„ avoir pour votre femme,
„ avant de l'épouſer ; & pour
„ peu que vous connoiſſiez des
„ femmes du monde, il ne peut
„ vous reſter pour elle que de
„ la haine. Je voulus changer
„ de converſation : mais elle

„ me pria d'achever le reſte.
„ Le mariage étant arrêté ,
„ continuai-je, on fixe un jour,
„ & les parties ſe rendent à
„ l'Egliſe. Le Marié eſt accom-
„ pagné de ſes parens & amis,
„ & la Mariée de même des
„ ſiens & de ſon Bride's Men.
„ Qu'entendez-vous, m'inter-
„ rompit-elle, par Bride's Men?
„ Je fus embarraſſé à cette que-
„ ſtion, & je voulut éviter d'y
„ répondre : mais elle inſiſta a-
„ vec tant d'empreſſement, qu'il
„ fallut abſolument la ſatisfai-
„ re. J'ai lû dans un vieux li-
„ vre, lui dis-je, qu'autrefois
„ certains Seigneurs avoient le
droit

„ droit de tous les pucellages
„ de leur diſtrict ; mais qu'é-
„ tant ordinairement gens d'un
„ certain âge, ils avoient re-
„ noncé à leur ancien droit,
„ qui étoit de coucher la pre-
„ miere nuit avec la nouvelle
„ Mariée ; qu'en conſequence
„ de cela, celle-ci étoit la maî-
„ treſſe de choiſir tel jeune
„ homme qu'elle vouloit de
„ ſes voiſins ou connoiſſances,
„ pour joüir du droit du Sei-
„ gneur ; qu'aujourd'hui il ne
„ reſtoit plus de cet uſage que
„ le nom ; mais que néanmoins
„ le Bride's Men avoit encore
„ le droit d'ôter les jarretieres
„ & les bas de la nouvelle

„ Mariée. Elle m'assûra, qu'elle
„ ne connoissoit rien de sem-
„ blable dans les usages des
„ *Guinéens* : chaque Marié, me
„ dit-elle, prend ici son pu-
„ cellage lui même, &, selon
„ le rapport que vous me faites
„ de vos façons de vous marier,
„ je crois, qu'il n'y en a gueres
„ parmi vos *Européennes*, qui
„ apportent ce présent à leurs
„ Epoux.

» Il y a un usage pratiqué
„ dans certains endroits de la
„ *Guinée*, qui est une preuve
„ incontestable du bon sens
„ de cette Nation. Le Roi
„ assemble à un certain jour de
„ l'année, dans sa Capitale,

„ tous les garçons & toutes les
„ jeunes filles de ſon Royau-
„ me, qui veulent y venir. Il
„ y fait ſur le champ autant de
„ mariages qu'il s'en trouve de
„ paires, & , comme il arrive
„ ordinairement qu'il y a plus
„ de filles que de garçons, il
„ fait tenir un état exact de
„ celles qui n'ont pas pu être
„ mariées dans une telle année,
„ & l'année d'après elles paſſen
„ les premieres & ne manquent
„ pas de trouver un époux.
„ Par ce moyen une fille eſt
„ ſûre d'être mariée, ſitôt
„ qu'elle en a envie, & l'on ne
„ connoît pas en ce pays les
„ pales couleurs dont tant de

„ nos filles *Européennes* ſont
„ tourmentées pendant le plus
„ beau tems de leur vie.

„ Les *Guinéennes* ont un au-
„ tre bonheur par-deſſus nos
„ femmes en *Europe* ; c'eſt
„ que leurs travaux dans l'ac-
„ couchement ſont ſi légers &
„ ſi naturels , qu'elles n'ont
„ point beſoin de ſages fem-
„ mes , ni d'accoucheurs , ni
„ de gardes. J'ai connu des
„ femmes qui ſe mettoient au
„ lit le ſoir , accouchoient la
„ nuit , & ſortoient le lende-
„ main avant midi. Ma Né-
„ greſſe me dit que leur facilité
„ d'accoucher venoit des cau-
„ ſes ſuivantes 1.De leur chaſ-

„ teté de s'abſtenir des hom-
„ mes pendant leur groſſeſſe.
„ 2. De leur façon aiſée de
„ s'habiller, qui ne génoit le
„ corps en aucun endroit. 3.
„ De leur façon ſimple & na-
„ turelle de vivre. Elle ſe ré-
„ cria ſurtout contre la quanti-
„ té d'habillemens, dont com-
„ me je lui avoit dit, nos fem-
„ mes ſe chargoient le corps,
„ & elle étoit d'avis que les
„ travaux difficiles venoient en
„ partie de-là, & en outre de
„ pluſieurs maladies & autres
„ incommodités pernicieuſes,
„ que nos femmes *Européennes*
„ s'attiroient par leurs veilles
„ & leurs débauches.

» L'éducation de leurs en-
„ fans eſt auſſi très-différente
„ de celle que nous pratiquons
„ en *Europe*. Le pouvoir deſ-
„ potique qu'ils ont ſur eux
„ les tient en reſpect, & les
„ oblige à une obéiſſance par-
„ faite. Si un fils de la maiſon
„ donne dans le travers, ce
„ qui cependant arrive très-
„ rarement, ou qu'il ne pren-
„ ne pas comme il doit l'inté-
„ rêt de la famille, le pere eſt
„ le maître de le vendre, après
„ l'avoir mené devant les Ma-
„ giſtrats & y avoir expoſé ſes
„ défauts. Ceux-ci renvoyent
„ le fils après l'avoir répriman-
„ dé. S'il retombe, il eſt répri-

„ mandé une seconde fois: mais
„ pour la troisieme fois il est
„ condamné à être vendu au
„ profit du pere ; ce qui s'exé-
„ cute au marché ordinaire
„ des Esclaves, le premier jour
„ de marché. Chaque fils de
„ famille est élevé dès sa ten-
„ dre jeunesse dans l'emploi
„ que son pere exerce ; par
„ conséquent le fils n'a d'autre
„ ambition que de remplir un
„ jour dignement la place de
„ son pere. Il n'a aucun motif
„ de souhaiter sa mort (com-
„ me il n'arrive que trop sou-
„ vent en *Europe* ,) parce qu'il
„ ne sent aucun inconvénient
„ de la longue vie du pere.

„ Etant parvenu à un certain
„ âge, il devient ſon maître :
„ il a ſes femmes, ſa maiſon,
„ ſes eſclaves, & il vit content
„ lorſqu'il eſt une fois établi,
„ le pere n'a plus de droit de
„ le vendre, à moins qu'il ne
„ puiſſe le convaincre d'avoir
„ attenté ſur ſa vie. Une fille
„ eſt élevée dans une aveugle
„ obéiſſance, & elle ne con-
„ noît d'autre volonté que
„ celle de ſes parens. Elle n'a
„ d'autre but en tout ce qu'elle
„ fait que de les contenter,
„ & les parens d'un autre côté
„ ne refuſent pas un inſtant de
„ lui donner un époux, lorſ-
„ qu'ils voient que la nature
le

„ le demande & que leur fille
„ le ſouhaite.
„ Quant aux Funerailles de
„ ces Peuples, il eſt certain
„ que quelques-unes de leur
„ cérémonies ſont fort ridi-
„ cules. Mais ſi nous croyons
„ en *Europe*, qu'il eſt abſurde
„ de courir dans les rues en
„ criant & lamentant pendant
„ une ſemaine, on penſe en
„ *Guinée*, qu'il l'eſt encore
„ cent fois davantage de por-
„ ter le deuil pendant une an-
„ née entiere. D'un autre côté
„ les *Guinéens* ont un uſage ad-
„ mirable & très-ſalutaire pour
„ la ſociété: ils n'enterrent ja-
„ mais de mort dans leurs vil-

„ les ; ils le tranſportent à
„ quatre ou cinq milles delà ,
„ & l'enterrent dans le ſable,
„ ou ſur le bord d'une riviere
„ voiſine, & ils diſent pour leur
„ raiſon , que les Villes ſont
„ faites pour les vivans, &
„ non pour les morts. Je ſuis
„ perſuadé, que nous en agi-
„ rions de même ſans les rai-
„ ſons ſuivantes, qui nous en
„ empêchent. Ce ſont les in-
„ térêts des Paroiſſes ; le pré-
„ jugé touchant l'enterrement
„ Chrétien & la reſurrection
„ du même corps.

„ Ces ſages Peuples regar-
„ dent comme leur plus grand
„ malheur d'avoir été viſités

„ par les *Européens*. Ils disent
„ que ce sont les Chrétiens qui
„ ont inventé le commerce
„ des esclaves, & qu'avant leur
„ arrivée toutes les nations vi-
„ voient dans une paix profon-
„ de; mais, ajoûtent-ils, par tout
„ où la Chréticnté arrive, elle
„ n'apporte qu'épées, fusils,
„ poudre, bales, &c. En effet
„ ils n'ont pas tort, & il sem-
„ ble que la guerre est le pro-
„ pre du Chrétien.

„ Je crois pour toute conclu-
„ sion que pour décider si la
„ façon de penser & d'agir des
„ *Guinéens* est meilleure ou pi-
„ re que celle des *Européens*,
„ il faut en juger par les suites

„ qu'elles produiſent ; au quel
» cas j'oſe dire, qu'en exami-
» nant avec impartialité ce que
» je viens de rapporter, on
» trouvera parmi nous pour le
» moins autant d'idées & de
» manieres ridicules que parmi
» eux, pour ne pas dire da-
» vantage.

Pour revenir à notre voyage, après avoir fait environ quatre degrés au Sud de la Ligne, nous gagnâmes la vraie Mouſſon de Sud-Eſt, & nous pouſſâmes à l'Oueſt près de quatre cens lieues en Latitude Méridionale. Delà nous dirigeâmes notre route au Nord-Nord-Oueſt, en paſſant la Li-

gne, le *Mardi* 5 *Juin*. Le lendemain nous fumes ſurpris par les Calmes, qu'on rencontre toûjours dans cette ſaiſon ſous la Ligne où aux environs, & principalement entre la Mouſſon de Nord-Eſt & celle de Sud-Eſt. Nous ſentîmes tout l'inconvénient de ce temps : le Ciel étoit toûjours couvert, & il tomboit tant de pluie, que ceux que le devoir appelloit ſur le pont, furent obligés de changer d'habits preſqu'à chaque inſtant. Le temps étoit fort rude, &, ce qui nous parut ſingulier, nous eumes froid quoiqu'étant ſous la Ligne.

Outre cela nous étions ſûrs d'avoir un ouragan une fois chaque jour, & ce fut à la faveur d'un de ces coups de vent que nous gagnâmes à la fin la vraie Mouſſon de Nord-Eſt. Nous pouſſâmes par un bon vent frais au Nord-Nord-Oueſt juſqu'au *Samedi*, 1 *Juillet*, qu'étant à 13°, 19' de Latitude Boréale nous apperçûmes que notre vaiſſeau faiſoit eau.

La conſternation, où cet accident nous jetta fut d'autant plus grande, que l'eau nous gagna bientôt au point que les deux pompes n'étoient pas en état d'en vuider autant qu'il en entroit dans le vaiſſeau.

Nous étions fort éloignés de terre, & nous n'avions aucun bâtiment autour de nous pour nous sauver. Malgré cette triste situation notre Capitaine ne perdit pas courage : il courut à la source du mal, & après avoir visité tous les coins du fond de cale, il découvrit à la fin une petite ouverture sur le derriere du vaisseau, à environ un pié sous l'eau. Il étoit impossible d'y remédier par dehors, & nous prîmes le parti d'alléger le vaisseau, ce qui l'éleva beaucoup sur le devant, & diminua le volume d'eau dans le fond de cale. Nonobstant cet expédient l'eau gagna

peu à peu ſur nous, & tout ce que nous avions fait juſques-là, pour ſoulager le Vaiſſeau, paroiſſoit être ſans effet. Nous réſolûmes dans cet inſtant fatal de prendre le vent en pouppe, & de forcer nos voiles autant qu'il nous ſeroit poſſible; & ce ne fut en effet que par ce moyen, que nous nous mîmes en état de tenir le Vaiſſeau hors de l'eau & d'en décharger continuellement par les deux pompes autant qu'il en entroit par l'ouverture. Nous nous conſultâmes pendant quelque tems ſur le parti qu'il y avoit à prendre, & le Capitaine *Livingſtone* nous ayant convain-

cus qu'il n'y en avoit pas de plus ſûr que de pouſſer droit vers l'*Amérique*, il fut réſolu unanimement de ſuivre ſon conſeil. J'ai dit, que nous avions déjà gagné la Mouſſon de Nord-Eſt, & que nous étions à 13°, 19' de Latitude Boréale: par conſéquent en faiſant route droit à l'Oueſt nous devions toucher directement à l'Iſle de *Barbade*, qui eſt dans cette même Latitude. Nous en étions en effet à ſept cens lieues, & c'étoit un chemin conſidérable à faire pour un Vaiſſeau prêt à couler à fond: mais la ſituation deſeſpérée, où nous étions, nous inſpira du courage, &

nous résolûmes de tenir le vaiſſeau ſur l'eau tant que nos bras pourroient ſuffire aux pompes. Pour cet effet nous diſtribuâmes les emplois parmi notre monde de la maniere ſuivante. Le Capitaine devoit reſter au gouvernail pendant quatre heures, le premier Contre-Maître les quatre ſuivantes, & ils devoient ſe relever continuellement l'un après l'autre. Le S^r^. *Wheeler* & moi nous devions nous relever de même, pour dreſſer chacun à ſon tour les vivres pour tout le monde, & pour faire du *Punch* chaud pour ceux qui travailloient aux pompes, &

dont on donnoit à chacun une pinte & demie pendant chaque garde, qui étoit de même de quatre heures. Tout le reſte de l'équipage fut diſtribué par deux gardes, & travailla aux pompes avec la derniere diligence, à l'exception de deux petits Negres, dont un étoit un préſent qu'un des Facteurs en *Afrique* envoyoit à un ami en *Angleterre* : l'autre étoit mon eſclave. Ces deux garçons nous aidoient M. *Wheeler* & moi pour faire du feu, laver la vaiſſelle, dreſſer la nappe &c. Quand nous eumes paſſé neuf ou dix jours dans cette dure extrémité, nos gens commencerent

à ſe laſſer de leurs travaux, ſi longs & ſi pénibles : les uns ſe deſeſpéroient & les autres murmuroient hautement, nonobſtant qu'on eût l'attention de tuer tous les jours des proviſions fraîches pour qu'ils fuſſent bien nourris. Nous fîmes notre poſſible pour les appaiſer, & pour leur faire reprendre courage, les aſſûrant que leurs travaux ſeroient bientôt finis, & que nous ne ſerions plus longtems ſans voir l'*Iſle de Barbade*. Nous avions ſur le pont une bonne & grande chaloupe à cinq rames : mais notre Barque-longue étoit renfermée entre les deux ponts. Pluſieurs

de nos gens inſiſterent qu'on la montât auſſi, qu'on l'équippât auſſi bien que la Chaloupe avec des voiles, mâts, rames, bouſſoles, proviſions, eau fraîche, &c. pour être prêts de nous ſauver en cas d'accident. D'autres, & principalemenr les Officiers, s'oppoſerent vivement à cette propoſition, craignant, comme de raiſon, que quelqu'uns de nos gens, ſe laiſſant aller au déſeſpoir, ne profitaſſent de l'avantage de la nuit pour s'enfuir avec nos Chaloupes équipées, & laiſſer les autres ſe tirer d'affaire comme ils pourroient : auquel cas nous aurions imman-

quablement péri, n'ayant plus assez de monde pour travailler sans cesse aux deux pompes. Il fut donc résolu, que la Barque-longue resteroit entre les deux ponts jusqu'à nouvel ordre. Ce fut dans cet état de confusion, que tous les animaux curieux que nous avions à bord pour les transporter en *Europe*, moururent faute d'attention.

Le seizieme jour trois de nos gens, qui étoient de garde au bas-bord depuis quatre heures du matin jusqu'à huit tomberent évanoüis à côté des pompes; on les emporta pour morts, & l'on fut obligé d'appeller la garde du Stribord pour les re-

lever avant qu'on ſonnât la cloche de huit heures. Cet accident jetta de l'horreur & de la confuſion parmi tout notre monde ; mais ce ne fut pas pour longtems, & nous touchions déjà à notre délivrance. J'avois préparé le dejeuné, & pendant que nous étions à table un de ceux qui travailloient aux pompes, ſe mit courir & à crier de toute ſa force : *Terre ! Terre !* en ſautant le long du Pont comme un inſenſé. Nous quittâmes précipitamment la table, & en effet nous ne fûmes pas longtems ſans voir la terre très-diſtinctement. Cette vûe fut pour nous le déjeu-

né le plus délicieux du monde, & nous fit retourner, avec d'autant plus d'appétit, à celui que j'avois préparé.

Il étoit près de neuf heures, & à mesure que nous approchâmes la terre, nous la reconnûmes pour l'Isle de *Barbade*. Vers les quatre heures après-midi nous vinmes à l'ancre dans la Baye de *Carlisle*, qui étoit alors remplie de vaisseaux. Nous eûmes vers le soir la visite du Sr. *Thomas Leaske*, Ecuyer, qui étoit Agent de la Compagnie Royale d'*Afrique* dans ces Isles: il vint exprès pour faire relever nos gens à demi-

demi-morts du travail fatiguant des pompes. J'allai à terre le lendemain matin, & y ayant trouvé plusieurs de mes anciens amis, j'y fus fort gracieusement reçû & très-bien régalé pendant le séjour que j'y fis, qui fut de trente-deux ou trente-trois jours.

M'étant rafraîchi pendant quelques jours j'allai faire ma révérence au Gouverneur *Worsley*, & j'y fus introduit par le savant Docteur *Warren*, mon ancien ami, qui étoit son Favori, & en considération duquel je fus accueilli avec distinction par son Excellence. Comme j'arrivois tout nouvel-

lement d'*Afrique*, on étoit curieux de ſavoir quelques nouveautés touchant la *Guinée*. Je ſatisfis leur curioſité auſſi-bien qu'il me fut poſſible, & je préſentai au Gouverneur quelqu'uns de mes deſſeins, que j'avois par haſard ſur moi. Son Excellence en parut très-contente & m'invita à un grand dîner qu'elle avoit fait préparer. Mais notre joie fut interrompue par un *Yacht*, qui arriva pendant que nous étions à table, avec la triſte nouvelle de la mort de Georges I. notre Roi & Maître.

Dans cet intervalle on ne perdit pas de tems pour racom-

moder notre vaiſſeau : car le *Mardi* 7, on le hâla à côté d'une ourque qui étoit à l'ancre dans le fond de la baie, & pendant que les uns étoient employés à décharger la cargaiſon dans l'ourque, pour coucher le vaiſſeau de côté & viſiter ſon fond de cale, les autres travailloient continuellement aux deux pompes, qui n'étoient plus gueres capables de tenir le vaiſſeau ſur l'eau, quoiqu'il fût ſans mouvement dans une baie tranquille.

Un jour, le Capitaine *Livingſtone*, le S[r]. *Leake* & pluſieurs autres perſonnes du pays étant à bord de notre vaiſſeau,

on vit ſortir d'une des pompes un jeune Dauphin à moitié conſumé, ſans tête ni queue, & ayant environ trois pouces & demi de long. Le Capitaine voulut qu'on le conſervât dans l'eſprit de vin, pour l'apporter en *Angleterre*, étant trés perſuadé, que ce petit poiſſon ayant bouché pendant quelque tems l'ouverture du fond de cale, nous avoit conſervé par-là miraculeuſement la vie; ce qui paroiſſoit en effet d'autant plus vraiſſemblable, que depuis quelques jours nous étions à peine en état de tenir le vaiſſeau ſur l'eau, comme je l'ai déja obſervé. Il étoit couché

à côté de l'ourque, ayant la quille hors de l'eau, & nous découvrîmes alors une large ouverture aux environs de la quille, où elle avoit perdu plus de quatre piés de ſon doublage. On en leva le reſte pour mieux ſonder la quille, mais on n'y trouva point d'autre ouverture d'importance. L'ayant ôtée de même de l'autre côté, il y parut encore quelques ouvertures, mais qui étoient peu conſidérables. Le corps du vaiſſeau étoit ſain, & le fil de carres ne manquoit pas dans ſes jointures, à l'exception de l'endroit où manquoit le morceau de doublage. Le Capi-

taine crut que ce n'étoit pas la peine de doubler ſon vaiſſeau à neuf dans cette Iſle : il ſe contenta de le faire bien calfater & de lui donner une bonne couche de gaudron. Pendant qu'on y travailloit, nous nous divertîmes beaucoup dans cette Iſle riche, fertile, & très bien habitée. Je crois pouvoir me diſpenſer d'en dire davantage, puiſqu'elle eſt déja ſi bien connue en *Europe*, par tant de deſcriptions exactes & circonſtanciées, qui ſont entre les mains de tout le monde.

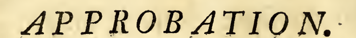
Notre vaiſſeau étant prêt à mettre en mer, nous rechargeâmes toute notre cargaiſon

du bord de l'ourque. Je pris congé de tous mes amis dans l'Isle, & le *Vendredi* 18 *Août*, nous mîmes à la voile. Ayant traversé la Mousson de Nord-Est, & atteint les vents variables à 29 degrés de latitude Boréale, nous eumes le bonheur de rencontrer de bons vents d'Ouest & de Sud-Ouest, qui nous pousserent à raison de neuf, souvent de dix milles par heure. Le *Vendredi* 22 *Septembre*, la sonde porta quatre-vingt brasses d'eau sur un fond de beau sable blanc. Le lendemain nous fîmes une observation, en vertu de laquelle nous nous trouvâmes précisément à la la-

titude du Canal d'*Angleterre*. Le *Lundi* matin vers 9 heures nous doublâmes le *Cap de Lezard*, & ayant un vent fort de Sud-Oueſt nous ne perdîmes pas de tems, pour monter la *Manche*. Le lendemain à la pointe du jour nous nous trouvâmes devant l'Iſle de *Wight*; mais le vent tourna ſubitement au Sud-Eſt, & nous eſſuyâmes un vrai ouragan, qui nous obligea de pouſſer vers *Portsmouth*. Nous iſſames un ſignal, & nous tirâmes trois coups de canon : mais aucun Pilote n'oſa ſe riſquer en mer. Cependant notre premier Contre-Maître, connoiſſant aſſez le Canal, entreprit

trepris de conduire le Vaiſſeau ſans riſque dans le Havre de *Portſmouth*. Il tint parole, & nous y vinmes à l'ancre à onze heures du matin, *Jeudi* 27 *Septembre*, 1727. Ayant mis pied à terre j'allai ſur le champ arrêter ma place au Caroſſe de *Londres*, en remerciant Dieu de l'heureuſe fin d'un ſi dangereux Voyage.

Fin de la Seconde Partie.



APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancellier un Manuſcrit, intitulé *Nouveau Voyage de Guinée, par M. Smith.* Il m'a paru qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris ce 20 Septembre 1750.

VATRY.


Un Mouton
Une Mangrove .
Une Mandrill .


RPJC

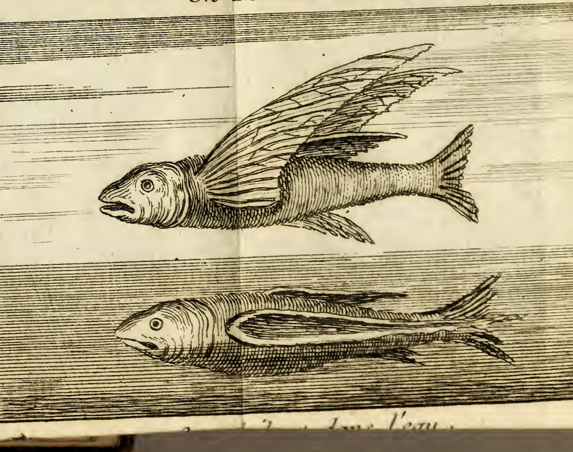
Un Dauphin



Une Guincas Antelope.



Un Poisson volant.



dans l'eau.


RPJCB

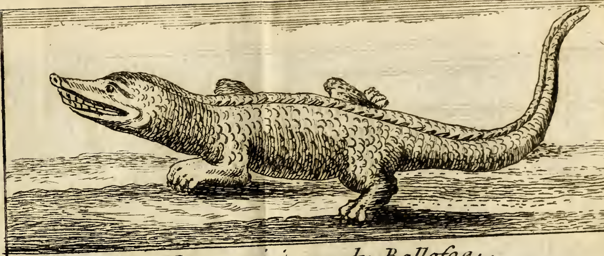

Une Civette.
Une Pomme de Pein.
Un Scorpion.


RPJCB


Une Fourmi
l'Oiseau Couroné
La Jack all.
Un Eléphant.


RPJCB

Un Crocodile .

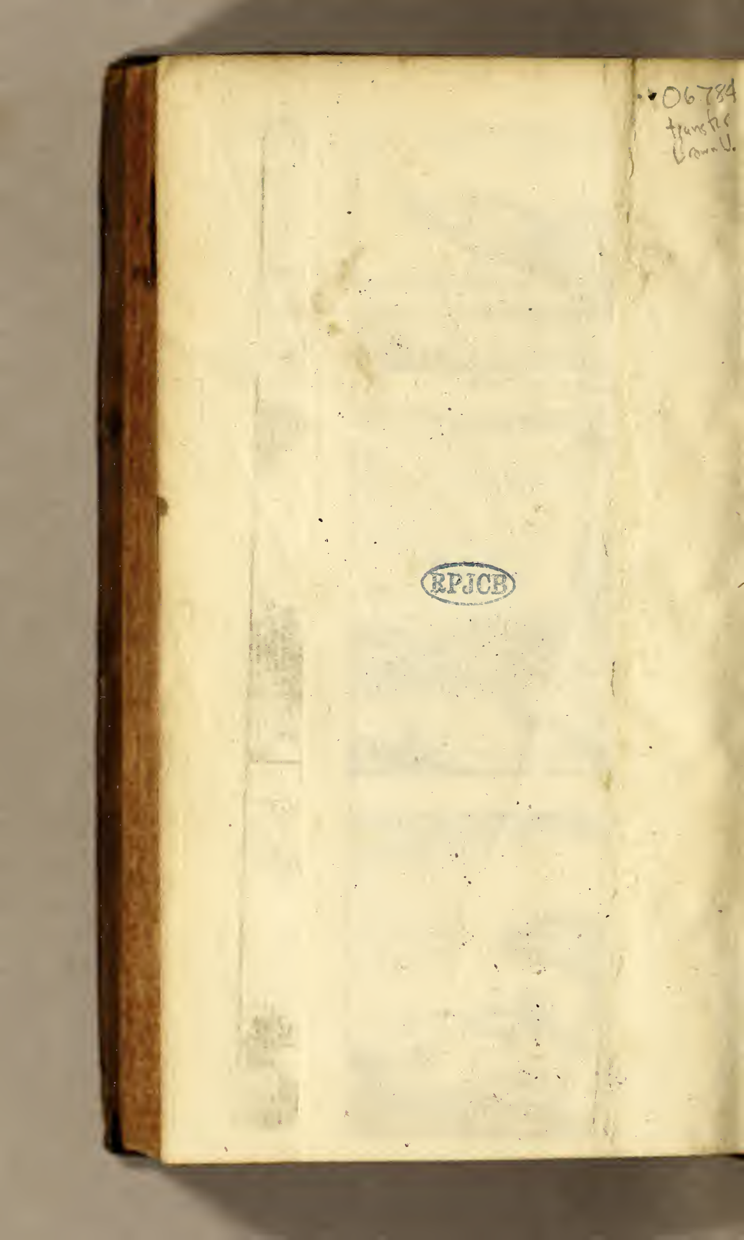


Un Negre qui joue du Ballafoe .



Un Cameleon .




06784
transfer
Brown U.
RPJCB





